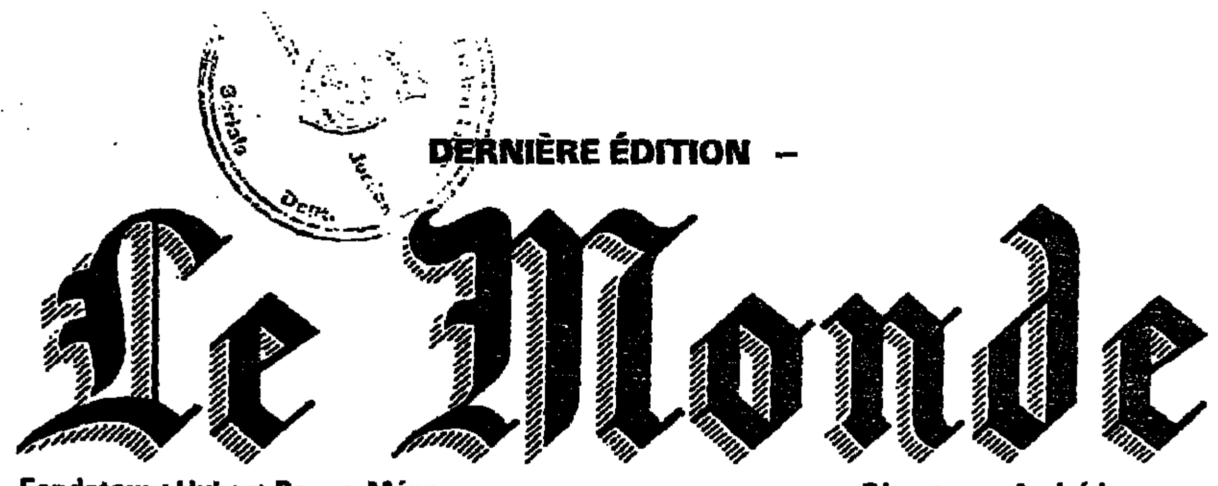
Dans « le Monde Dimanche » de l'été quatre pages de radio et de télévision



DERNIÈRE ÉDITION –

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 12007 — 4,80 F — DIMANCHE 4-LUNDI 5 SEPTEMBRE 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

La destruction du Boeing sud-coréen

Les États-Unis ont rejeté, vendredi soir 2 septembre, la dernière version soviétique, diffusée un peu plus tôt par l'agence Tass, des circonstances de la disparition près de l'île Sakhaline d'un Boeing-747 sud-coréen. L'agence admet que les chasseurs soviétiques ont tiré en direction de l'appareil, mais sans l'atteindre. Elle accuse en revanche les services de renseignements américains d'avoir utilisé l'avion sud-coréen pour une mission d'espionnage.

LA VERSION DE MOSCOU

Aveux et responsabilités

Rien ne peut mieux convaincre de la culpabilité fondamentale de l'U.R.S.S. dans la destruction du Boeing-747 de la KAL que la manière dont Moscou, pas à pas, miette à miette, distille ses aveux. Car les contradictions ne sont que trop flagrantes entre les différentes versions qui nous sont successivement présentées.

Jeudi à l'aube : les autorités soviétiques affirment tout ignorer de l'affaire. Un boeing ? Quel Boeing ? Chez nous ? Jamais entendu parler. Triste affaire, certes, mais qu'y pouvons-nous ?

Quelques heures plus tard, jeudi encore : Ah oui, cet appareil *« en infraction »* qui a violé à deux reprises l'espace aérien de l'U.R.S.S. Oui, oui, il a été aperçu par la chasse soviétique. Tout a été fait pour *« l'aider »*, mais il a *« poursuivi sa route »*, et que pourrions- nous savoir de la suite ?

Vingt-quatre heures passent, lourdes de silence. Et puis vient cet étonnant plaidoyer nouvelle version. Toute réflexion faite, ce Boeing dont vous parlez était-il si innocent que vous le prétendez ? Civil peut-être, *mais sans doute bardé de caméras perfectionnées et bien évidemment* chargé d'une *mission d'espionnage*. C'est bien *légitimement, donc, que nos chasseurs l'on intercepté, et, comme il refusait d'obtempérer aux ordres qui lui étaient donnés d'atterrir sur l'aérodrome le plus proche*, ont ouvert le feu dans sa direction. Sans résultat, bien sûr, car il ne s'agissait que de *« coups de semonce »*. Et une fois encore, miraculeusement, le Boeing s'évanouit dans la nuit. Pas tout à fait indemne quand même puisque l'agence Tass estime déjà nécessaire d'exprimer des *« regrets »* pour les pertes en vies humaines.

Demain dans quelques heures peut-être, consentira-t-on à des aveux complets ? Au point où nous en sommes,le problème n'est plus là.

Bien des questions restent encore sans réponse du côté occidental. Tous les détails de l'affaire révélés à Washington et à Tokyo ne peuvent empêcher qu'on s'interroge, entre autres, sur le très long silence radio dans lequel le Boeing de la KAL a divagué à l'écart de la route qu'il aurait dû suivre et sur laquelle, normalement, il aurait dû être suivi de minute en minute. Peut-être est-ce sur ce point que s'interrogent notamment les organisations internationales de navigation aérienne, qui ont observé jusqu'ici une très prudente réserve.

Mais passons de l'autre côté. Admettons même que ces Sud-Coréens qui n'ont rien à refuser au Pentagone ou à la C.I.A. branchent sous les ailes ou le ventre d'un Boeing de la KAL des appareils dont l'usage n'est pas prévu au-dessus du territoire soviétique. Ne pèchons pas par excès d'innocence, pourquoi pas ? Mais aussi pourquoi ? De tels risques méritent-ils d'être courus à l'heure où des dizaines de satellites photographient au sol, de nuit comme de jour, tout ce qui pour l'un des Deux Grands – et jusqu'à des objets ou des mouvements de l'ordre de 10 centimètres d'amplitude – peut avoir un sens pour la sécurité de l'un ou de l'autre ?

Allons encore un peu plus loin, jusqu'à admettre que des secrets touchant à la défense de l'U.R.S.S. aient pu être violés. Hypothèse impossible à vérifier – chacun donnera sa version – mais qui fait intervenir des valeurs de civilisation. Car est-ce à partir de ce moment-là – que les vies de 269 personnes qui n'ont rien à voir dans cette affaire peuvent être sacrifiées à la protection – ô combien aléatoire – de secrets touchant à la défense nationale ?

Pour ceux qui connaissent un peu les Soviétiques, il n'est pas de réponse évidente à cette question. A quel niveau les décisions – l'ordre de tuer, pour parler clair – ont-elles été prises ? Au-delà du crime – commis et en passe d'être avoué, – c'est inévitablement la véritable interrogation qui peut préoccuper quiconque s'adresse à l'U.R.S.S. ou traite avec elle.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 2.)

M. GROMYKO A PARIS

Un dialogue encore plus difficile



PLANTU.

Les relations franco-soviétiques n'ont jamais été simples. Les deux cent soixante-neuf morts du Boeing coréen, victimes de la chasse soviétique, les mettent à nouveau à l'épreuve au moment où s'esquissaient, avec la visite de M. Gromyko, lundi 5 et mardi 6 septembre (la première depuis avril 1980), des gestes de bonne volonté.

Les trois dernières Républiques françaises ont fortement souhaité avoir à l'Est une grande puissance qui aide à contenir l'expansionnisme allemand. Depuis que l'Allemagne est divisée, la France n'envisage sa réunification qu'au sein d'une entente de l'« *Europe entière* », où l'Union soviétique occuperait toute sa place, une Union soviétique qui n'opprimerait ni ne menacerait personne, autrement dit la quadrature du cercle.

Aspiration permanente à l'« *alliance russe* » et répugnance à l'égard des despotes de Saint-Pétersbourg et Moscou, même de Gaulle était conscient du dilemme et n'appelait de ses vœux « *l'Europe de l'Atlantique à l'Oural* » que dans « *les perspectives d'évolution interne et externe du bloc totalitaire de l'Est, sous la pression élémentaire des hommes qui aspirent à retrouver leur dignité, et des peuples qui tendent à reprendre leur libre arbitre naturel* ». (Strasbourg, 22 novembre 1964.)

Ces perspectives s'étant effacées, qui peut dire, à l'heure des SS-20, de l'intervention soviétique en Afghanistan, de la répression polonaise, de la froide destruction d'un avion de transport civil, ce que ferait de Gaulle, qui autant que l'homme de la main tendue à l'U.R.S.S. fut celui de la fermeté dans les grandes crises internationales. (Berlin, U-2, Cuba.)

Loin de résorber cette contradiction, donnée permanente de la politique française, l'arrivée des socialistes au pouvoir l'a accentuée. Se présentant comme les champions des droits de l'homme dans le monde (ce que M. Cheysson ne cesse de proclamer), les socialistes, à de rarissimes exceptions près (le Front populaire et l'union de la gauche française sont les plus notables), ont été et sont partout beaucoup plus adversaires et rivaux qu'alliés des communistes pro-soviétiques.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 3.)

La planète échappera-t-elle au surpeuplement ?

Six milliards d'hommes sur la Terre en l'an 2000, dix milliards en 2100... La population mondiale va-t-elle enfin se stabiliser ?

« Explosion démographique ». Depuis plus de vingt ans, l'expression – et les fantasmes de catastrophe qui s'y rattachent – a voisiné avec la notion d'explosion nucléaire. Renouant avec les réflexes malthusiens de l'Europe du Nord, certains démographes et les opinions publiques qui les suivent énonçaient des chiffres d'autant plus apocalyptiques sur le pullulement prévisible de la population mondiale à l'horizon 2000 – *et a fortiori* 2100 – qu'ils succédaient aux espoirs teintés d'euphorie qu'avait fait naître, *dans les années 60*, la mise au point de méthodes contraceptives enfin efficaces et modernes.

Un an avant la conférence mondiale sur la population qui se réunira, sous l'égide des Nations unies, en août 1984 à Mexico, après Mexico en 1974, les données chiffrées les plus récentes sur l'évolution de ces derniers temps et les projections qu'il est possible d'en dégager pour le siècle à venir dénotent un état d'esprit nouveau. Certes, les démographes ne sont pas près de céder une fois encore, si vite, au piège des perspectives euphoriques. Mais ils constatent que certaines politiques d'espacement des naissances, y compris dans des pays réputés réfractaires, tels que l'Inde ou le Mexique, *marquent enfin des résultats*.

Dans son *« état de la population mondiale »* pour 1983, M. Rafael Salas, directeur du Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (F.N.U.A.P.), souligne qu'au cours des trente dernières années la population mondiale a continué de battre ses propres records d'accroissement : ainsi, pour la seule année 1980, l'augmentation nette de la population mondiale a été de quelque... 80 millions d'habitants. Elle atteindra 90 millions en l'an 2000.

CLAIRE BRISSET.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Pédagogie

La diatribe de M. Mitterrand au sujet des carences de l'enseignement de l'histoire peut créer un choc salutaire. On sait bien que la manipulation du passé, la reconstruction ou l'oubli des faits anciens peuvent servir des causes inavouables et dérégler les esprits.

'Mais il n'y a pas que le passé. On voit avec l'affaire du Boeing sud-coréen que le présent aussi fait problème. Car il y a plusieurs écoles dans la manière d'enseigner l'actualité. Certaines considèrent le mensonge comme une bonne méthode pédagogique.

BRUNO FRAPPAT.

« Hanna K. » ou la détresse de l'errance

Dans son nouveau film, Costa-Gavras a voulu donner une vision panoramique du conflit israélo-arabe.

De la même race que ceux qui l'ont précédé, *Hanna K.*, le dernier-né des films de Costa-Gavras, occupera une place à part et privilégiée dans l'œuvre du cinéaste français. Sa méthode et ses préoccupations, constantes de son art, se portent garantes de la paternité, bien que *Hanna K.* présente des traits originaux. L'exigence de l'enquêteur pointilleux, couplée à son souci d'esthétique, a engendré des récits tels que *Z*, *l'Aveu*, *État de siège*, *Section spéciale* et *Missing*. Ces films ont dénoncé l'arbitraire du pouvoir, la justice dévoyée, la tyrannie des dictatures, les visées hégémoniques des super-puissances. *Hanna K.* innove de trois manières : il transcende le réquisitoire par l'analyse ; il mêle la psychologie à la politique ; il ne prétend pas reconstituer un événement précis de l'actualité.

Les coscénaristes Costa-Gavras et Franco Solinas (mort en septembre 1982) ont délibérément pris leurs distances avec l'actualité, pour nous donner la vision panoramique du conflit israélo-arabe. La démarche était indispensable pour la clarté de l'exposé, la compréhension du débat sur le fond. Elle leur a permis aussi, et surtout, d'éviter les écueils inhérents à un problème délicat entre tous, ceux du manichéisme, de la passion et de la polémique.

Contrairement à *Z* ou à *Missing* par exemple, *Hanna K.* raconte une histoire romanesque. L'intrigue et les personnages ont été inventés de toutes pièces, mais ils sont plus vrais que la réalité. Comme toute œuvre classique, celle-ci va du particulier au général, du général à l'universel. En effet, malgré sa particularité, le conflit israélo-palestinien n'est pas sans précédent ; on lui trouvera des analogies avec des confrontations qui se sont produites au fil des siècles dans la même aire géographique ainsi que sous d'autres cieux à l'époque contemporaine. C'est pourquoi les scénaristes ont sans doute sacrifié l'accessoire à l'essentiel, mettant à nu les racines du mal qui empoisonne les rapports entre juifs et Arabes depuis près d'un siècle. Ainsi le drame humain prend le pas sur la politique politicienne.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 9.)

Etranger

LA DESTRUCTION DU BOEING

Dans une nouvelle version des faits, présentée vendredi soir 2 septembre, dans une « déclaration autorisée » de l'agence Tass, l'U.R.S.S. a admis que des chasseurs soviétiques avaient ouvert le feu sur le Boeing-747 des lignes sud-coréennes, disparu dans la nuit de mercredi à jeudi dans les parages de l'île Sakhaline. Tass nie toutefois que l'appareil ait été atteint. L'agence soviétique accuse en revanche les services de renseignement américains d'avoir confié une mission d'espionnage au Boeing sud-coréen.

Cette version a été aussitôt rejetée par le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, qui continue à rendre les Soviétiques responsables de la destruction de l'appareil, et insiste pour que « l'U.R.S.S. dise la vérité ».

Aux Nations unies, l'affaire a donné lieu à des échanges très vifs lors de la réunion, vendredi soir, du Conseil de sécurité, convoqué à la demande des Etats-Unis et du Japon. Le débat a toutefois été ajourné sans qu'une date soit fixée pour sa reprise.

Dans différentes capitales, les ambassadeurs d'U.R.S.S. ont été convoqués et priés d'apporter des explications. A Paris, notamment, M. Vorontsov a été reçu vendredi par le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Gutman. A Tokyo, le gouvernement japonais s'apprête à transmettre « dans un jour ou deux » une protestation formelle aux autorités soviétiques.

A Rome, le parti communiste italien a fait savoir qu'il avait demandé au P.C. soviétique de fournir des explications « qui aillent au-delà des vagues déclarations d'agence ». Le pape a, de son côté, adressé à l'archevêque de Séoul, Mgr Kim, un télégramme de condoléances, exprimant son émotion devant la tragédie, mais évitant d'en attribuer la responsabilité à quiconque.

Dans la zone où l'appareil de la KAL a disparu, les recherches se poursuivaient encore ce samedi matin. L'ambassadeur d'U.R.S.S. à Tokyo a annoncé que les Soviétiques avaient découvert les débris d'un avion à proximité de l'île de Moneron, qui fait face à l'île Sakhaline. Il n'a pas confirmé, en revanche, les indications données par Washington, selon lesquelles les équipes de recherches soviétiques auraient également retrouvé les corps de plusieurs passagers. Les équipes japonaises annoncent, pour leur part, que leurs recherches sont jusqu'à présent restées vaines. Elles précisent qu'elles n'ont pas été autorisées à pénétrer dans les eaux territoriales soviétiques.

LA DÉCLARATION DE L'AGENCE TASS

« Une action planifiée à l'avance »

Moscou (Reuter, A.F.P.). – Voici le texte de la déclaration publiée vendredi soir 2 septembre par l'agence Tass à propos de la destruction du Boeing-747 sud-coréen :

« Comme il a déjà été rapporté, dans la nuit du 31 août au 1er septembre de cette année, un avion non identifié a violé grossièrement les frontières de l'Etat soviétique et a pénétré profondément dans l'espace aérien soviétique. L'intrus s'est écarté jusqu'à 500 kilomètres de la route internationale existante, à l'intérieur du territoire soviétique, et a passé plus de deux heures au-dessus de la péninsule du Kamtchatka, la région de la mer d'Okhotsk et l'île de Sakhaline.

» En violation des règlements internationaux, l'avion volait sans ses feux de signalisation, n'a pas réagi aux signaux radio des contrôleurs soviétiques et n'a fait, pour sa part, aucun effort pour établir une communication.

» Il était naturel que, pendant le temps où l'intrus non identifié se trouvait dans l'espace aérien soviétique, les appareils de la défense aérienne soviétique aient pris l'air. Ils ont, à plusieurs reprises, tenté d'entrer en contact avec l'appareil en utilisant les signaux généralement acceptés, pour le conduire vers le terrain d'aviation le plus proche en Union soviétique. Cependant, l'avion intrus a ignoré tout cela. Au-dessus de l'île de Sakhaline, un avion soviétique a tiré des coups de semonce avec des balles traçantes dans la trajectoire de l'avion.

» Peu après, l'avion intrus a quitté les limites de l'espace aérien soviétique et a poursuivi son vol vers la mer du Japon. Pendant près de dix minutes, il était dans la zone d'observation des moyens de détection radio. Après cela, il n'a plus pu être observé.

» Maintenant un tollé a été soulevé aux Etats-Unis et dans certains autres pays autour de la disparition d'un avion sud-coréen effectuant un vol de New-York à Séoul.

» Il faut attirer l'attention sur le fait que, déjà, dans la première information à ce sujet, on faisait allusion à la Central Intelligence Agency américaine. Les informations subséquentes en provenance des Etats-Unis donnaient encore plus de raisons de croire que l'itinéraire et la nature du vol n'étaient pas accidentels. Il est intéressant, après coup, (de noter) que la partie américaine non seulement admet officiellement le fait de la violation de l'espace aérien soviétique par cet avion, mais cite aussi des données qui montrent que les services américains compétents ont suivi le vol pendant toute sa durée de la manière la plus attentive.

» S'il s'agissait d'un vol ordinaire d'un avion civil qui était suivi d'une manière ininterrompue, on peut se demander pourquoi la partie américaine n'a pris aucune mesure pour faire cesser cette grossière violation de l'espace aérien soviétique.

» Pourquoi les autorités américaines, qui maintenant recourent à toutes sortes de sales insinuations à l'adresse de l'U.R.S.S., n'ont-elles pas tenté d'établir une liaison avec la partie soviétique et de communiquer les renseignements indispensables sur ce vol ? Rien de tout cela n'a été fait, bien qu'il y eut plus de temps qu'il n'en fallait pour cela.

» On peut rappeler à ce propos que les violations délibérées par les avions américains des frontières de l'Union soviétique, notamment en Extrême-Orient, sont loin d'être exceptionnelles. Des protestations ont plus d'une fois été adressées au gouvernement américain à ce sujet.

» A la lumière de ces faits, il est impossible de caractériser l'intrusion de l'avion dans l'espace aérien soviétique autrement que comme une action planifiée à l'avance. De toute évidence, on pensait pouvoir, sous la couverture d'un avion civil, réaliser sans obstacle des buts spéciaux de renseignement.

» Mieux, on a toutes les raisons de supposer que ceux qui ont organisé cette provocation visaient consciemment à l'aggravation de la situation internationale en s'efforçant de calomnier l'Union soviétique, de créer un sentiment d'hostilité à son égard et de jeter une ombre sur la politique pacifique de l'U.R.S.S.

» Ceci est également confirmé par les déclarations impudentes et diffamatoires à l'égard de l'Union soviétique faites aussitôt par le président Reagan.

» Tass est habilitée à déclarer que dans les cercles dirigeants de l'U.R.S.S., on exprime les regrets pour les pertes humaines survenues et l'on condamne résolument ceux qui, consciemment ou par une négligence coupable, ont permis la mort de ces personnes et tentent maintenant d'utiliser cet événement dans de sales buts politiques. »

Relations de travail et menus services

Dans de nombreux pays, dont les régimes politiques sont très différents les uns des autres, les services secrets entretiennent des relations étroites de travail avec les compagnies aériennes et demandent à leurs employés – du moins à ceux qui sont volontaires – de rendre, dans l'exercice de leur profession, quelques menus services. Les navigants de ces compagnies civiles sont, fréquemment, d'anciens militaires eux-mêmes, et les services de renseignement, qui dépendent la plupart du temps d'un ministère de la défense, jouent du patriotisme du personnel de ces compagnies pour le convaincre de collaborer. C'est le cas à l'Ouest comme dans les pays de l'Est.

Les services demandés sont variés. Il vont de l'acheminement du courrier – les rapports des agents installés à l'étranger – au transport de matériel clandestin, en passant par la faculté de faire entrer ou sortir du pays un « correspondant » à l'incognito duquel on tient particulièrement.

Les services demandés peuvent aussi consister à obtenir des photographies ou des relevés d'installations précises et de sites militaires, dont la connaissance peut ensuite être utile à la cartographie mise en mémoire informatique dans le système de navigation d'un missile de croisière. De la sorte sont établis des repères pour le vol du missile, qui ne figurent pas toujours sur les cartes d'un pays (l'Union soviétique, par exemple, publie des cartes volontairement imprécises ou inexactes de son territoire) et qu'un satellite n'est pas en mesure de relever lui-même.

Du temps où les puissances nucléaires se livraient à des expériences atmosphériques, il a parfois été fait appel à des équipages d'avions de ligne pour faire des prélèvements d'air avec des filtres.

Toutes ces opérations peuvent exiger d'un avion qu'il dévie légèrement de sa route, le non-respect du couloir aérien étant ensuite présenté comme une erreur de navigation. Il est arrivé dans le passé que cette déviation de route par l'équipage consentant d'un avion de ligne donne lieu à des représentations diplomatiques.

La compagnie soviétique Aeroflot, qui est généralement considérée comme une annexe de l'aviation militaire, n'échappe pas à cette pratique. Le cas le plus souvent cité en France, dans les milieux du renseignement, est celui des survols du P.C. de la force stratégique, à Taverny (Val-d'Oise), par des avions d'Aeroflot, qui font de l'écoute électronique après leur décollage de Paris ou avant leur atterrissage. On peut signaler encore que la compagnie soviétique a « prêté » des avions – comme le quadriréacteur Iliouchine-62 – pour des expérimentations de bombardement militaire et qu'elle met en service des appareils de transport avec des verrières à l'avant, véritables postes de mitraillage, comme en témoignent des photos de l'OTAN.

J. I.

L'INDEMNISATION DES FAMILLES

Les dommages auxquels pourraient prétendre, selon la législation internationale, les familles des passagers du Boeing de la Korean Airlines devraient être limité à *75 000 dollars par victime* (600 000 F). Tel est le montant de l'engagement de la compagnie en vertu d'un amendement de 1966 à la convention de Varsovie de 1929 sur les voyages aériens internationaux.

De plus, les clauses d'exclusion pour *« actes de guerre »* pourraient amener les compagnies d'assurances à refuser de verser des indemnités sur les polices d'assurances couvrant les voyages aériens ou de réduire leurs versements sur les assurances-vie dont certains passagers pourraient être titulaires.

Un porte-parole de l'American Council of Life Insurance – important groupe d'assurances américain – a toutefois précisé qu'il était peu probable que cette clause joue dans le cas présent.

Le marché français de l'assurance aviation va être mis à contribution dans la mesure où il participe à la couverture de toutes les grandes flottes de transport mondial.

Les compagnies françaises vont être amenées à verser une somme voisine de 6 millions de dollars (48 millions de francs) pour la seule perte de l'appareil, évaluée à 35 millions de dollars (soit 280 millions de francs). Leur contribution sera d'environ 17 %.

Pour l'indemnité due aux victimes par le transporteur, l'assurance française, qui se situe dans ce domaine au troisième rang mondial, devra verser de l'ordre de 20 % du montant total.

Aveux et responsabilités

(Suite de la première page.)

Chaque régime assume, bon gré, mal gré, ses « bavures », y compris lorsqu'un clan ou un autre, à l'intérieur des cercles dirigeants, cherche à en tirer profit ou à se laver de l'opprobre encouru. De possibles conflits ou différends entre « civils » et « militaires » derrière les murs du Kremlin perdent dès lors un peu de leur sens. Si M. Andropov règne, c'est avec le soutien – et la tolérance – de qui, sinon d'abord des militaires ? Ce qui importe, c'est la manière dont il règne avec le bureau politique du P.C. soviétique tel qu'il est aujourd'hui constitué. Et c'est à ce titre qu'il appartient à la direction soviétique dans son ensemble, au-delà des palinodies de l'agence Tass, de prendre ses responsabilités. Aucune autre voie ne permet aux plus hauts dirigeants de Moscou de défendre leur crédibilité.

ALAIN JACOB.

MALGRÉ UN VIOLENT RÉQUISITOIRE

Washington ne prendrait pas de mesures de rétorsion contre l'U.R.S.S.

De notre correspondante

New-York. – Malgré les prises de position vigoureuses du président Reagan et de M. Shultz, le secrétaire d'Etat, le gouvernement américain ne paraît pas décidé à prendre des mesures de rétorsion draconiennes contre l'Union soviétique. Le département d'Etat a annoncé que M. Shultz rencontrerait comme prévu M. Gromyko, mardi prochain à Madrid. Certains officiels américains insistent sur l'utilité de cette rencontre dans la difficile conjoncture actuelle et soulignent l'importance du discours que le secrétaire d'Etat doit prononcer sur les droits de l'homme dans la capitale espagnole.

On indique, de la même manière, que les négociations de Genève sur les euromissiles reprendront lundi, à la date prévue. Et, malgré les suggestions de certains « faucons » du Congrès, rien ne laisse croire que l'administration envisage de revenir sur le contrat de livraison de céréales que le ministre de l'agriculture, M. Block, vient de signer à Moscou, ni sur la libéralisation des ventes d'équipements pétroliers et gaziers aux Soviétiques.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Hughes, a cependant démenti que les relations entre Moscou et Washington n'aient subi aucun changement : il a parlé d'une *« nouvelle atmosphère »* et indiqué que les rapports seraient désormais *« prudents et distants »*.

M. Shultz réfute l'agence Tass

L'un des éléments de cette nouvelle « distance » a été la réponse très sèche que M. Shultz a rendue publique, vendredi 2 septembre, aux nouvelles explications de l'agence Tass. Devant la presse, le secrétaire d'Etat a accusé les Soviétiques de *« continuer à dissimuler les faits, notamment d'avoir abattu un avion civil non armé »*.

Selon M. Shultz, les faits sont les suivants :

1) Il s'agissait d'un appareil commercial qui effectuait un vol régulier, ce que le chasseur soviétique qui s'en est approché a pu vérifier ;

2) Les passagers de cet appareil appartenaient à plusieurs nations et comprenaient nombre de femmes et d'enfants ;

3) L'avion n'était pas américain ;

4) Les Etats-Unis n'ont pas su que l'appareil était en danger avant qu'il ne soit abattu.

Le secrétaire d'Etat a absolument démenti les assertions de Tass selon lesquelles le chasseur soviétique aurait tiré des *« coups de semonce »* avant de détruire l'avion coréen. *« Aucun mensonge ne peut changer cette réalité*, a dit M. Shultz, *rien ne peut absoudre l'Union soviétique d'une telle conduite. Le monde attend que l'U.R.S.S. dise la vérité. »*

Quelques instants plus tôt, le président Reagan, qui a finalement avancé de trois jours son retour de Californie, avait prononcé, de l'aéroport où il s'apprêtait à s'envoler pour Washington, sa première allocution, très dure, sur l'affaire de l'appareil coréen. Le président a évoqué cet *« acte barbare »* qui a provoqué *« colère, incrédulité et profonde tristesse »*. *« Bien que les événements en Afghanistan et ailleurs*, a-t-il dit, *nous aient laissé peu d'illusions sur la façon dont l'Union soviétique peut servir ses intérêts par la violence et l'intimidation, beaucoup d'entre nous espéraient que certains principes intangibles de comportement civilisé pouvaient néanmoins en être attendus... »* M. Reagan a évoqué la *« tradition d'aide aux marins et aux pilotes en détresse »* qui prévaut dans le *« monde civilisé »* et stigmatisé *« un régime qui établit certains principes pour lui et d'autres pour le reste de l'humanité »*.

La réunion du Conseil de sécurité des Nations unies qui a eu lieu vendredi après-midi, à la demande des Etats-Unis et du Japon, a donné lieu à une violente empoignade entre les représentants américain et soviétique.

« Un gouvernement civilisé aurait... »

Le représentant permanent des Etats-Unis, M. Lichenstein, a lu les déclarations du président Reagan et de M. Shultz. Il y a ajouté une réfutation vigoureuse de la réponse publiée jeudi à Moscou, soulignant que le chasseur soviétique ne pouvait pas ne pas avoir identifié l'appareil coréen au moment où il a tiré. Il a accusé Moscou d'avoir *« honteusement et sciemment menti »* et d'avoir montré *« un mépris complet caractérisé, inhérent au système totalitaire, envers la communauté internationale et les normes minimales de conduite civilisée »*. *« Un gouvernement civilisé*, a ajouté M. Lichenstein, *aurait admis ses responsabilités, aurait présenté ses excuses, aurait fait une enquête minutieuse pour établir les responsabilités, aurait pris des sanctions contre les fautifs et aurait présenté des assurances qu'un tel drame ne se renouvellerait pas. Mais l'Union soviétique n'accepte pas ses responsabilités. »* Et le représentant américain a rappelé que, à plusieurs reprises, des appareils soviétiques ou cubains avaient violé l'espace aérien des Etats-Unis dans des régions stratégiques : Washington avait protesté auprès des gouvernements concernés, avait imposé des amendes et suspendu des vols, *« mais n'avait pas fait tirer des missiles meurtriers contre les coupables »*.

La réponse du représentant soviétique, M. Ovinnikov, a repris, point par point, le nouveau communiqué publié par Tass, mais, y a ajouté quelques commentaires sur l'*« hystérie antisoviétique de l'actuelle administration américaine »*. Estimant que la réunion du conseil de sécurité n'était qu'un *« exercice de propagande »*, il a demandé *« à qui cet exercice peut profiter »*. Réponse : à ceux qui souhaitent compromettre les négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, voire justifier *« une politique irresponsable de préparation à une guerre nucléaire »*.

Les représentants des pays qui comptent des ressortissants parmi les victimes se sont succédé à la tribune, exprimant leurs sentiments d'horreur et d'inquiétude. Le représentant de la France a, pour sa part, demandé au secrétaire général de l'ONU de réunir, dans les quarante-huit heures, les informations susceptibles d'aider le Conseil à se former une opinion.

Le représentant du Canada, M. Pelletier, a fait une proposition en trois points : il demande une enquête *« impartiale »* du secrétaire général de l'ONU ; une enquête de l'Organisation de l'aviation civile internationale visant à améliorer la réglementation ; le versement de dommages aux familles des victimes.

L'observateur de la République de Corée, qui n'est pas membre de l'ONU, accusant l'Union soviétique d'avoir commis un *« acte incompréhensible de violence délibérée »*, a énuméré les revendications de son pays : assurances pour les vols futurs des Korean Airlines, excuses et réparations pour les familles, garanties d'une enquête totale et objective, sanctions contre les responsables, restitution des corps et des débris éventuels de l'appareil. Le débat a été ajourné sans qu'une date soit fixée pour la reprise, le président du Conseil de sécurité, M. Sinclair (Guyana) annonçant qu'il procéderait à des *« consultations »*.

NICOLE BERNHEIM.

APRÈS LES RÉVÉLATIONS DES SERVICES JAPONAIS ET AMÉRICAINS

Trop ou pas assez

En révélant partiellement la communication du pilote du SU-15 avec le centre soviétique de détection qui le guidait pour son interception du Boeing sud-coréen, les services japonais et américains en ont dit trop ou pas assez.

Pas assez, parce qu'il n'a rien été révélé de toutes les séquences précédant l'engagement du tir du missile contre l'avion de ligne : c'est-à-dire les échanges entre les pilotes militaires – puisqu'il y a eu jusqu'à huit intercepteurs différents avant l'attaque du SU-15 – et la base pendant les deux heures qu'a duré le suivi de vol du Boeing-747.

Mais trop, aussi, parce qu'il n'est pas dans l'intérêt des Japonais ou des Américains de révéler indirectement ce qu'ils sont amenés à connaître dans les mécanismes « top secret » des transmissions militaires des Soviétiques dans cette région « sensible » du monde sur le plan stratégique.

En ne révélant pas l'intégrité des messages échangés entre pilotes et contrôleurs soviétiques durant les deux heures qui ont précédé le drame, Japonais et Américains ne donnent publiquement aucune indication précise sur le fonctionnement de la chaîne du commandement, politique et militaire, impliquée dans l'opération. Il n'est rien dit, par conséquent, de la nature exacte des autorités qui ont pris la décision d'abattre le Boeing-747.

C'est probablement le secret, qui sera le mieux gardé, de ces écoutes militaires. Pour la raison que les états-majors occidentaux et leurs alliés en Asie apprendront beaucoup sur les conditions dans lesquelles, en Union soviétique, circule l'information entre les différentes hiérarchies concernées.

En revanche, en révélant le court dialogue final qui a abouti à l'ordre d'engagement d'un missile, les Japonais et les Américains ont apporté la preuve aux Soviétiques qu'ils étaient en mesure d'intercepter, puis de décoder rapidement – aux fins d'analyse opérationnelle – les échanges entre des pilotes de l'armée rouge et la base dont ils dépendent.

Il faut savoir, en effet, que le dialogue entre un avion de combat soviétique et son centre de contrôle, au sol, se fait, dans la grande majorité des cas, non pas par les moyens classiques de la radio UHF ou VHF, mais par le biais d'un télé-affichage des informations et des consignes par telex. Ce dialogue électronique, plus discret, est aussi plus difficile à brouiller et, donc, plus sûr.

Les Japonais et les Américains ont, de toute évidence, réussi à percer les mystères de ce code électronique puisqu'ils ont été, très tôt, capables de mettre sur la place publique l'essentiel du dialogue intercepté par leurs services. Quitte, par cette indiscrétion, que certains jugeront maladroite, à renseigner les Soviétiques qui devront changer de code.

JACQUES ISNARD.

SUD-CORÉEN PAR LES SOVIÉTIQUES

Antisoviétisme ravivé au Japon et en Corée du Sud

De notre correspondant

Tokyo. – « *Depuis vendredi matin, depuis que nous savons que cet acte monstrueux a bien eu lieu, il règne à Séoul une véritable atmosphère de deuil national, de rage et d'impuissance. Une fois de plus, nous sommes victimes des communistes et des puissances qui nous ont divisés. Nous ne pouvons même pas transmettre directement nos protestations à Moscou ou demander justice en faisant appel à l'ONU : l'héritage de la guerre froide nous prive toujours de relations diplomatiques normales avec certains Etats. Il nous faut passer par des intermédiaires, par les Etats-Unis, par le Japon, et cela nous fait enrager.* » Cette réaction d'un ami sud-coréen semble bien refléter l'état d'esprit qui domine à Séoul.

Il ne fait guère de doute que, en Corée du Sud, et également au Japon, les sentiments antisoviétiques vont être durablement ravivés. Ils étaient pourtant déjà très forts. L'histoire – les appétits coloniaux asiatiques de la Russie tsariste, la guerre de 1905, au cours de laquelle, pour la première fois dans l'histoire, une puissance européenne se voyait infliger par des non-Blancs une défaite cuisante, à la bataille de Shimoda – l'anticommunisme profond inculqué à la population par ses protecteurs américains puis par ses dirigeants conservateurs et, plus récemment, les aventures militaires de l'U.R.S.S. en Afghanistan et son comportement envers la Pologne se superposent et se conjuguent pour faire du Russe un mal-aimé au Japon et dans toute la région.

D'autant plus qu'un contentieux territorial - c'est un peu pour les Japonais leur Alsace-Lorraine – sépare Tokyo et Moscou et empoisonne périodiquement les tentatives de réchauffement et de coopération. Tokyo réclame en effet quatre îles situées au sud de l'archipel des Kouriles, que l'armée soviétique occupa en 1945, entrant en guerre contre le Japon au tout dernier moment et dénonçant du même coup unilatéralement le pacte de non-agression qui liait l'empire de Staline à celui d'Hirohito.

Quant aux Coréens du Sud, victimes, d'une part, de la partition de leur pays – à laquelle l'U.R.S.S., puissance occupante du Nord, fut partie prenante – et, d'autre part, de l'invasion déclenchée en 1950 par le maréchal Kim Il-Sung, mis au pouvoir à Pyongyang en 1945, par les troupes soviétiques, ils ne portent guère Moscou dans leur cœur. Pour des raisons purement pragmatiques, des efforts étaient entrepris ces derniers temps pour tenter un dégel diplomatique, et l'on espérait beaucoup, il y a quelques jours encore à Séoul, accueillir des délégations de parlementaires soviétiques et des pays de l'Est, en octobre. Même si le réalisme politique pouvait encore y pousser, il apparaît que le sentiment populaire ne le permettrait pas.

R.-P. PARINGAUX.

RÉUNIS AUTOUR DE LA BASE DE MUTLANGEN EN R.F.A.

Les pacifistes confortés dans la justesse de leurs convictions

De notre envoyée spéciale

Mutlangen. – L'affaire de l'avion abattu par les Soviétiques n'était toujours pas parvenue, vendredi matin 2 septembre, à titiller les consciences des pacifistes rassemblés autour de la base de Mutlangen. Il est vrai qu'on avait à penser à bien d'autres choses : fallait-il s'en tenir à ce blocus très paisible, laisser les journalistes venus du monde entier constater pendant trois jours qu'il ne passait rien, ou bien trouver autre chose, faire le blocus des casernes qui se trouvent dans la ville, par exemple, ou entrer dans la base comme le proposaient les militants américains ? Tout cela était discuté depuis la veille avec un inébranlable sérieux, une gravité et une concentration faisant obstacle à toute information extérieure, fût-elle spectaculaire.

Vendredi matin, donc, Daniel Elsberg, militant pacifiste américain et l'une des vedettes de ce rassemblement, partait à la recherche d'un *Herald Tribune* dans les labours qui entourent la base, après que quelques journalistes l'eurent convaincu de l'importance de l'incident. D'autres militants interrogés sur l'événement paraissaient tout à fait déconcertés par la question et se demandaient en quoi elle pouvait bien les concerner. D'autres estimaient que les circonstances de la catastrophe étaient encore trop peu claires.

Les organisateurs avaient cependant préparé une réaction sous forme de communiqué. L'affaire de l'avion sud-coréen montre, selon eux, à quel point le mouvement pour la paix est nécessaire. Les armes nucléaires, disent-ils en substance, ne sont pas à l'abri de ce genre d'incident, quelle qu'en soit la cause : erreur technique, erreur humaine, dérapage ou folie de quelques-uns. L'une des raisons d'être du mouvement pour la paix est la conviction qu'il ne faut pas s'en remettre, dans le domaine nucléaire, à la prétendue sagesse de quelques « responsables », et l'affaire de l'avion vient évidemment conforter cette conviction.

Quant à l'analyse de l'événement, le communiqué déclare : « *S'il s'agit d'un ordre soviétique : dans quelle situation psychologique l'U.R.S.S. doit-elle se trouver pour agir aussi aveuglément ?* » ; autrement dit, même si les pacifistes n'ont pas osé le formuler clairement, c'est la pression du monde occidental qui met l'Union soviétique dans cet état-là.

En fin d'après-midi, les militants s'étaient mis d'accord pour une « action » autour de l'une des casernes de la ville. Pas de blocus mais une chaîne humaine qui se rompait à chaque fois que des soldats américains voulaient entrer ou sortir.

CLAIRE TRÉAN.

● *Les Verts, parti écologiste*, déclarent, dans un communiqué, voir « *dans l'odieux assassinat de deux cent soixante-neuf personnes à bord du Boeing civil sud-coréen par l'aviation militaire soviétique une nouvelle preuve, combien flagrante, des risques énormes que le surarmement mondial actuel fait courir à l'ensemble de l'humanité. Voilà à quoi mènent l'obsession des jeux guerriers, la paranoïa de la course aux armements* ».

Un dialogue avec Paris encore plus difficile

(Suite de la première page.)

Jugeant qu'il avait besoin du P.C. pour des raisons de politique intérieure, le président Mitterrand s'est montré d'autant plus ferme à l'extérieur envers le Kremlin.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si, au moment où la partie de « bras de fer » Est-Ouest sur les euromissiles entre dans une phase cruciale, les relations franco-soviétiques ne méritent pas un moment de réflexion.

Un moment fatidique

Les conversations de M. Gromyko à Paris devraient plus particulièrement porter sur trois chapitres : les crises régionales, les euromissiles, les relations bilatérales.

● *Aux crises régionales anciennes*, qui n'évoluent guère (Afghanistan, Pologne), s'est ajouté le Tchad, où Paris et Moscou soutiennent les camps adverses, et la destruction « *dans des conditions intolérables* » le Quai d'Orsay) d'un avion de transport civil par les Soviétiques. Au Proche-Orient, Paris et Moscou ne se sont jamais heurtés de front, mais l'engagement de plus en plus profond de la France au Liban et même son aide à l'Irak doivent être peu appréciés du Kremlin.

● *Les euromissiles* fourniront, bien entendu, le gros morceau des conversations. Avant la fin de l'année, ou bien un accord de principe sera intervenu entre Moscou et Washington pour le rééquilibrage en baisse des armements nucléaires en Europe, ou les Américains et leurs alliés auront commencé le rééquilibrage en hausse, et les Soviétiques devront choisir entre la réescalade et la négociation sur de nouvelles bases, ou les Américains et leurs alliés auront renoncé au programme de rééquilibrage décidé il y a quatre ans, véritable capitulation que l'affaire du Boeing devrait plus que jamais exclure.

La réactivation du dialogue franco-soviétique à l'approche de ce moment fatidique s'explique d'autant mieux que, dans cette épreuve de force, la France est désormais en première ligne. L'U.R.S.S. ne refuse pas ou ne refuse plus une réduction importante du nombre de ses euromissiles SS-20, à condition que les fusées nucléaires françaises et britanniques soient prises en compte dans l'arsenal occidental, son objectif étant, de toute façon, d'empêcher la mise en place d'euromissiles américains qui, depuis l'Allemagne fédérale, atteindraient l'U.R.S.S. en six minutes.

Trois questions

En approuvant publiquement dès son entrée à l'Élysée le programme d'euromissiles de l'OTAN, ce que M. Giscard d'Estaing s'était gardé de faire, M. Mitterrand a-t-il inutilement provoqué cette exigence soviétique ? La question est académique. De longue date, les Soviétiques avaient indiqué qu'ils demanderaient, le moment venu, la prise en compte des fusées françaises et britanniques. Le moment est venu, et Paris et Londres, approuvés par Washington, ont répondu non. C'est dans son discours du Bundestag (20 juin 1983) que M. Mitterrand a le plus complètement expliqué son refus. Il répond à trois questions :

Pourquoi le rééquilibrage est-il nécessaire ? Parce que les Soviétiques « multiplient » à l'est de l'Europe des fusées nucléaires pointées sur l'ouest de l'Europe, fusées dont la portée (5 000 km) est suffisante pour atteindre l'Europe occidentale et insuffisante pour atteindre le continent américain.

Pourquoi les fusées françaises et britanniques ne peuvent-elles assurer l'équilibre ? Parce qu'elles ne sont pas implantées sur le territoire de leurs alliés. « *L'équilibre*, dit M. Mitterrand, *implique que des régions entières de l'Europe ne soient pas dépourvues de parade face à des armes nucléaires spécifiquement dirigées contre elle.* » Il s'agit d'« *écarter un danger qui pèse singulièrement sur les partenaires européens non détenteurs de l'arme nucléaire* », risque qu'on appelle parfois le « *découplage* » : l'agresseur serait tenté d'user de l'arme nucléaire, faute d'être certain qu'il déclenchera automatiquement une riposte de même nature. Cela répond incidemment aux pacifistes, qui pensent, malgré Hiroshima et Nagasaki, que le risque de devenir une cible nucléaire est moindre pour qui n'est pas défendu par l'arme nucléaire.

Pourquoi les forces nucléaires françaises et britanniques ne peuvent-elles pas être prises en compte ? Parce qu'elles ne sont pas de « même nature » que les forces américaines et soviétiques. Par leur puissance, leur précision et leur portée, elles peuvent « *dissuader* » l'éventuel agresseur, en le menaçant de dégâts considérables, mais elles ne peuvent pas, comme celles des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., le détruire « *plusieurs fois* ». Cette capacité de « *surtuer* » donne aux superpuissances une marge de négociation dont les puissances nucléaires européennes sont dépourvues.

Enfin, la force nucléaire française est indépendante ; elle n'est pas sous commandement de l'OTAN.

M. Mitterrand aurait pu ajouter que le système nucléaire français étant « *central* », et non destiné aux théâtres d'opération extérieurs, s'apparente plus aux systèmes impliqués dans les négociations américano-soviétiques SALT ou START que dans celles des euromissiles. Sans doute juge-t-il cet argument prématuré. Il entraînerait la France plus loin qu'elle n'est aujourd'hui prête à aller, et il modifierait le cadre et la procédure des négociations. Tout accord substantiel de contrôle, limitation ou réduction des armements nucléaires, ne pourra se réduire aux seules fusées intermédiaires. Il s'inscrira nécessairement dans un accord général sur les armements nucléaires de tout type et impliquera de ce fait tous les pays qui en disposent, non seulement les superpuissances et les Européens, mais également la Chine. Vaste programme.

● *Au chapitre des relations bilatérales*, il est peu probable que les affaires économiques, scientifiques et techniques tiennent une grande place dans les conversations de M. Gromyko. Elles sont traitées par les « petite » et « grande » commissions, dont le fonctionnement normal n'a jamais été interrompu. Dans le bon ou le mauvais sens, les relations politiques n'ont d'ailleurs qu'une influence limitée sur les échanges commerciaux, qui, sauf cas précis (produits stratégiques), obéissent essentiellement aux règles classiques du profit mutuel, comme les contrats sur le gazoduc eurosibérien et les céréales américaines l'ont, une fois de plus, démontré. En tout cas, les échanges franco-soviétiques s'améliorent et le déficit français pourrait, grâce au développement des exportations (+ 70 % pendant le premier semestre), être réduit de près de moitié cette année par rapport à celui de l'an dernier (8 milliards de francs). La France a même eu un léger excédent pendant les quatre premiers mois de 1983.

Des relations anormales

Les vrais problèmes bilatéraux franco-soviétiques sont politiques. Dès 1981, M. Cheysson déclara que les relations entre Paris et Moscou ne seraient jamais « *normales* » (il précisa depuis : « *normales, régulières, intimes et confiantes* »), tant que subsisterait la présence soviétique en Afghanistan – contentieux qui n'a cessé de s'alourdir et de s'étendre à d'autres secteurs. Les sommets « *périodiques* » en usage depuis Georges Pompidou et les échanges annuels de visites des ministres des affaires étrangères furent donc suspendus. Seules furent maintenues les rencontres ministérielles à l'occasion d'événements internationaux divers. Quatre ont eu lieu avant que M. Cheysson aille à Moscou en février 1983, visite que M. Gromyko lui rendra lundi et mardi.

De même que M. Cheysson a rencontré M. Andropov, il est prévu que MM. Mitterrand recevra M. Gromyko mardi. M. Mauroy le recevra aussi en sa nouvelle qualité de vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S. M. Cheysson le recevra lundi soir à dîner et mardi pour un déjeuner « *de travail* ». Ce dernier repas a été « *dégradé* » depuis l'incident aérien. Il avait été d'abord conçu comme un déjeuner « *en l'honneur* » de M. Gromyko avec de nombreux invités. Il est également envisagé que MM. Cheysson et Gromyko se revoient pendant la conférence de Madrid ; le ministre français a d'ores et déjà invité son collègue soviétique à déjeuner, à New-York, avant la fin du mois, pendant l'assemblée de l'ONU.

Le dialogue s'intensifiait donc, comme il est normal avant une échéance grave, sans que les relations s'améliorent pour autant. Avant le drame de mercredi, on avait tendance à considérer à Paris que le dialogue est utile en soi, sans qu'il signifie entente, accord, ni même rapprochement. Cette interprétation, qui risque d'être remise en cause, était celle de M. Giscard d'Estaing (dont la dernière rencontre avec M. Brejnev, à Varsovie, a été si critiquée) et des chanceliers ouest-allemands, dont ni la Pologne, ni l'Afghanistan, ni les euromissiles n'ont interrompu les contacts avec les dirigeants soviétiques.

Ces derniers comprennent mieux que quiconque le langage clair et net et savent « encaisser » sans broncher. L'expulsion sans ménagement en avril dernier de quarante-sept résidents soviétiques, pour la plupart diplomates, et de leurs familles, geste sans précédent en France, en a fourni une nouvelle démonstration. Elle n'a suscité aucune mesure de rétorsion et, comme le montre la visite de M. Gromyko, n'avait même pas affecté les relations franco-soviétiques, techniquement du moins.

MAURICE DELARUE.

M. LEROY (P.C.F.) : des « zones d'ombre »

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du parti communiste, directeur de *l'Humanité*, a déclaré, vendredi 2 septembre, sur France-Inter, qu'il avait « *ressenti une très vive émotion à l'annonce de la perte du Boeing* », mais il a souligné que des « *zones d'ombre* » subsistent dans cette affaire. « *Le monde et l'humanité*, a dit M. Leroy, *ont le droit d'être informés en détail. Il faut des informations de tous les côtés.* »

Samedi, dans *l'Humanité*, M. François Hilsum, membre du comité central du P.C.F., directeur adjoint de son journal, écrit : « *Il est difficile d'admettre que le Boeing ait commis une erreur de navigation aussi importante. On sait que les Boeing sont dotés de trois centrales à inertie, qui leur indiquent en permanence leur position. Que ces trois centrales soient en panne en même temps est extrêmement rarissime. Dans le cas d'une panne dramatique, on peut s'étonner qu'aucun appel à l'aide n'ait été lancé. En tout cas, les informations de provenance américaine n'en disent mot. Cela est d'autant plus troublant que, selon la version américaine, le Boeing avait les moyens d'émettre : à 20 h 23 – trois minutes avant la catastrophe – l'appareil sud-coréen a eu un contact avec la base japonaise de Nemuro. Comment imaginer qu'il n'y ait eu aucun échange radio avec les avions soviétiques ? On sait, de surcroît, mystère supplémentaire, que, en cas de violation d'un espace aérien, un code permet aux pilotes des différents appareils de communiquer visuellement entre eux. De cela non plus il n'est rien dit.* »

M. Hilsum ajoute que ces éclaircissements sont nécessaires pour éviter que « *ce drame ne soit utilisé durablement par ceux qui travaillent à détériorer les relations internationales et à relancer la course aux armements* ». « *Manifestement*, estime-t-il, *l'attitude de Reagan risque de conduire à une crise grave dans les relations internationales. Les réactions de la droite française vont dans le même sens.* »

Etranger

GRANDE-BRETAGNE

Un syndicat et son « baron » à l'ère thatchérienne

Les leaders des grandes centrales syndicales sont en Grande-Bretagne les épouvantails des classes possédantes, et l'un d'entre eux tout particulièrement : Moss Evans, « patron » du tout puissant Transport and General Workers Union.



Dessin de VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Londres. – Le grand cauchemar des classes moyennes britanniques n'a jamais été la menace nucléaire, ni la dégradation des services publics, ni la cure d'amaigrissement infligée à la Royal Navy, ni même la paupérisation relative du pays.

Le titre d'épouvantail préféré des classes possédantes, de croquemitaine des quartiers chics, est traditionnellement détenu par les grands leaders syndicaux – à égalité avec les fortes têtes de la gauche travailliste. Les journaux populaires les ont élevés au rang de « barons » mais leur inflige le traitement de choc habituellement *réservé* aux détrousseurs de vieilles dames ou aux violeurs de petites filles. Ils ne peuvent pas avoir bonne presse.

Déclenchent-ils une grève ? On les accuse de mener le pays à la ruine dans le seul but de satisfaire leur soif de puissance. S'attaquent-ils au harcèlement sexuel dont sont victimes certaines femmes sur leur lieu de travail ? On les raille et on leur conseille de s'intéresser à des choses plus sérieuses. Plus le syndicaliste est puissant, plus le traitement est sévère.

Coupures de presse peu flatteuses

De ce point de vue, on peut difficilement s'exposer davantage que Mostyn (dit Moss) Evans, secrétaire général du plus grand syndicat de Grande-Bretagne, le Transport and General Workers *Union (T.G.W.U.)* et, *à ce titre*, héritier du passé le plus prestigieux du syndicalisme britannique. Ce Gallois de cinquante-huit ans, courtaud, râblé, chaleureux, à l'accent légèrement chantant, se dit très offensé par l'hostilité de Fleet Street. Spontanément, il étale une masse de pièces à conviction sous forme de coupures de presse peu flatteuses.

Mais, dans le fond, Moss est-il vraiment blessé ? Car, comme il *le reconnaît lui-même, on ne devient pas chef de la plus grande organisation ouvrière du pays sans* posséder ou acquérir soi-même *une bonne dose de rudesse. Un* chef d'entreprise qui eut l'occasion de croiser *le fer avec ce* redoutable négociateur a dit de lui qu'il avait *« un sourire comme une lame de rasoir ».*

Le bureau de Moss Evans se trouve au quatrième étage d'un bâtiment des années 20, Transport House, *situé dans le quartier* de Westminster, à deux pas de la Tamise. *Une* pièce spacieuse sans prétention, avec, en son centre, un assemblage de tables en forme de « T » (comme transport, évidemment). Aux murs, nul portrait du maître des lieux comme dans le cabinet du « roi Arthur » Scargill, le farouche leader des mineurs.

Contrairement à son redoutable collègue, Moss Evans n'essaie pas de se mettre en valeur en adoptant des poses de P.-D.G. d'extrême gauche. Décontracté, une *jambe balante sur l'accoudoir de* son fauteuil, il parle avec enthou*siasme du syndicat qu'il dirige de*puis 1978.

Le T.G.W.U. est une vaste organisation fédérale forte de huit mille branches et d'une centaine de syndicats représentant une kyrielle de professions disparates : chauffeurs de poids lourds, gardiens de phares, dockers, pêcheurs, coiffeurs, serveurs, jardi*niers, ouvriers* de la chimie et de l'automobile, etc. Le syndicat subventionne vingt-cinq députés travaillistes et possède cinq représentants au conseil général du Trade Union Congress (T.U.C.), la centrale syndicale britannique. Depuis sa création, le 1er janvier 1922, le T.G.W.U. a joué un rôle de premier plan dans le mouve*ment syndicalo-travailliste* comme dans la conduite des affaires *publiques* jusqu'à l'avènement du thatchérisme.

La forte poussée du chômage qu'a connue la Grande-Bretagne au cours des quatre dernières années a considérablement réduit les effectifs du T.G.W.U. comme ceux des autres organisations ouvrières. De 2,1 millions en 1979, le nombre de ses adhérents est tombé à 1,6 million en 1982. Contrairement à bien d'autres syndicats cependant, le T.G.W.U. n'a pas été affecté financièrement par la chute du nombre de ses cotisants. Moss Evans est même en position d'affirmer fièrement que *son organisation est « plus riche »* qu'auparavant grâce à un doublement des cotisations (passées de 25 à 50 pence par semaine). De 23,7 *millions de livres en 1979*, les revenus du syndicat sont passés à 39,7 *millions en 1982*.

La traversée du désert

Autre preuve de la bonne santé du Transport and General : il a absorbé deux petits syndicats supplémentaires l'année dernière. A Transport House, on espère ravir un jour au géant allemand E.G. Metal (2,8 millions de membres) le titre de plus grand syndicat d'Europe.

Au sein du parti travailliste, le T.G.W.U. possède le plus important « vote bloqué » et joue de ce fait un rôle primordial dans l'élection des dirigeants du parti. En accordant son soutien à Neil Kinnock, candidat de l'aile gauche du Labour au poste de leader, le T.G.W.U. l'a assuré d'une victoire quasi certaine sur Roy Hattersley, le 2 octobre prochain.

Le syndicat de Moss Evans a perdu en revanche l'influence qu'il exerçait traditionnellement sur la politique du gouvernement. En 1977, un sondage d'opinion avait révélé qu'une majorité de Britanniques considérait le secrétaire général du T.G.W.U. comme le personnage le plus puissant de Grande-Bretagne, avant même le premier ministre. Depuis, les choses ont bien changé. Deux ans plus tard, en effet, Margaret Thatcher remplaçait James Callaghan à Downing Street.

Du jour au lendemain, les silhouettes des leaders syndicaux, Moss compris, disparaissaient des corridors du pouvoir. Finies les fameuses sessions bière-sandwich entre ministres et syndicalistes. La rupture d'avec la pratique en vigueur depuis la fin de la guerre était d'autant plus brutale que les « barons » avaient été particulièrement gâtés au cours des trois années précédentes par l'ancien syndicaliste Callaghan.

Pour le T.G.W.U., comme pour les autres syndicats, la traversée du désert commençait, rendue encore plus déprimante par l'introduction d'une législation destinée à réduire le pouvoir syndical. En juin de cette année, nouvelle catastrophe pour les syndicats : les conservateurs remportent à nouveau les élections et disposent d'un mandat tout neuf pour réglementer encore davantage les pratiques syndicales.

Face à une réalité aussi défavorable, on pourrait s'attendre qu'un Moss Evans qui dit ne rien attendre du gouvernement, sinon des ennuis, fera tout pour assurer la victoire du Labour aux prochaines élections. Eh bien ! Pas du tout. A l'instar de tant d'autres syndicalistes et militants travaillistes, le leader du T.G.W.U. estime que le parti travailliste doit rester fidèle au programme électoral très à gauche qui l'a conduit si brillamment à la déroute électorale.

Caméléons

Il exclut notamment toute possibilité de compromis en ce qui concerne le désarmement nucléaire unilatéral, une position que le syndicat défend depuis 1947 (le T.G.W.U. est représenté dans pratiquement toutes les organisations pacifistes britanniques). *« Je suis un socialiste »*, dit Evans, en guise d'explication. *« Je ne souhaite certainement pas que nous passions notre vie à traverser le désert, mais nous devons encore moins nous transformer en caméléons pour gagner des élections. Il faut que nous arrivions à convaincre les gens. »*

On peut voir dans les origines de Moss Evans une explication à son *inflexibilité* politique. Le leader du T.G.W.U. se souvient d'une enfance très démunie, des tasses de thé que son frère et lui devaient partager *(« l'un buvait dans la tasse, l'autre à la soucoupe »)*, de son père qui passa quatorze ans au chômage, et de sa mère qui commença de gagner sa vie à douze ans et qui dut travailler le jour comme postière et la nuit dans une briqueterie pour nourrir ses douze enfants. C'est cette courageuse Galloise qui fit découvrir la politique à Moss en l'*emmenant dans des meetings* dès qu'il eut cinq ans.

A la même époque, une certaine Margaret, fille d'épiciers du Lincolnshire, née la même année que Moss, suivit loin des vallées galloises un chemin radicalement *différent, qui devait faire d'elle*, cinquante ans plus tard, la championne des classes moyennes face au pouvoir syndical.

JEAN-MARIE MACABREY.

YEMEN DU NORD

Le qat, fléau bien-aimé

Rarement drogue eut des effets plus désastreux pour l'économie. Pourtant, dans la région de l'ancienne « Arabie Heureuse », le bonheur s'appelle qat. La feuille procure moins un « trip » que le moyen de retrouver l'extase de l'art et de la vie sociale.

Maisons immenses, richement décorées de la vieille ville, frais faubourgs-oasis, la capitale légendaire du Yémen est entourée d'une couronne verte d'une étrange homogénéité, tressée d'îlots d'arbustes tous semblables et cultivés avec soin. C'est le qat, le « thé vert des Arabes », feuille aux effets excitants, mille fois dénoncée ou glorifiée.

Le jour s'est levé, et Sanaa s'active. Dans les champs voisins, on cueille les branches luisantes de rosée qui vont être vendues au marché. Pour le Yéménite, la principale occupation de la matinée, après le travail, consiste à acheter des bottes de qat dans un des sept principaux souks, aux portes de la vieille ville.

Le choix n'est pas simple : il existe presque autant de variétés de qat que de lieux de production ; et, suivant sa provenance, ses effets diffèrent. Le meilleur vient des régions centrales du pays, où la terre est plus arrosée et le climat moins rude. *Du Djebel Saber, au sud, provient une qualité plus réputée encore : c'est* le seul endroit où les femmes le cultivent.

Le bon acheteur se doit de marchander ; tous les jours, chez le même marchand, la discussion est interminable, et pourtant le cours *de la feuille verte ne varie que* très peu.

L'importance du produit lui confère un prix qui détermine directement tous les autres. Quand la botte de qat renchérit, tous les aliments augmentent en proportion. Ainsi l'excitant est maintenu à un prix artificiellement élevé. Le gouvernement, qui, en théorie, peut contrôler le marché en le taxant, intervient le moins possible. La récente histoire du Yémen a en effet prouvé qu'une augmentation de la taxe sur le qat pouvait avoir des conséquences désastreuses pour la stabilité du pouvoir. A l'inverse, le président Hamdi devint extrêmement populaire en 1977 pour avoir supprimé la taxe sur le qat et garanti à chaque soldat sa ration journalière.

Le plus beau moment

Aujourd'hui, une botte de qat coûte environ 90 rials (1). A titre *de comparaison, un infirmier* gagne 1 000 rials par mois. « Mâ*cher » coûte cher mais* n'est pas pour autant réservé aux riches. Pour près de 80 %, la population s'adonne à ce plaisir coûteux.

L'activité du marché qat bat son plein vers midi. Le vendeur, généralement aisé, l'est moins que le paysan qui cultive cette plante miraculeuse. Ayant abandonné les cultures vivrières et faisant fi *du souci d'autosuffisance natio*nale en matière alimentaire, il n'a aucun intérêt à s'échiner à produire du sorgho ou du maïs quand la feuille miraculeuse rapporte dix fois plus. Le citadin est donc un parent pauvre de l'agriculteur, et la ville gagne péniblement l'argent qu'elle transfère chaque jour à la campagne.

Constipation et impuissance

Excitant, proche dans sa composition des amphétamines et censé transporter *« au paradis d'Allah »*, le qat coupe en outre l'appétit. Il permet donc des efforts soutenus et prolongés même en cas de sous-alimentation, mal héréditaire au Yémen. Mais son goût est déplaisant et ses effets secondaires désagréables. Responsable d'insomnies, de constipation et même d'impuissance, il exige d'être mâché des heures durant, réduit en poudre et emmagasiné dans une joue avant qu'on puisse en avaler le jus amer.

Rien de tout cela ne décourage le « mâcheur » yéménite. Après avoir acheté son qat au marché, il enfourche une moto recouverte d'autocollants au nom d'Allah et de décorations bariolées, serrant sous son bras sa *botte de qat* bien emballée dans une feuille de plastique. *Ravi, il rentre chez lui pour* le plus beau moment de la journée, la séance de qat.

Le repas de midi terminé, la prière faite, les hommes se rassemblent dans la plus belle pièce de la maison, le *mafrag*. Salle de repos et lieu d'agrément, celui-ci est toujours *placé* tout en haut de l'immeuble, offrant la plus belle vue. *Ce sens de l'esthétique se re*trouve dans l'organisation du *mafrag : des tapis, des coussins*, sont disposés avec art dans la pièce aux vitraux multicolores, des narghilés sont préparés. Quand les invités arrivent, le rituel commence. Ses formes sont déterminées depuis plus de trois siècles. A Djibouti ou en Ethiopie, l'usage du qat obéit à d'autres règles.

Autant dire qu'il est difficilement concevable, au Yémen, de travailler l'après-midi et de sacrifier ainsi le temps sacré du qat. De sorte que les rues, les bureaux et les campagnes sont étrangement vides pendant les heures les plus chaudes. Jusqu'au coucher du soleil où la séance se termine, les quelques personnes encore dehors sont les chauffeurs de taxi, les vendeurs dans leurs échoppes ou les artisans du souk. Bien souvent, la boule de qat gonfle leur joue et des branches vertes les accompagnent dans leurs activités.



Dessin de FRANCHINI.

Un rite social

Les Yéménites voient dans le qat un moyen de se rassembler et de se divertir. Ainsi, bien avant d'être une drogue dangereuse ou, comme le dirent les premiers observateurs occidentaux, *« une habitude dramatique pour la santé »*, il *fut et demeure un rite* social. Ainsi, on se réunit toujours entre personnes du même sexe et de même rang social. Les femmes ont elles aussi leurs parties de qat ; moins grosses consommatrices, elles sont néanmoins ravies d'avoir une occasion de se retrouver entre elles.

Selon la tradition, l'hôte place *ses invités où il le désire et leur* « jette le qat », ce qui leur permet d'honorer particulièrement tel ou tel invité. La partie de qat est *donc un lieu où les relations de* pouvoir s'expriment ; c'est aussi le *cadre privilégié* des discussions politiques. Toute décision importante se prend là et non dans les cabinets ministériels. Les révolutions de 1948 et de 1962 y furent, dit-on, organisées. Enfin, la séance de qat favorise l'inspiration littéraire ou artistique de chaque participant, l'amenant à composer chansons et poèmes. *Mission* remplie, l'excitation, à son comble après deux ou trois heures de consommation ininterrompue, décroît peu à peu. Devenus silencieux et maussades, les invités rentrent chez eux, jusqu'au prochain rendez-vous du rêve.

Au Yémen, un père dit à son fils : *« Mange du qat, petit, et tu deviendras un homme. »* C'est dire si la petite feuille verte a envahi les imaginations et les habitudes. Fléau pour la santé, obstacle au développement, calamité pour l'agriculture. Certes, mais chaque jour qu'Allah a créé, le Yéménite, imperturbable, « mâche ».

LAURENCE AUER.

(1) Le rial yéménite vaut 1,70 F environ.

Dates

RENDEZ-VOUS

5 septembre. *Berlin-Est* : rencontre Schmidt-Honecker.
Grande-Bretagne : congrès des syndicats.

7 septembre. *Genève* : fin de la conférence sur la Palestine.

7-9 septembre. *Madrid* : fin de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

8 septembre. *Israël* : fête du nouvel an juif.
Chine : arrivée du vice-ministre soviétique des affaires étrangères.

11-12 septembre. *Norvège* : élections municipales.

Sports

Jusqu'au 11 septembre. *Tennis* : Internationaux des États-Unis à Flushing-Meadow.

7 septembre. *Football* : Danemark-France à Copenhague.

10 septembre. *Football* : championnat de France (8e journée).

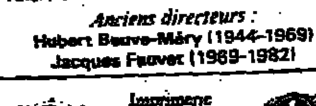
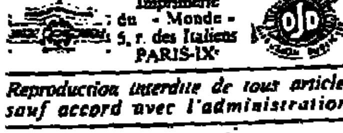
11 septembre. *Automobilisme* : Grand Prix de formule 1 d'Italie à Monza.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,80 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

IL Y A DEUX CENTS ANS

La naissance des États-Unis d'Amérique

Le 3 septembre 1783, Benjamin Franklin, John Adams et John Jay signent avec l'envoyé du roi d'Angleterre le traité mettant fin à la guerre d'Indépendance. Par ce texte, la monarchie britannique reconnaît désormais l'existence des Etats-Unis d'Amérique.

La scène a lieu, le matin, dans une modeste chambre de l'hôtel d'York, qui existe toujours, rue Jacob à Paris. Puis tout le monde s'entasse dans des carrosses en direction du décor autrement imposant du château de Versailles, où, l'après-midi du même jour, en grande cérémonie, la France et l'Angleterre signent la paix entre elles en présence des Américains. Le contraste entre la simplicité du premier traité et la solennité du second montre l'importance respective à l'époque des pays concernés.

La France et l'Angleterre sont des « superpuissances » qui ont l'habitude d'avoir affaire l'une à l'autre pour la guerre ou pour la paix. Les Etats-Unis ne sont qu'une lointaine colonie, encore peu peuplée, qui vient d'accéder à la souveraineté à la grande surprise de la métropole, et que celle-ci n'entend pas traiter avec trop de considération.

Abaisser l'Angleterre

Pour la France, c'est la revanche de la guerre de Sept Ans et du traité de Paris de 1763, qui consacrait la ruine de l'empire colonial français, en particulier du Canada. Louis XVI, à la différence d'une partie de la noblesse française, La Fayette en tête, n'avait pas apporté son aide aux Américains pour des raisons idéologiques. Pas plus que son ministre des affaires étrangères, Vergennes, il n'avait de sympathie pour des colons rebellés contre leur roi. Mais il s'agissait d'abaisser l'Angleterre... Le roi ordonna un jour de fête et des prières d'actions de grâces pour la paix. On distribua du vin et des saucisses au peuple de Paris, qui dansa dans les rues, en portant des toasts innombrables à Benjamin Franklin (1).

Franklin était en effet devenu l'idole des Parisiens. L'historien Claude Manceron, qui a été chargé par M. Mitterrand d'organiser les cérémonies du bicentenaire des traités, note que les habitants de la capitale étaient volontiers enclins aux modes : une année les montgolfières, une autre le « magnétiseur » Mesmer. L'intérêt pour Franklin s'était pourtant maintenu depuis qu'il avait fait son apparition à Paris en 1776 pour obtenir l'appui de la France aux insurgés.

Franklin surveillé par la police

Ce vieillard vêtu simplement avait frappé les foules parce qu'il correspondait exactement à l'idée qu'on se faisait alors de ces étranges « républicains » d'outre-Atlantique qui voulaient instaurer une société sans roi ni privilèges. Son costume, jugé austère, et qu'on imaginait, à tort, être celui des Quakers, tranchait sur les perruques poudrées et les flots de rubans de la noblesse. Avec ses longs cheveux blancs, son bonnet de fourrure qu'il portait en alternance avec un vaste chapeau de poil de castor et ses bas tricotés, Franklin offrait l'image parfaite du « vertueux citoyen américain ».

Au début, la police le surveille. « *Le bruit que fait son arrivée est inconcevable* », note un rapport envoyé à Vergennes. Et le ministre des affaires étrangères demande au préfet de police d'interdire qu'on parle de l'« *Américain* » dans les cafés...

Son collègue, John Adams, qui ne l'aime guère, est également obligé de constater : « *Son nom est connu de tous, aussi bien du roi, des nobles, du clergé, que du peuple, à tel point qu'il n'y a pas en France un paysan ou un bourgeois, un valet de chambre ou un cocher à qui son nom ne soit familier et qui ne le considère comme un ami de l'humanité (...). On parle de lui comme s'il allait ramener l'âge d'or (...). On dit que ses idées et son exemple vont abolir la royauté, l'aristocratie et toute la hiérarchie sociale dans le monde entier.* »

En fait, Franklin vient d'inventer la propagande moderne. Il se considère comme l'envoyé des jeunes États-Unis non seulement auprès de la cour, mais aussi de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple. Aimant dîner en ville, il joint d'ailleurs l'utile à l'agréable. A la fin d'une de ces agapes données en son honneur, l'abbé Morellet compose ce couplet : « *Ils veulent l'indépendance. Pour boire des vins de France. C'est là le fin. Du projet de Benjamin.* »

Franklin est surtout un excellent diplomate. Il sait garder de bons rapports avec les Français, alors que les péripéties de ces négociations à cinq (l'Espagne et les Pays-Bas préparent également leur paix avec l'Angleterre) les rendent parfois difficiles. Il n'a pas l'intransigeance de son collègue Jay, qui avait voulu imposer, comme préliminaire, une condition inacceptable pour l'orgueil britannique : que l'Angleterre retire d'abord ses troupes du continent américain.

Depuis la victoire franco-américaine de Yorktown sur l'armée anglaise, le 19 octobre 1781, la paix est en vue. Les Anglais ont eu 8 000 prisonniers, ont perdu 214 canons et 22 drapeaux. Ces chiffres sont considérables, si l'on tient compte de la faiblesse des effectifs engagés de part et d'autre dans la guerre d'Indépendance.

Les troupes anglaises, musique en tête, ont dû défiler entre les rangs des soldats américains et français. Et, humiliation suprême, le général britannique O'Hara, représentant son supérieur lord Cornwallis, opportunément malade, a dû remettre son épée à George Washington. Il s'apprêtait à la tendre au marquis de Rochambeau, chef du corps expéditionnaire français, quand un adjoint de ce dernier l'en empêche. « *Vous faites erreur, monsieur. Le commandant en chef de notre armée est sur votre droite* » (2), lui dit-il. Se rendre aux Français n'aurait été qu'une péripétie — somme toute honorable — dans la lutte séculaire entre les deux nations. Mais remettre son épée à des rebelles, voilà qui bouleversait l'ordre du monde...

Dessin de ROUIL

Un second événement militaire, inverse du précédent, a lui aussi, paradoxalement, aidé la paix. La flotte du comte de Grasse a été en partie détruite et son chef fait prisonnier par les Anglais à la bataille des Saintes, près de la Guadeloupe, dans les Antilles, en avril 1782. « *Ce choc moral sera finalement bénéfique*, écrit Claude Manceron : *les Français, qui commençaient à crâner, en rabattront, et les Anglais, qui se repliaient en serrant les dents, se détendront. Ils vont pouvoir causer. On n'attendait que cela dans les deux Mondes : ces quelque deux mille morts pour le souper des diplomates.* » (3)

Gibraltar

Les négociations furent longues et difficiles. L'Espagne, alliée de la France depuis 1779, mais non des Etats-Unis, entendait récupérer Gibraltar, ce dont la Grande-Bretagne ne voulait entendre parler à aucun prix, préférant même au besoin reprendre la guerre. Les Espagnols se firent une raison. « *Deux choses seulement subsistent aujourd'hui des traités de 1783*, écrit Richard Morris : *l'amitié franco-américaine et la mainmise de la Grande-Bretagne sur Gibraltar* » (4)...

Le traité de Versailles comportait en effet de nombreuses clauses territoriales. La Grande-Bretagne affirmait sa propriété sur Terre-Neuve et retrouvait dans les Antilles Grenade et les Grenadines, la Dominique, Saint-Christophe et Saint-Vincent. La France récupérait Sainte-Lucie et se voyait attribuer, entre autres, le comptoir de Gorée en Afrique et celui de Pondichéry aux Indes.

La guerre avait coûté très cher au Trésor français. Turgot, contre Vergennes, avait d'ailleurs estimé que la France ne possédait pas les moyens financiers pour mener un aussi long conflit. Ces dépenses affaiblirent la monarchie et sont l'une des causes indirectes de la Révolution. Et surtout, la popularité de Franklin et le témoignage des soldats français de retour d'Amérique avaient servi à propager les idées républicaines.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) *Triumph in Paris : The Exploits of Benjamin Franklin* », de David Schoenbrun, Harper and Row, New-York, 1976.

(2) *Le Vent d'Amérique, 1778-1782*, de Claude Manceron, Robert Laffont.

(3) *Le Bon Plaisir, 1782-1785*, de Claude Manceron, Robert Laffont.

(4) *The Treaty of Paris 1783*, de Richard B. Morris, Library of Congress, 1973. Il faudrait y ajouter, cependant, la possession par la France de Saint-Pierre-et-Miquelon.

LES VIETNAMIENS AU CAMBODGE

Cent soixante-dix ans d'histoire commune

Il y a cent soixante-dix ans, l'empereur d'Annam Gialong chassait de la capitale khmère d'alors, Oudong, un régime pro-siamois et remettait sur le trône un souverain à sa dévotion, Ang Chan II. Il y a quatre ans, en 1979, le Vietnam, après avoir chassé les Khmers rouges de Phnom-Penh, y installait une République populaire à sa dévotion, présidée par M. Heng Samrin. Flux et reflux d'encombrants voisins.

La guerre qui se poursuit depuis lors au Cambodge le long de la frontière thaïlandaise entre Vietnamiens et leurs alliés khmers d'une part, et la résistance cambodgienne soutenue par Bangkok de l'autre, et qui a connu sa plus violente offensive au début d'avril, a dégénéré à plusieurs reprises en affrontements directs entre soldats vietnamiens et soldats thaïlandais. Elle apparaît à première vue comme l'ultime phase de la stratégie de Hanoï pour contrôler l'Indochine. Depuis janvier 1979, les Vietnamiens s'efforcent en effet de « *nettoyer* » le pays de toute opposition, armée ou non, et d'y installer des structures semblables aux leurs.

Mais cette rencontre sur le terrain de bataille entre Vietnamiens et Thaïlandais est au moins autant la manifestation de la rivalité séculaire entre les deux principales puissances de l'Asie du Sud-Est péninsulaire.

Tout a commencé il y a environ cinq cents ans, avec la décadence de l'empire khmer et de la puissance laotienne. Petits Etats dynamiques et militaires, l'Annam et le Siam se sont nourris de leurs dépouilles jusqu'à atteindre leur taille actuelle. Saigon fut créée il y a à peine deux cents ans en plein territoire khmer ; le nord-est thaïlandais, Lao, fut annexé au siècle dernier.

La dernière amputation du Cambodge par le Vietnam, sous les Français, remonte à 1914 ; il faudra attendre 1946 pour que la Thaïlande renonce définitivement aux provinces orientales du Cambodge et 1962 pour qu'elle restitue le temple de Preah-Vihear. Le sort du Laos ne fut guère plus enviable.

Depuis le dix-huitième siècle, le Cambodge a été tiraillé entre la suzeraineté au trône de Bangkok et à celui de Hué, jusqu'à ce que l'incapacité de chacun de ces deux protecteurs à chasser son rival débouche, en 1845, sur une cosuzeraineté. Déjà, en 1715, les Siamois ayant menacé le port de Hatien, l'aventurier chinois qui le contrôlait avait demandé protection à l'empire d'Annam.

Les conflits se succédèrent, les flottes siamoises allant, sans succès, jusqu'au delta du Mékong. Quand il fut assassiné en 1782, le roi Taksin du Siam caressait l'idée d'annexer définitivement le Cambodge, plutôt que de le déguster bouchée après bouchée d'ouest en est, empêchant ainsi les Vietnamiens de l'avaler d'est en ouest.

En 1794, une armée siamoise ramenait à Oudong le prince khmer Ang Eng, le faisait couronner et imposait sa suzeraineté. Son successeur Ang Chan II ayant cherché à réduire cette dépendance en demandant appui à Hué, fut chassé par une armée siamoise et se réfugia à Saigon en 1811. Deux ans plus tard, Ang Chan II était remplacé sur son trône par des soldats vietnamiens. Le Cambodge devint un protectorat, puis, en 1841, une colonie contrainte à adopter langue, religion, coutumes, administration vietnamiennes. La reine Ang Mei fut détrônée, déportée avec ses partisans. Toutefois, en 1845, les Khmers se soulevèrent.

L'armée du général siamois Bodin, avec ses éléphants, vint à leur secours, ou plutôt vint profiter de la révolte pour reprendre pied au Cambodge. Siamois et Vietnamiens, chacun au nom de leurs protégés, se livrèrent une guerre sans merci ; les premiers occupaient la capitale Oudong, les seconds la future capitale, Phnom-Penh. Aucun ne parvenant à l'emporter, ils firent du Cambodge un coprotectorat, tout en avalisant mutuellement leurs dernières conquêtes, l'ouest du Cambodge pour le Siam, la Cochinchine pour les Vietnamiens.

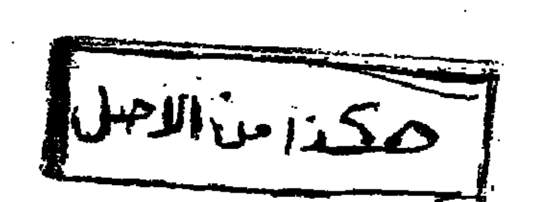
Les déportations massives

A ce moment, il ne restait plus grand-chose du brillant empire d'Angkor, dont les ruines recouvertes par la jungle furent redécouvertes peu après par Henri Mouhot. Le pays était ravagé, les rizières retournaient à la brousse. Survivaient à peine quelques centaines de milliers de Khmers, fugitifs dans un pays transformé en champ de bataille. Les déportations massives de dizaines de milliers d'adultes pour creuser des canaux, ou de populations entières, avaient mené le royaume, déchiré comme aujourd'hui par les luttes intestines, au bord d'une disparition qu'empêchera, en quelque sorte, l'arrivée des Français.

De cette époque, les Khmers ont gardé le souvenir, cultivant un nationalisme à fleur de peau fondé sur des récits d'atrocités ressassés de génération en génération. Le ressentiment à l'égard des Vietnamiens est plus fort qu'envers les Thaïlandais. Sans doute parce que les Vietnamiens ont une culture différente, et plusieurs centaines de milliers d'entre eux vivaient au Cambodge jusqu'à ce qu'ils en soient chassés sans ménagements par le régime Lon Nol en 1970. Les Cambodgiens, lorsqu'ils évoquent le passé d'atrocités vietnamiennes, parlent encore du « *thé des Messieurs* » que les envahisseurs faisaient chauffer, la tête de Khmers suppliciés servant de support au milieu du brasier. D'où ce nationalisme khmer exacerbé, qui dégénéra en xénophobie maladive chez les Khmers rouges.

Le « *tampon cambodgien* » a cessé d'être. Mais Bangkok et Hanoï maintiennent toujours leurs protégés, les uns au pouvoir de Phnom-Penh, les autres au sein de la coalition antivietnamienne à la frontière thaïlandaise. Des princes, des fonctionnaires et des militaires comme jadis ; certains fidèles à leurs maîtres, la plupart tentent de les utiliser pour recouvrer leur indépendance. L'équilibre est cependant bel et bien rompu au profit du Vietnam. Le conflit risque d'être long entre Vietnamiens, qui veulent conserver une conquête guignée depuis deux siècles, et Thaïlandais, qui espèrent rétablir leur influence sur une partie du pays ou, tout au moins, obtenir son retour à la neutralité. A moins que, une fois de plus, le Cambodge fasse les frais d'un compromis entre ses puissants voisins.

PATRICE DE BEER.



France

LE CONTENTIEUX DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Violente polémique à Antony

Alors que les « combats » de mars ne sont pas encore oubliés, la tension se fait de nouveau assez vive à Antony (Hauts-de-Seine), dans l'attente d'une décision du Conseil d'Etat qui doit, au milieu de septembre, confirmer ou infirmer la décision du tribunal administratif de Paris d'invalider le résultat du second tour des élections municipales et de suspendre la totalité des élus de la ville.

Il est fini, ici, le temps des scrutins municipaux tranquilles, au pas de sénateur, temps où les notables retrouvaient, après quelques poignées de mains et vins d'honneur, le chemin de leur bureau de maire. L'année 1983 aura marqué un tournant ; à Antony comme dans de nombreuses communes françaises, et tout particulièrement en région parisienne, c'est la passion, voire parfois la violence qui a servi de toile de fond au dépouillement du second tour des élections municipales.

Dans un bel ensemble, candidats de gauche et de droite ont mobilisé leurs partisans, quelque fois leurs gros bras, pour défendre ou attaquer des mairies passées jusqu'alors inaperçues. Ainsi, à Antony, trois cents militants du R.P.R., venus de la capitale, avaient été appelés à la rescousse par Me Patrick Devedjian, tête de liste du Rassemblement, pour contrôler le dépouillement et parer toute fraude dont il soupçonnait les communistes sortants d'être les fers de lance.

Dans les vingt-six bureaux de vote de la commune, ils devaient se colleter aux militants communistes et socialistes, ainsi qu'à de nombreux sympathisants de la liste d'union de la gauche — ils étaient un millier ainsi rassemblés, affirme Me Devedjian, — venus, eux, pour prévenir *« toute provocation des chiraquiens »*.

Si dans vingt-trois bureaux le dépouillement s'est effectué à peu près normalement, dans trois autres des incidents ont eu lieu, qui ont conduit le tribunal administratif à annuler les élections. La liste d'union de la gauche menée par M. André Aubry, maire sortant et conseiller général communiste, avait devancé de 419 voix (1,47 %) celle de Me Devedjian, qui a le premier, bien sûr, saisi le tribunal.

Dans son jugement, le tribunal a retenu que vingt-quatre électeurs ont voté alors qu'ils avaient été radiés des listes électorales — accusation lancée par Me Devedjian, — que d'autres avaient voté sans carte sans qu'il en soit fait mention sur les procès-verbaux, que les présidents des bureaux n'ont pas exigé la présentation d'une carte d'identité, qu'enfin des paquets d'enveloppes ont été jetés sur certaines tables de dépouillement ou retrouvés au sol. Il s'est fondé pour cela sur *« des témoignages versés au dossier, corroborés par les documents électoraux »* et sur *« un constat d'huissier dressé à la demande des protestataires »*.

C'est là que le bât blesse. Les élus de gauche invalidés et suspendus par le tribunal administratif de Paris — la commune est administrée par une délégation spéciale dépêchée par le préfet — s'étonnent que la juridiction ait retenu en bloc les accusations portées par des militants et soulignent que l'huissier qui a fait les constats d'irrégularités est membre du R.P.R. et conseiller municipal de Levallois sur la liste de M. Balkany.

A chacun des considérants retenus par le tribunal, ils opposent leur version des faits, tout aussi précise que les accusations lancées contre eux par Me Devedjian. *« Ainsi*, explique M. Pierre Blanchard, secrétaire de la section socialiste d'Antony, *à propos des vingt-quatre électeurs votants et prétendument radiés, le tribunal n'a pas tenu compte des documents électoraux : sur les vingt-quatre cas cités par M. Devedjian, neuf électeurs n'ont jamais été radiés et n'ont jamais quitté la commune. Il reste donc seize émargements anormaux sur un total de vingt-neuf mille émargements effectués par quelque deux cents assesseurs de toutes tendances. Peuvent-ils vraiment constituer la preuve d'une fraude ? »*

Sans nier que des problèmes ont eu lieu la nuit du 13 mars dernier, les socialistes locaux en attribuent l'entière responsabilité aux membres du R.P.R., qui ont *« entretenu un climat de haine »* tout au long du scrutin. Il reste à leurs yeux que quatre-vingt-sept bulletins dans le bureau 17 et cent vingt bulletins dans le bureau 19 peuvent être contestés. *« On est loin,* souligne M. Blanchard, *des 419 bulletins qui nous séparent de nos adversaires. Ils ont bel et bien subi une défaite politique à Antony. »*

Attaques

Cette attitude est également celle des communistes de la ville. M. André Aubry, qui avait enlevé la mairie en 1977 à M. Georges Suant, ex-membre de la S.F.I.O. rallié dans les années 60 à la droite, est tout à fait serein. *« Je ne préjuge pas de la décision du Conseil d'Etat comme le fait ces jours-ci Me Devedjian dans une lettre à la population, expédiée curieusement aux Antoniens dans une enveloppe du conseil régional... Nous sommes sûrs de notre bon droit. Le tribunal administratif a de beaucoup dépassé ce qui est inscrit dans les textes. Il reste qu'aucun élu n'a été mis en cause et n'a commis de fraude. Voilà la vérité. »*

M. Aubry estime bien au contraire qu'il est *« victime d'une campagne de diffamation, d'une machination mise en place bien avant les élections municipales. La droite a édité au printemps une plaquette sur moi, où il était écrit que j'étais sous le coup d'une instruction juciciaire pour avoir frappé un jeune de vingt-quatre ans. C'est absolument faux et j'ai porté plainte. Peu après est sorti un tract affirmant que j'avais donné un marché de 500 millions de francs à mon fils pour la restauration du centre interentreprises de la zone industrielle. Cela est faux aussi puisque c'est Interco qui a enlevé ce marché, entreprise dans laquelle mon fils n'a strictement rien à voir. Là aussi, une instruction est en cours. Voilà les méthodes de Me Devedjian et de ses amis, méthodes qui ont eu pour prolongement l'attitude de ses militants le jour du second tour »*.

Alors, ces jours-ci, élus socialistes et communistes mènent la contre-attaque. Après avoir organisé leur défense auprès du Conseil d'Etat, ils sont bien décidés à dévoiler aux Antoniens ce qu'ils considèrent comme la véritable personnalité de Me Devedjian. *« Lorsque nous avons commencé la campagne, notre seule et unique volonté était de nous battre sur notre bilan et notre programme. Nous n'avons rien dit sur Me Devedjian jusqu'à la veille du premier tour. Nous avons été très naïfs, mais aujourd'hui nos dossiers sont prêts. D'abord, nous avons écrit, et nous le maintenons, que Me Devedjian avait accueilli sur sa liste un membre du Club de l'Horloge et des hommes qui avaient appartenu au GUD et à l'UNI, organisations d'extrême droite. C'était une manière de faire part de nos inquiétudes au niveau politique. »*

Et la gauche d'utiliser les liens qu'a eu Me Devedjian avec l'extrême droite et qui lui ont valu, dans les années 60, quelques petits démêlés judiciaires.

Compréhension

Les attaques contre Me Devedjian, pour être tardives, n'en sont pas moins très précises et violentes. Ces attaques au niveau local sont d'autre part relayées au niveau national par le journal *l'Humanité*. Il se trouve que M. Patrick Devedjian est, outre challenger de M. Aubry, avocat et défenseur de M. Jacques Chirac et d'un certain nombre de militants arméniens. Or *l'Humanité* a accusé Me Devedjian dans ses colonnes, le 12 août dernier, de *« compréhension »* à l'égard des terroristes arméniens.

Comme preuve de ses accusations, le quotidien communiste citait un article publié dans un hebdomadaire turc le 7 mars dernier, qui rendait compte d'une interview de Me Devedjian. Celui-ci aurait déclaré : *« Il reste maintenant aux Arméniens à organiser un système de pression efficace sur la Turquie et à s'engager résolument dans la voie de son application. (...) Je ne sais pas où les bombes seront placées. (...) Le public sera dissuadé d'emprunter les lignes turques, car il saura qu'en le faisant il court un sérieux danger. »* Et *l'Humanité* d'accuser Me Devedjian de compréhension envers ceux qui, quelques mois plus tard, allaient commettre l'attentat d'Orly.

Celui-ci ne cache pas sa lassitude face à de telles attaques : *« Je démens formellement les propos qui me sont prêtés par* l'Humanité *comme ceux que m'avaient déjà prêtés en les falsifiant le journal turc* Nokta. »

« Ces attaques du P.C.F. m'atteignent personnellement, moralement, dans ma sensibilité, reprend Me Devedjian. *Je suis visé dans ma profession aussi, et je trouve cela dégueulasse. C'est d'autant plus malhonnête que le P.C. est au gouvernement. Un parti de gouvernement ne devrait pas se permettre de telles attaques. C'est vrai, je défends des militants arméniens, mais je peux prouver que dans l'affaire d'Orly j'ai joué un rôle d'apaisement et rien d'autre. »*

Pour ce qui est des accusations sur son passé, Me Devedjian est tout à fait clair : *« C'est vrai que, à vingt-deux ans, j'étais partisan de l'Algérie française, mais je n'ai jamais appartenu à aucune organisation d'extrême droite. J'ai simplement fait une erreur de jeunesse en 1967. J'ai accepté de louer à mon nom une camionnette dont se sont servis des militants d'extrême droite pour rejoindre Rouen. Cela a mal tourné et j'ai été condamné à 500 francs d'amende pour complicité* (1). *C'est la seule chose sur laquelle on se fonde pour dire que je suis d'extrême droite. Il est vrai aussi que j'ai sur ma liste un membre du Club de l'Horloge. Je ne suis pas persuadé que ce club soit d'extrême droite, je n'ai pas de membres du GUD ni de l'UNI sur ma liste.*

» Je trouve ces attaques d'autant plus injustes qu'au R.P.R. on me considère comme trop à gauche. Je suis le seul à défendre la politique de M. Badinter, et j'approuve la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, l'abolition de la peine de mort et l'abrogation de la loi « sécurité et liberté ». C'est une politique de liberté, donc une politique de droite qui me satisfait pleinement. Les attaques contre Badinter sont atroces comme celles que les communistes portent contre moi. »

Le climat très tendu des élections de mars dernier risque, on le voit ces jours-ci, de e raviver à Antony dans les prochaines semaines. A moins que le Conseil d'Etat annule la décision du tribunal administratif de Paris et ne confirme, en rectifiant les résultats définitifs, l'élection de la liste de M. André Aubry.

OLIVIER SCHMITT.

(1) N.D.L.R. : le 12 janvier 1967, plusieurs étudiants de Rouen avaient été blessés, sur le campus universitaire, par un commando d'extrême droite auquel M. Devedjian n'appartenait pas.

• Un troisième tour pour Sarcelles
• M. Louis Luc (P.C.) reste maire de Choisy-le-Roi

Le Conseil d'État a rendu, vendredi 2 septembre, ses arrêts relatifs aux élections municipales de Sarcelles (Val-d'Oise) et de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne).

Dans les deux cas il a abouti aux mêmes conclusions que M. Genevoix, commissaire du gouvernement (*le Monde* du 31 août). En ce qui concerne la commune de Sarcelles, le Conseil d'État a rejeté les deux recours déposés devant lui par MM. Raymond Lamontagne, candidat de l'opposition, et Henri Canacos (P.C.), maire suspendu par le tribunal administratif de Versailles le 2 juin dernier. Il a, d'autre part, décidé de transmettre le dossier au procureur de la République du tribunal de grande instance de Pontoise pour qu'une enquête soit ouverte, conformément à l'article L. 171-1 du code électoral, qui stipule : *« Lorsque la juridiction administrative a retenu dans sa décision définitive des faits de fraude électorale, elle communique le dossier au procureur de la République compétent. »*

Les électeurs de Sarcelles devront donc, une nouvelle fois, se rendre aux urnes. Les résultats de ce nouveau scrutin seront observés avec d'autant plus d'intérêt que Sarcelles appartient à la catégorie des communes de plus de trente mille habitants, catégorie dans laquelle les pertes de la gauche avaient été sensibles les 6 et 13 mars dernier.

Pour la commune de Choisy-le-Roi, le Conseil d'Etat s'est prononcé contre le jugement du tribunal administratif et avalidé le scrutin du 6 mars qui avait accordé la majorité à la liste conduite par M. Louis Luc (P.C.).

Un différend juridique sur l'interprétation de l'effet suspensif de l'appel avait opposé, au mois de juin, M. Gaston Defferre aux élus de l'opposition lorsque des tribunaux administratifs avaient proclamé élues les listes d'opposition battues en mars par des maires communistes sortants (à Villepinte et Limeil-Brévannes notamment).

A l'opposition qui réclamait alors l'exécution immédiate des jugements, le ministre de l'intérieur s'appuyant sur l'article L. 250 alinéa 2 du code électoral (1) répondait (*le Monde* du 17 juin 1983) : *« Imaginez par exemple que le Conseil d'Etat ne suive pas le tribunal administratif : il y aurait alors deux listes élues... Il en résulterait une situation contradictoire, ridicule et naturellement illégale. »*

Il n'est plus nécessaire d'imaginer : il arrive en effet que le Conseil d'Etat ne suive pas le tribunal administratif. Et l'arrêt qu'il a rendu pour Choisy-le-Roi, donne donc raison, sur ce point à l'argumentation de M. Gaston Defferre.

N. A.

(1) *« Les conseillers municipaux proclamés restent en fonctions jusqu'à ce qu'il ait été définitivement statué sur les réclamations. »*

• *Le premier tour des élections municipales partielles de Dreux (Eure-et-Loir)* a lieu le dimanche 4 septembre. Les résultats du second tour, le 13 mars dernier, qui avait vu la victoire de la liste d'union de la gauche menée par Mme Françoise Gaspard, député (P.S.), maire sortant, avec 8 voix d'avance, avaient été annulés par le tribunal administratif d'Orléans. Cette fois, trois listes sont en présence : celle de l'union de la gauche, menée par M. Marcel Piquet, maire sortant (P.S.) ; celle du R.P.R. et de l'U.D.F., conduite par M. Jean Hieaux, « gaulliste sans étiquette » ; celle du Front national, conduite par son secrétaire général, M. Jean-Pierre Stirbois.

Mme Veil critique les « ambiguïtés » de la politique européenne de la France

De notre envoyée spéciale

Forcalquier. — Dernière invitée de l'université des jeunes démocrates-sociaux *réunis* à Fort-Calquier (Alpes-de-Haute-Provence), Mme Simone Veil s'est livrée, vendredi 2 septembre, à une longue réflexion sur l'Europe. Elle a notamment regretté qu'un tel sujet ne *« passionne pas »* l'opinion publique et elle s'est étonnée que l'Europe *« ne progresse pas », alors qu'il « ne se passe pas un jour sans que soit évoquée la nécessité de l'Europe »*.

Mme Veil n'a pas voulu confirmer sa présence à la tête d'une liste U.D.F. aux élections européennes. *« Il est trop tôt, aujourd'hui, pour parler en termes d'élections européennes »*, a-t-elle répondu à ceux qui l'interrogeaient.

Un peu plus tard, elle devait remarquer qu'une *« campagne avec deux listes de l'opposition serait très difficile ». « Il faut être attentif que ce ne soit pas une campagne dans laquelle l'opposition puisse s'agresser »*, a-t-elle souligné.

Mme Veil a dénoncé les « ambiguïtés » de la politique économique et sociale de la France en matière européenne : *« Les décisions contradictoires et incohérentes prises par la France apparaissent clairement* [à nos partenaires européens] », a-t-elle dit notamment. De la même façon, elle a dénoncé les ambiguïtés de la politique extérieure française, qui *« consiste à aider certains pays du tiers-monde en dehors du cadre européen »*. Elle a souhaité que la France, dont la présence au sein de la Communauté constitue *« la meilleure garantie du maintien dans notre pays d'une société de liberté »*, continue à jouer un rôle moteur dans la construction de l'Europe.

Interrogée sur le pacifisme, Mme Simone Veil a déclaré : *« Il est souhaitable de répondre au pacifisme par la défense de certaines valeurs qui valent des sacrifices. On doit accepter certains conflits plutôt que le renoncement à des valeurs plus élevées. »*

C. F.-M.

• *M. Bernard Pons*, député de Paris, secrétaire général du R.P.R., a déclaré, vendredi 2 septembre, devant les jeunes de son mouvement, réunis pour leur université d'été en Avignon, que *« le président de la République incarne aujourd'hui l'incertitude »*. Estimant que l'image du R.P.R. dans l'opinion, *« volontiers caricaturée »*, doit être *« redressée »*, M. Pons a souligné : *« Jacques Chirac n'est ni fasciste, ni sectaire, ni doctrinaire. »*

M. JOSPIN : *les choix budgétaires seront nécessairement ceux de la rigueur*

M. Lionel Jospin a déclaré, vendredi 2 septembre, sur Antenne 2, que le congrès du parti socialiste sera *« celui du débat, de la proposition et de la communication avec l'opinion »*. Le premier secrétaire du P.S. a ainsi confirmé les propos qu'il avait tenus devant des militants socialistes rassemblés, la semaine dernière, dans le Vaucluse (*le Monde* du 27 août). Il a souhaité *« un congrès du rassemblement après une vraie discussion »*, et il a ajouté : *« Je préfère le débat dans le parti socialiste, pour proposer des orientations, que de voir les leaders de la droite qui se succèdent sans faire une seule proposition et qui se marquent tactiquement pour des échéances futures. »*

Selon M. Jospin, il vaut mieux *« se montrer réaliste plutôt que de faire comme la droite, qui continue à tenir le même discours ». « M. Barre, c'est quand même monsieur 14 % en matière d'inflation. (...) Ce monsieur,* a-t-il dit, *qui parle de « déroute intellectuelle », a laissé faire la déroute de l'industrie française et organisé celle de la recherche française. »*

Sur le budget, M. Jospin a déclaré que *« les choix qui seront faits seront nécessairement ceux de l'effort »* et que *« la limitation du déficit à 3 % fera de ce déficit l'un des plus faibles des budgets des pays développés »*. Il a souligné *le « dynamisme »* du budget, en indiquant que *« 60 milliards y seront réservés aux programmes prioritaires d'investissements pour l'industrie, la recherche et la formation professionnelle »*.

SELON LA SOFRES

Redressement de la cote de confiance de MM. Mitterrand et Mauroy

Le « baromètre » mensuel de la Sofres, publié par le *Figaro-Magazine* du 3 septembre, indique que la cote de confiance dont jouissent le président de la République et le premier ministre s'est redressée.

Selon cette enquête réalisée du 18 au 24 août — après la publication des derniers indices économiques — auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, 43 % des Français (contre 40 % en juillet dernier) déclarent faire *« tout à fait »* ou *« plutôt confiance »* à M. Mitterrand pour résoudre les problèmes de la France, et 51 % (contre 58 % précédemment) émettent un avis contraire. La hausse est identique pour M. Mauroy, puisque 35 % des personnes interrogées (contre 33 %) lui font *« tout à fait »* ou *« plutôt confiance »* et 57 % (contre 62 %) déclarent ne pas lui faire confiance.

Parallèlement, à l'indice de popularité des personnalités politiques, dans la majorité, M. Rocard, bien qu'en baisse de deux points (58 % contre 61 %), devance toujours très nettement M. Delors, qui gagne deux points (47 % contre 45 %) et M. Mauroy qui reste stable (35 %). Dans l'opposition, en revanche, la baisse est générale. Mme Veil, qui conserve la première place, perd un point (48 % contre 49 %). Elle est suivie par MM. Chirac en baisse de trois points (43 % contre 46 %), Barre lui aussi en baisse de trois points (40 % contre 43 %) et Giscard d'Estaing, en baisse de deux points (34 % contre 36 %).

Ce sondage de la Sofres révèle également que, si les Français sont presque aussi nombreux qu'en juillet (47 % contre 48 %) à placer au rang des priorités de l'action gouvernementale la lutte contre le chômage, ils le sont un peu moins en ce qui concerne la lutte contre la hausse des prix (19 % contre 22 %) et un peu plus (24 % contre 18 %) pour ce qui est de la lutte contre la violence et la criminalité.

Enfin, le pourcentage des Français qui pensent que les choses *« ont tendance à aller plus mal »*, bien qu'élevé, est en baisse sensible : 62 % contre 70 % en juillet, et celui de ceux qui au contraire estiment qu'elles *« vont en s'améliorant »* est en hausse de quatre points (12 % contre 8 %).

La planète échappera-t-elle au surpeuplement ?

(Suite de la première page.)

Un tel *rythme ne pourra*, bien sûr, pas s'infléchir rapidement et la croissance démographique mondiale continuera selon toute vraisemblance jusqu'aux années 2100. A ce moment, estiment *les Nations unies*, 9,1 des 10,5 milliards d'habitants de la planète vivront en Afrique, en Asie ou en Amérique latine. A ce moment aussi — à la condition que les *espoirs* actuels ne soient pas déçus — la population du monde devrait cesser de croître.

L'élément déterminant de ce type d'évolution repose sur ce que les experts dénomment la *« transition démographique »* que les nations industrialisées ont amorcée au cours des deux derniers siècles et que les pays du tiers-monde ont abordée depuis quelques décennies dans des conditions économiques totalement différentes. A cours de cette transition, la population passe d'un équilibre entre forte natalité et forte mortalité à un nouvel *équilibre : faible natalité-faible* mortalité.

Dans les pays industrialisés, cette transition a procédé d'un lent cheminement. Elle a été inaugurée par une période — au dix-huitième siècle — au cours de laquelle la courbe de la *mortalité* a fléchi avant celle de la natalité. Il en est résulté un taux d'accroissement tout à fait exceptionnel dans l'histoire de l'humanité, dans lequel de nombreux historiens voient *l'une des sources* de l'expansion dans le monde de la population européenne et une origine essentielle de la colonisation. Une exception dans ce schéma : le cas de la France, pays le plus peuplé d'Europe à l'époque de Napoléon (la Russie mise à part), puisqu'elle comptait alors 30 millions d'habitants (contre moins de dix millions en Grande-Bretagne) et où les deux courbes ont fléchi au même rythme. La population française était ainsi, et de loin, distancée en nombre par celle des pays voisins à l'aube de la seconde guerre mondiale puisqu'elle ne comptait que 40 millions d'habitants en 1939.

Un déclin ou une étape ?

Aujourd'hui, le rythme d'évolution démographique de l'ensemble des pays industrialisés marque une tendance à l'homogénéisation, malgré des différences qui subsistent. L'évolution globale présente, notamment depuis le début des année 70, une nette tendance à la baisse, fortement marquée dans certains pays, tels que l'Allemagne fédérale, où la population a même diminué en termes absolus au cours de la dernière année (de 95 000 personnes), en Grande-*Bretagne, où elle n'a augmenté* que de 2 000 personnes, au Canada, en Italie, notamment au Nord. En France s'observe une résistance à ce mouvement, puisqu'on y a enregistré un excédent des *naissances* sur les décès de 250 000 personnes

Les démographes ne se prononcent pas sur l'avenir d'une telle tendance. Ils se refusent à y voir l'amorce d'un déclin absolu, séculaire, et se demandent s'il ne s'agit pas d'une *étape* parmi d'autres dans une évolution dont l'histoire de l'Europe montre qu'elle est difficilement prévisible et recèle bien souvent des surprises. Ils savent *néanmoins que le nombre* moyen d'enfants par femme, qui était de 5 dans l'Europe du dix-huitième siècle, se situe aujourd'hui entre 1,4 et 2,6, ce qui place la quasi-totalité du continent *en dessous du seuil de remplacement* des générations.

Antibiotiques et pesticides

Tout autre, et beaucoup plus différenciée, est la *situation* des pays du tiers-monde, où les démographes observent une double évolution qui a, partiellement du moins, déjoué leurs prévisions.

La première surprise est venue de l'évolution de la *mortalité*. Dans les années qui ont suivi la seconde guerre mondiale, la mortalité, dans l'ensemble du tiers-monde, a, en effet marqué une nette baisse, qu'a *expliqué l'exportation massive* de nouveaux médicaments, notamment d'antibiotiques, de pesticides, et d'insecticides jusqu'alors inconnus : la conjugaison de ces éléments, le contrôle accru des grandes endémies, ont *fait chuter*, de *manière* parfois spectaculaire, certaines maladies infectieuses et parasitaires extrêmement meurtrières, notamment chez les enfants.

Ces résultats, joints à une confiance inaltérable dans le progrès scientifique et médical, ont fait escompter, à tort, une évolution linéaire dans la chute de la mortalité. *Force fut bien de constater* que le progrès, dans ce domaine, a stagné et que le déclin de la mortalité ne peut plus guère, aujourd'hui, être obtenu que par des méthodes plus difficiles et *plus exigeantes, telles que l'organisation* rationnelle des vaccinations, l'amélioration de l'environnement, en particulier de l'approvisionnement en eau et la *mise en œuvre de stratégies nutritionnelles*, jointes à une participation active de la population.

Néanmoins, sur ce chapitre, le tiers-monde a perdu son homogénéité ancienne. Dans certains pays, *tels que la Chine, Cuba*, Costa-Rica et quelques petites républiques asiatiques, la mortalité a atteint et conservé des taux qui se rapprochent des niveaux européens ou nord-américains. Dans d'autres, s'observe une stagnation, voire, comme dans certaines zones rurales d'Afrique noire, une possible dégradation.

Etat d'esprit

La seconde surprise est venue de l'évolution de la *fécondité*. Après l'euphorie des années 60 en effet, et le profond découragement provoqué par l'échec des politiques de planification familiale dans les pays où elles avaient fait l'*objet d'une attention vigilante*, voire d'une contrainte systématique, s'amorce aujourd'hui une phase nouvelle. Certains pays, traditionnellement très prolifiques et très peuplés (1) *observent, en effet*, depuis peu une évolution qui encourage leurs efforts. Les plus représentatifs à cet égard sont les cas de l'Inde, du Mexique, du Brésil, de certains pays musulmans tels que la Turquie, l'Égypte, la Tunisie, l'Indonésie, ou asiatiques comme la Thaïlande, les Philippines, Taïwan, le *Vietnam... Pour l'ensemble* du tiers-monde, à la fin des années 70, le nombre moyen d'enfants par femme était tombé à 4,7, soit quelque 20 % de moins par rapport aux années 60 (2).

Les démographes estiment que cette évolution repose bien davantage *sur le développement* d'un état d'esprit, qui rend acceptables aujourd'hui certains procédés contraceptifs modernes, que sur tout autre *facteur d'ordre* technique. Ce qui importe, souligne-t-on à l'Institut national d'études démographiques (INED), est l'image des dimensions optimales *de la famille* telle que la ressentent les intéressés — dimensions qui, selon les enquêtes les plus récentes, régressent nettement, davantage que *la diffusion* même des techniques contraceptives. On fait observer, de même source, que les peuples européens sont parvenus à leur autocontrôle bien avant que les procédés modernes *aient été mis au point, et ce grâce* à des méthodes parfaitement archaïques.

La population mondiale compte aujourd'hui 4,7 milliards d'habitants. Elle dépassera, en l'an 2000 les 6 milliards, même si la stabilisation qui s'amorce en *certains points se confirme*. C'est dire que la mission de ceux qui s'efforcent de contrôler cette évolution est loin d'être achevée. Reste à espérer que les vingt ans qui viennent *permettront de déjouer une fois* encore les prévisions des pessimistes, et notamment celles des experts pour qui l'allongement de la longévité et de l'espérance de vie ne promet guère de progrès. Ainsi, écrit Alfred Sauvy (3), la science médicale *« permet de faire vivre plus longtemps des hommes vivant plus mal »*.

Tout l'enjeu de la question que soulèvent aujourd'hui les démographes, et que se pose à travers *eux la communauté mondiale* (4) est résumé par cette affirmation. Comment vivront, en effet, demain, ceux que le progrès aura fait échapper à la mort, sans leur *fournir pour autant les moyens* de vivre ?

CLAIRE BRISSET.

(1) Les démographes se refusent généralement sur ce point à extrapoler le cas de la Chine, où le contrôle de la fécondité est obtenu par des méthodes autoritaires telles *qu'ils les jugent* — de même que les experts chinois d'ailleurs — inapplicables dans toute autre société, faute d'un système politique comparable.

(2) Cf. *La Croissance de la population dans le tiers-monde*, par Davidson Gwatkin et Sarah Brandel, *Pour la science*, juillet 1982.

(3) In *Prospective et santé*, « Nourrir demain les hommes », nº 25, printemps 1983.

(4) Cf. sur ce point *World Population and Human Values*, par Jonas et Jonathan Salk, Harper and Row, New-York ; et *Anatomy of Reality*, par Jonas Salk, Columbia University Press, New-York.



Source : Population Reference Bureau, Washington.

Les pays les plus peuplés du monde
(en millions d'habitants, estimation 1983)

1.	Chine	1 023
2.	Inde	730
3.	U.R.S.S.	272
4.	*Europe des Dix*	272
5.	États-Unis	234
6.	Indonésie	156

La France se situe en seizième position avec 54,6 millions d'habitants.

Nombre de naissances annuelles
(en millions)

1.	Inde	26,3
2.	Chine	23,5
3.	U.R.S.S.	5,2
4.	Indonésie	5
5.	Bangladesh	4,7
6.	Nigéria	4,2

L'Europe des Dix se situe en dixième position avec 3,3 millions de naissances, après les États-Unis (3,6 millions). La France est en vingt-huitième position avec 0,8 million.

LA CHASSE AUX IMMIGRÉS CLANDESTINS

Une voie étroite entre fermeté et inefficacité

Les déclarations du président de la République sur les clandestins qui doivent être « renvoyés » chez eux ne sont pas des paroles en l'air. Le gouvernement a les moyens de sa politique. Il dispose pour cela d'armes efficaces dont il a hérité ou dont il s'est doté.

La difficulté serait plutôt de graduer la riposte annoncée mercredi (*le Monde* du 1er septembre). Trop de mollesse, et les résolutions du conseil des ministres apparaîtront comme un coup d'épée dans l'eau. Trop de fermeté, et les protestations que risque de susciter cette politique l'obligeront à faire marche en arrière.

Si l'arsenal de mesures dans lequel le gouvernement s'apprête à puiser est riche, le dosage est délicat. L'idéal, bien sûr, serait d'empêcher les clandestins d'entrer en France. Mais il n'y a aucune illusion à se faire : les frontières sont *et resteront* perméables. La multiplicité des voies d'accès et l'impossibilité de les contrôler toutes rendent aussi facile le passage de travailleurs *immigrés* dans *un* sens que de capitaux dans l'autre.

Il ne faut donc pas s'étonner que les contrôles d'identité dans le métro *parisien* ou *dans les quartiers* maghrébins des grandes villes apparaissent plus efficaces au gouvernement qu'un impossible verrouillage des frontières. Ces *contrôles* seront *« renforcés et multipliés »*, a-t-on appris mercredi. La chasse aux clandestins que Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État *aux travailleurs immigrés*, demande qu'on ne confonde pas avec la *« chasse aux faciès »* est ainsi officiellement ouverte. La partie paraît d'autant plus inégale que les immigrés en situation régulière sont ou vont être peu à peu dotés de certificats de résidence *informatisés* et *infalsifiables*, dont la gauche avait combattu le principe lorsqu'elle était dans l'opposition, mais qu'elle a renoncé à supprimer une fois parvenue *au pouvoir*, ce dont le gouvernement se félicite certainement aujourd'hui.

Reconduite aux frontières

Une fois les clandestins débusqués, comment s'en débarrasser ? A lire le mode d'emploi diffusé mercredi après le conseil des ministres, on devine en filigrane que le gouvernement attend une plus grande sévérité des tribunaux.

Qu'est-ce à dire ? Dans l'euphorie de « l'état de grâce », une loi d'inspiration libérale avait été votée par la nouvelle majorité qui, tournant le dos à la politique à laquelle MM. Bonnet et Stoléru laisseront leurs noms, substitue aux expulsions administratives une procédure judiciaire de *« reconduite à la frontière »*.

Moins expéditive que l'expulsion, cette procédure cependant n'est qu'une faculté laissée aux tribunaux : ceux-ci peuvent très *bien condamner* seulement l'immigré en situation irrégulière à une peine d'emprisonnement. De sorte que, lorsque M. Mitterrand parle de *« renvoyer »* les clandestins chez eux, cela ne peut se faire que si la justice en décide ainsi. A proprement parler, ce pouvoir n'appartient pas à l'*exécutif*. Le gouvernement aurait tort de l'oublier.

Ce que l'exécutif ne peut commander, il peut en revanche le re*commander*. Des *circulaires* rappelleront bientôt aux parquets la nécessité de requérir « systématiquement » la reconduite des clan*destins à la frontière plutôt* qu'une peine d'emprisonnement. Par la même voie, les juges du siège seront invités à déclarer cette reconduite *« exécutoire par provision »*, c'est-à-dire applicable immédiatement, même si le condamné fait appel, une mesure introduite dans le *code* à la faveur de l'abrogation de la loi « sécurité et liberté ».

La machine, on le voit, est prête à fonctionner. Il n'y manque aucun rouage, du contrôle d'identité *inopiné* à l'*embarquement* immédiat et forcé sur un bateau en partance pour Alger par exemple.

Bien sûr, les exégètes du communiqué du conseil des ministres de mercredi ont aussitôt fait savoir *qu'il n'était pas question* de procéder à des rafles à la Goutte-d'Or ou ailleurs. On agira plutôt au coup par coup, affirme-t-on au secrétariat d'Etat chargé des immigrés. *Mais avec quel résultat ?* La voie est étroite entre l'inefficacité qui guette une police bridée par le ministre de l'intérieur et le triple risque — informatique, poli*tique et diplomatique* — que le gouvernement court en adoptant un parti pris de fermeté.

Le risque informatique résulte *de la généralisation en cours* des cartes de séjour infalsifiables. Une autre mesure, arrêtée en conseil des ministres, risque d'accentuer *le contrôle informatique* des immigrés : à la place des certificats d'hébergement qu'ils devaient produire jusqu'à une période récente, les *Maghrébins* se rendant en visite dans l'Hexagone devront remplir un diptyque dont un volet sera conservé par la police *et l'autre gardé par les intéressés* jusqu'à ce qu'ils franchissent la frontière en sens inverse.

Les autorités françaises espèrent ainsi retrouver plus facile*ment* la trace de ceux qui décident de rester clandestinement en France. Cela fait un million de fiches par an. S'il n'est prévu, pour l'instant, qu'*une gestion manuelle* de ces fiches, il ne fait guère de doute que ce dispositif ne sera efficace que si l'on recourt à un ordinateur central, sorte de *big brother* à l'usage des clandestins. Imperceptiblement, on risque de glisser vers une forme de contrôle social dont l'idée a toujours fait horreur à la gauche.

Le risque politique n'est pas moindre. A manier sans précaution les armes de la répression, le gouvernement risque de s'aliéner une partie de son électorat.

Le risque diplomatique saute aux yeux. Le certificat d'hébergement imposé aux visiteurs étrangers au début du septennat avait donné lieu à de tels abus que le président algérien Chadli s'en était *plaint au cours d'une visite* à l'Elysée. Rapidement, le gouvernement français avait dû faire machine arrière. Une utilisation sans discernement des *mesures* adoptées mercredi risque de conduire à la même fâcheuse situation. On l'aura compris : si ces mesures sont réellement indispensables, *elles ne* peuvent être appliquées que sous l'œil vigilant et constant du pouvoir politique.

BERTRAND LE GENDRE.

● *Une filière clandestine d'immigration* de ressortissants de la Chine populaire a été découverte il y a quelques jours dans les Pyrénées-Atlantiques. Une quinzaine de Chinois ont été arrêtés sur une route des Landes venant de Madrid où ils étaient arrivés de Pékin.

Apprendre à vivre ensemble

« Comprendre l'immigration, combattre les idées fausses », telle était l'attitude que le secrétariat *d'Etat chargé des immigrés* souhaitait faire partager aux Français en faisant tirer, au début de cette année, à plus de deux *millions d'exemplaires, une brochure* intitulée *Vivre ensemble, les immigrés parmi nous.*

M. François Autain, qui en avait pris l'initiative, avait sans *doute présumé de l'accueil* de ses collègues du gouvernement. On était à la veille des élections municipales et sur ordre de M. Michel Delebarre, directeur de *cabinet de M. Mauroy*, la fameuse brochure ne fut pas diffusée. A aucun prix, il ne fallait indisposer les électeurs.

Mais le projet n'est pas abandonné. Les services de Mme Georgina Dufoix, qui a succédé à M. Autain, parlent aujourd'hui d'une diffusion prochaine *« qui commencera par les établissements scolaires »*. Si ce projet aboutit, les écoliers apprendront bientôt, en feuilletant cette brochure, *« quelques vérités bonnes à dire »* telles que *« l'immigration ne crée pas de chômage, elle enrichit notre pays »* ou que *« l'immigration participe à l'équilibre de la Sécurité sociale »*. Il n'est jamais trop tard pour apprendre à *« vivre ensemble »*. — B. L. G.

Société

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ÉTATS-UNIS

La Mecque de l'Open joue à guichets fermés

Depuis sa construction en 1978, le Centre national du tennis américain où ont lieu les Internationaux n'a cessé d'enregistrer des records d'affluence. Dans cette Mecque de l'Open, que 30 000 personnes visitent quotidiennement, les prix offerts aux vainqueurs sont aussi les plus élevés du monde.

De notre envoyé spécial

New-York. – Station Villet-Point, direction Flushing. Le plus sûr moyen pour aller suivre les Internationaux de tennis des Etats-Unis est encore de prendre la ligne de métro numéro 7. Après avoir brinquebalé pendant une vingtaine de minutes au départ de la célèbre gare au cœur de Manhattan, la rame, qui, insensiblement, *se recouvre de graffiti* extravagants, libère une foule *multicolore dans une* méchante gare plantée au beau milieu d'une banlieue de bout du monde.

A l'horizon, les gratte-ciel de Wall Street émergent de la brume. Non loin, les carcasses de l'énorme globe terrestre et des premiers vaisseaux spatiaux, vestiges de l'Exposition universelle de 1964, dépassent des frondaisons du parc de Flushing-Meadow. Il faut franchir une longue passerelle en planches qui surplombe une gare de triage et un parc de stationnement pour accéder au Centre national du tennis américain, la nouvelle Mecque de l'Open. *Habituellement*, ce passage est encombré par les revendeurs de tickets au marché noir. Aujourd'hui, des gardes annoncent par haut-parleurs qu'on joue à guichets fermés. Les trafiquants, qui ont fait leurs affaires, sont partis. Restent les imprévoyants qui cherchent désespérément un moyen d'entrer.

Depuis son édification en 1978, le succès du temple du tennis est *allé croissant* : 360 000 spectateurs l'an dernier, un record qui pourrait être battu cette année. C'est pour faire face au « boom » de la petite balle que les dirigeants de la Fédération américaine décidèrent de délaisser les courts de Forest-Hills, où les Internationaux avaient eu lieu depuis 1915. Un responsable *fédéral* repéra alors un stade à l'aban*don dans l'ancien* parc de l'Exposition universelle. La ville de New-York accepta de céder pour soixante ans la concession du terrain à la Fédération américaine, qui, en contre, partie, s'engagea à construire un complexe consacré au tennis accessible au grand public dix mois sur douze.

A la fin du mois d'août 1978, les joueurs découvrent ce complexe qui, selon son directeur, *Bill* Talbert, accueille désormais *« le plus grand tournoi de tennis du monde »*. Stupeur ! Les courts *sont en bout de piste de l'aéroport* de La Guardia. Un quadriréacteur atterrit ou décolle toutes les quatre minutes. Il paraît impossible de jouer sous cet orage de décibels. D'autant qu'il faut opérer entouré par un public bavard qui semble incapable de rester en place cinq minutes tandis que les juges de ligne se contorsionnent et galopent en tous sens pour apprécier les services. *« Ici, au moins, les juges ne dorment pas »*, rétorquent perfidement les organisateurs.

Pour s'assurer la plus forte affluence, ceux-ci proposèrent deux *sessions quotidiennes, l'une* sur tous les courts à partir de *11 heures du matin, l'autre* sur les deux courts principaux à partir de 19 h 30, à la lumière des projecteurs. Rapidement il passe par les guichets du Centre national de tennis plus de monde qu'à Roland-Garros et Wimbledon. Les primes offertes aux joueurs *sont aussi plus fortes que partout* ailleurs : 2 millions de dollars cette année au total, dont 120 000 dollars au vainqueur des simples, maculin et féminin, record absolu.

C'est un Disney World du tennis que quelque *30 000* personnes visitent quotidiennement en acquittant de 12 à 25 dollars le droit d'entrée au fur et à mesure de l'avancement de la compétition. Une fois franchis les guichets devant lesquels stationnent souvent des propagandistes religieux arborant d'énormes perruques arc-en-ciel, l'amateur débouche sur une large esplanade où, à *l'ombre des érables, l'attendent* des marchands de programmes : pour 4 dollars on peut acquérir une revue en quadrichromie vantant les champions et le détail des matches du jour.

La rage de vaincre

Aussitôt derrière se trouvent une multitude d'échoppes. Ici on propose des maillots de corps, des visières, des casquettes au millésime du tournoi. Là on vend des balles, des raquettes, des chaussures proposées par les grandes marques. Un peu plus loin, une placette a été aménagée pour la restauration en *plein* air. On trouve au choix des hamburgers grillés au feu de bois pour 5 dollars, des croissants fourrés au brie et au jambon cru pour 7 dollars, des assiettes de pâtes à l'italienne pour 8 dollars, un plat mexicain pour 6,50 dollars. Il faut encore dépenser 1,75 dollar pour un café et 1,50 dollar pour une glace à la vanille. Dans les galeries aménagées sous les tribunes des deux principaux courts, il y a encore *une profusion de commerces*. A chaque pas, le visiteur est invité à ouvrir son porte-monnaie. Les prix de la plupart des produits proposés sont au moins 20 % plus élevés qu'en 1982.

En ce début de septembre, New York, c'est Douala sur Hudson. Quand il ne fait pas une chaleur accablante, des orages torrentiels éclatent. Les organisateurs feignent alors d'ignorer les bâches pour protéger les courts ; pour reprendre les matches il faut attendre que le ciment sèche...

Le plus étrange de ce « cocktail » donne bien le plus sensationnel tournoi de tennis de l'année, un tennis électrochoc, un tennis *rock*. C'est ici que John McEnroe pique ses crises de nerfs les plus *frénétiques*. C'est *ici que* les maniaques du service-volée font des ravages. C'est ici encore que Bjorn Borg s'est cassé les dents sur la troisième marche de son impossible grand chelem.

Ni Roland-Garros ni Wimbledon n'ont désormais un plateau aussi relevé. Le gigantesque Luna-Park new-yorkais est, en effet, le plus puissant tremplin de la renommée car le ciment donne des chances égales aux attaquants et aux défenseurs, contrairement à la terre battue ou au gazon. C'est ici que Yannick Noah a mis le pied sur le premier échelon de *la gloire*.

Deux gauchers ont été couronnés, en cinq ans, sur ce même ciment : Jimmy Connors et John McEnroe. *Le premier que la foule* adore. Le second que la foule adore détester. A Roland-Garros il faut séduire un public au cœur de midinette. A Wimbledon, il faut savoir perdre pour conquérir l'estime des Britanniques. A Flushing-Meadow, il faut avoir la rage de vaincre. Connors et McEnroe sont les héros d'un tennis western. Comme dans les films de John Ford, le disque rouge du soleil descend sur l'horizon, embrasant les gratte-ciel de Manhattan quand la victoire finale s'inscrit au générique de l'Open. Et le « remake » 1983 est d'ores et déjà d'aussi bonne qualité que les précédents.

ALAIN GIRAUDO.

Noah retrouve Korita

New-York. – Le Suédois Wilander *a réalisé un petit exploit*, le 2 septembre à Flushing-Meadow. Le champion de Roland-Garros 1982 avait facilement dominé l'Américain Gottfried dans les deux premières manches de leur match du deuxième tour. Puis il se retrouva mené 0-5 *dans le* troisième *set* après avoir accumulé sept doubles fautes. *« J'étais déconcentré »*, reconnut après coup le numéro cinq mondial, qui allait aligner six jeux puis conclure en gagnant le tie-break (7-3).

Le Français Moretton pourrait en prendre de la graine. Lui aussi avait gagné facilement les deux premières manches contre l'Equatorien Gomez. Il mena alors 4-2 dans le troisième set et servit une balle de 5-2 lorsqu'il s'en prit aux juges de ligne. Il concéda cette manche 5-7. Il parut avoir retrouvé la maîtrise du match lorsqu'il mena à nouveau 4-2 dans la quatrième manche, mais ce *n'était que pour mieux* céder à ses démons. Cela fit bien l'affaire d'un *Gomez qui s'imposa* à nouveau 5-7, pour conclure sans plus d'opposition dans l'ultime manche.

Noah, qui opéra avec une genouillère orthopédique pour soulager son genou droit, ne fut pas parfaitement à son aise face à son ancien condisciple de la section tennis-études de Nice, Vanier. Ce gaucher qui est maintenant deux cent trentième joueur mondial réussit à prendre *deux fois le service de Noah, qui fer*railla deux heures vingt minutes pour s'imposer 6-4, 6-4, 6-4.

L'adversaire que Noah devait rencontrer dimanche constitue à cet égard un test important : devenu pro deux jours avant le tournoi, l'Américain Korita, qui l'avait forcé aux cinq sets l'an dernier, a fait une nouvelle fois forte impression contre l'espoir tchécoslovaque Pimek, saofilé de services-canon pendant trois manches.

A.G.

Les Résultats

SIMPLES MESSIEURS
(Trente-deuxièmes de finale)

Cash (Aust.) b. Michibata (Can.), 6-4, 1-6, 7-6, 6-3.
Van Patten (E.-U.) b. Feigl (Autr.), 6-2, 2-6, 4-6, 6-2, 6-1.
McEnroe (E.-U.) b. Sadri (E.-U.), 6-0, 6-1, 6-4.
Manson (E.-U.) b. Smid (Tch.), 6-3, 3-6, 7-5, 3-6, 6-4.
Jarryd (Suède) b. Meister (E.-U.), 6-4, 6-7, 6-4, 5-7, 6-3.
Korita (E.-U.) b. Pimek (Tch.), 6-4, 7-6, 6-2.
Gerulaitis (E.-U.) b. Buehning (E.-U.), 3-6, 6-1, 7-6, 6-2.
Ocieppo (It.) b. Harmon (E.-U.), 6-3, 6-2, 6-4.
Kricktein (E.-U.) b. Lipton (E.-U.), 6-3, 6-2, 6-4.
Warwick (Aust.) b. Wilkison (E.-U.), 6-3, 7-5, 6-2.
Noah (Fr.) b. Vanier (Fr.), 6-4, 6-4, 6-4.
Kriek (E.-U.) b. Bourne (E.-U.), 6-4, 6-1, 3-6, 2-6, 6-1.
Denton (E.-U.) b. Drewett (Aust.), 6-2, 3-6, 6-3, 6-4.
Wilander (Suède) b. Gottfried (E.-U.), 6-3, 6-4, 7-6.
Gomez (Equat.) b. Moretton (Fr.), 5-7, 3-6, 7-5, 7-5, 6-3.
Acuna (Chili) b. Seguso (E.-U.), 6-1, 6-3, 6-0.
Fleming (E.-U.) b. Levine (E.-U.), 7-5, 6-7, 6-1, 2-6, 6-1.
Lendl (Tch.) b. Glickstein (Israël), 6-1, 6-1, 6-2.
Tanner (E.-U.) b. S. Mayer (E.-U.), 7-6, 6-4, 2-6, 4-6, 7-6.
Arias (E.-U.) b. Gullikson (E.-U.), 3-6, 6-3, 7-6, 7-6.
Scanlon (E.-U.) b. Lewis (N.-Z.), 6-3, 6-3, 6-3.

SIMPLES DAMES
(Trente-deuxièmes de finale)

M. Navratilova (E.-U.) b. L. Allen (E.-U.), 6-2, 6-1.
P. Shriver (E.-U.) b. J. Hepner (E.-U.), 6-4, 6-3.
K. Shaefer (E.-U.) b. C. Monteiro (Brés.), 7-5, 6-2.
J. Durie (G.-B.) b. E. Inoue (Jap.), 7-5, 6-3.
A. Leand (E.-U.) b. Budarova (Tch.), 4-6, 6-3, 6-4.
H. Mandlikova (Tch.) b. K. Horvath (E.-U.), 7-5, 7-6.
K. Jordan (E.-U.) b. P. Louie (E.-U.), 6-1, 6-1.
L. Madruga-Osses (Arg.) b. K. Rinaldi (E.-U.), 6-4, 6-3.
C. Evert-Lloyd (E.-U.) b. A. Moulton (E.-U.), 6-2, 6-2.
W. Turnbull (Aust.) b. M. Skuberska (Tch.), 4-6, 6-3, 6-3.

CARNET

Décès

– Mme Jean Araf,
M. et Mme Claude Araf,
M. François Araf,
Docteur Daniel Araf,
M. Avram Araf,
Mme Clarisse Felder,
M. et Mme Walter Wyler
et leurs fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ARAF,
docteur stomatologiste,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
combattant volontaire de la Résistance,
membre du réseau Alliance,
pseudonyme : Flamand Rose,

leur époux, père, frère, beau-frère, gendre et oncle,
survenu le 1er septembre 1983, à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 6 septembre.
On se réunira à 14 h 45 à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant, à Paris-20e.
Ni fleurs ni couronnes.
La famille ne reçoit pas.
148, boulevard de Magenta,
75010 Paris.

– Paris. Saint-Brieuc. Charleston.
Mme Diep Xuan Cong,
M. Diep Xuan Chi,
M. et Mme Diep Mong Hung
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. DIEP XUAN CONG,
le 29 août 1983.

– Mme Samy Errera,
son épouse,
Mme et M. Jacques Leyrat et Arnaud,
sa fille, son gendre et son petit-fils,
M. et Mme Maurice Errera,
son frère et sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Samy ERRERA,
ancien déporté,

survenu le 26 août 1983,
Ses obsèques ont eu lieu, le 31 août 1983, à Sucy-en-Brie.
6, rue Riboutté, 75009 Paris.

– Anionta Fumet,
Jack et Agnès Kirkpatrick,
Georges-Hubert et Angèle de Radkowski,
Cees et Bénédicte Beerepoot,
David Kirkpatrick,
Evrard et Divera Beerepoot,
font part du retour à Dieu de

Stanislas FUMET,
officier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,

leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu le 1er septembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, à Soumarone.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité. Une messe sera célébrée à Paris ultérieurement.

« Transcendantaux, mon pain et mon vin. »

Soumarone,
32190 Rozès.
52, rue de l'Arbre-Sec,
75001 Paris.
Karel-Doormanlaan 316,
Hilversum, Pays-Bas.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
(Voir le Monde *du 3 septembre.)*

– Mme Monique Oppenheim,
sa fille,
M. Francis Oppenheim,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe JAMPEL,

survenu le 30 août 1983, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 5 septembre.

On se réunira devant la porte principale du *cimetière parisien* de Pantin, à 11 heures.
4, rue Mallet-Stevens,
75016 Paris.

– Mme Philippe Mitrani,
Raphaël Mitrani
et Jérôme Carron,
M. et Mme Jérôme Baran,
M. et Mme Florent Baran,
Les familles Delecroix, Mitrani,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe MITRANI,

survenu le 1er septembre 1983, à l'âge de quarante-six ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 5 septembre, à 15 h 15, au cimetière de Pantin-Parisien, dans le caveau de famille.

– Paule Jouhaux,
M. et Mme Georges-André Monnet
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Monnet
et leurs enfants,
Jeanne-Marie Monnet,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Georges MONNET,
née Germaine Fauchère,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 1er septembre 1983.
Après cinquante ans de travail, de réalisation et d'amour, Germaine a rejoint son mari,

Georges MONNET,
ancien ministre,

Que leurs nombreux amis aient une pensée pour eux.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue d'Ulm,
75005 Paris.
49410 Saint-Florent-le-Viel.

– *Le grand maître et le Conseil de* l'ordre du Grand Orient de France
ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Maurice PANNETIER,
secrétaire honoraire
du Grand Orient de France,
chevalier de Légion d'honneur,
officier
de l'ordre des palmes académiques,

survenue le 31 août 1983 à l'âge de soixante-treize ans.
Les obsèques ont eu lieu en présence de la seule famille et dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

– Il y a vingt ans mourait

Jules ISAAC.

En ce jour anniversaire, ses fils convient tous ceux qui l'ont connu, soutenu, aimé, à unir leurs pensées en associant à son souvenir celui de sa femme et de sa fille.

Avis de recherche

– On nous prie d'insérer l'avis suivant :

ON RECHERCHE

Véronique MARRE,
vingt et un ans,
en vacances en Angleterre dans le Lake district (Cumbria). Elle a été vu pour la dernière fois le 31 juillet, elle logeait en auberge de jeunesse.
Toute personne l'ayant rencontré ou pouvant donner des renseignements est prié de téléphoner : (1) 350 27-02.
Signalement : 1,60 m, corpulence moyenne, Cheveux bruns, longs, ondulés, yeux marron, teint mat bronzé, sac à dos de toile marron.



3.83.LO

EN ATTENDANT L'AVION EUROPÉEN A-320

British Airways louera des Boeing

Le conseil d'administration de British Airways, *réuni vendredi* 2 septembre à Londres, a arrêté un programme à moyen terme de modernisation de la flotte de court et moyen-courriers de la compagnie aérienne britannique, actuellement composée de Trident et de BAC-111, deux types d'avion de fabrication britannique qui doivent être prochainement retirés.

La compagnie britannique a *finalement* choisi une solution d'attente en décidant de louer quatorze Boeing-737-200. Du même coup, *elle préserve les chances du futur* avion de cent cinquante places que prépare Airbus Industrie, le A-320. Attaché à trouver un nombre suffisant de commandes pour lancer ce programme, le consortium européen fait, depuis le printemps, le siège de British Airways qu'il voudrait bien compter parmi les compagnies de lancement de l'avion aux côtés d'Air France et – peut-être – d'Air Inter.

Jusqu'ici, British Airways avait répondu plutôt froidement aux avances du constructeur européen. Elle avançait divers prétextes pour les repousser, en particulier le fait que le A-320 ne pourrait, dans le meilleur des cas, lui être livré que fin 1988, ou même en 1989, alors qu'elle a besoin de remplacer ses moyen-courriers actuels, dès la fin de 1985.

Airbus Industrie avait *donc* proposé de tourner la difficulté en achetant sur le marché de l'occasion de quinze à vingt-cinq Boeing-737-200 pour les louer à la compagnie anglaise en attendant l'arrivée de son futur avion sur le marché. En plus, British Airways se voyait offrir un prix de faveur, inférieur de 10 % à 20 % au tarif officiel (25 millions de dollars l'unité). Enfin, le constructeur acceptait d'envisager la réalisation ultérieure d'une version du A-320 dotée, non pas du moteur d'origine (le réacteur franco-américain C.F.M.-56), mais du I.A.E.-2500, développé en ce moment par un *consortium* industriel international auquel adhèrent, entre autres, Rolls-Royce et Pratt and Whitney. Bref, Airbus Industrie multipliait les concessions à une compagnie qui n'a encore jamais acheté de matériel européen.

Ces attentions n'avaient pas paru séduire British Airways dont le président, lord King, déclarait il y a seulement quelques jours : *« Le A-320 n'existe que sur le papier, et je ne suis pas dans ce métier pour lancer de nouveaux appareils. »* Tous les observateurs en avaient *déduit que la* compagnie britannique allait se tourner vers le marché américain pour y acheter des Boeing 737 ou des McDonnell-Douglas MD-82 (ex-DC-9 Super-82) *Or elle se contente pour l'instant de* louer des avions outre-Atlantique. Du coup, les Européens se reprennent à espérer. – J. S.

INAUGURANT LA CONGRÉGATION GÉNÉRALE DE LA COMPAGNIE

Jean-Paul II rappelle aux jésuites leur vœu d'obéissance au pape

La trente-troisième congrégation générale des jésuites s'est ouverte à Rome, vendredi 2 septembre, par une messe au cours de laquelle Jean-Paul II a invité la Compagnie à rester fidèle à sa vocation et à son vœu d'obéissance au pape. Le nouveau « général », qui doit succéder au Père Arruppe, sera élu avant le 15 septembre.

De notre correspondant

Rome. – Dans son homélie, le pape a rappelé l'idéal de la Compagnie : *« Lutter pour Dieu sous l'étendard de la croix et servir exclusivement le Christ Seigneur et l'Eglise son épouse sous le pontife romain vicaire du Christ sur cette terre. »* Il a demandé aux jésuites d'avoir présentes à l'esprit les *« orientations et recommandations que mes prédécesseurs Paul VI et Jean-Paul Ier vous ont communiquées à l'occasion des précédentes congrégations, comme celles que je vous ai moi-même données à l'occasion de la réunion de vos provinciaux en février de l'an dernier »*.

En élisant le successeur du Père Aruppe, cette congrégation générale mettra fin à l'« état d'exception » que vit la Compagnie depuis la désignation, il y a deux ans, par Jean-Paul II, d'un « délégué personnel » à la tête de l'ordre. Elle n'en sera pas moins dominée par l'ombre du pape.

C'est, au demeurant, une sorte de *mea culpa* que le Père Dezza, le délégué personnel nommé en 1981 par Jean-Paul II, a prononcé dans son adresse au pape : *« Nous venons à votre Sainteté pour recevoir directives et missions. Nous savons reconnaître nos limites et nos défauts mais n'en existe pas moins la volonté commune sincère et ferme de rester fidèles à notre vocation. »*

Jean-Paul II a insisté dans son homélie sur le lien particulier qui lie la Compagnie au pape *« aujourd'hui comme aux origines »*. Evoquant le *« quatrième vœu »* (celui de l'obéissance au pape), il a précisé : *« Celui-ci ne tend certes pas à freiner la générosité mais uniquement à lui assurer une sphère d'action plus profonde et plus vaste dans la certitude que le motif le plus intime et le plus secret de cette obéissance religieuse de ce lien avec le pape est celui de pouvoir répondre de manière plus incisive et avec un plus grand dévouement »* immédiatement sans tergiverser et sans s'excuser d'aucune manière *« aux besoins de l'Eglise dans les champs d'apostolat anciens et nouveaux »*.

L'église attend des jésuites, a poursuivi le pape, qu'ils contribuent efficacement à la mise en œuvre du concile Vatican II et aux initiatives qu'il a encouragées : en particulier *« l'œcuménisme, l'étude approfondie des relations avec les religions non chrétiennes, le dialogue de l'Eglise avec les cultures »*. *« Je suis au courant*, a précisé Jean-Paul II, *de votre option pour l'inculturation et je l'approuve, eu égard à l'importance de l'inculturation pour l'évangélisation, à condition certes qu'y soit associé un zèle égal pour garder pure et intacte la doctrine catholique. »*

Selon Jean-Paul II, la promotion de la justice a incité certains jésuites à dépasser le cadre évangélique. Cette action, a-t-il dit, doit s'exercer *« dans la conformité avec votre vocation de religieux et de prêtres sans confusion entre les tâches propres aux prêtres et celles qui le sont aux laïcs »*.

Rappelant de grands principes, le pape a surtout laissé entrevoir ses préoccupations. Et il a clairement délimité le champ de réflexion dans lequel doivent, selon lui, se dérouler les journées de méditation qui, après la démission officielle du père Arrupe, conduiront les deux cent vingt membres de la congrégation à désigner son successeur.

Une meilleure compréhension mutuelle

Les dix années écoulées ont été pour les jésuites une période de grande effervescence intellectuelle et de réflexion sur leur place et leur rôle dans le monde contemporain. *« Après un généralat de grand élan comme fut celui du Père Arrupe, il faut un généralat de réflexion »*, a déclaré le Père Dezza au cours d'une conférence de presse. *« Il faut un homme qui soit habité par cet élan, mais qui ait aussi une vive sensibilité à la situation du monde pour savoir l'adapter et le canaliser. »* Au sujet du Père Arrupe, il a déclaré : *« Il a dirigé la compagnie dans un moment plus que jamais difficile. Celui qui travaille sérieusement ne peut pas ne pas commettre des erreurs. »*

Pour le Père Pittau, qui fut désigné par Jean-Paul II coadjuteur du Père Dezza, *« nous devons élire un général qui soit en harmonie et en étroite collaboration avec le pape »*. Pour le Père O'Keefe enfin, assistant général qui avait été nommé vicaire général temporaire par le Père Arrupe en 1981, *« il faudra surtout que le nouveau général réalise une grande unité de la compagnie »*.

Après le choc que constitua pour les jésuites le « coup de force » de Jean-Paul II en suspendant leur constitution, il semble qu'il y ait ajourd'hui une meilleure compréhension mutuelle. *« Assurément, mais cela ne signifie pas que nous soyons pleinement d'accord »*, dit un jésuite du tiers-monde. Pour certains, le pape a tendance à mettre trop l'accent sur la clarté de la doctrine en négligeant une évolution du monde dont doit tenir compte le message chrétien s'il veut être entendu. Une divergence d'optique qui, selon nos interlocuteurs, provient surtout d'une différence d'expérience des réalités chrétiennes. Cette trente-troisième congrégation générale, étant donné le nombre des membres venus du tiers-monde, sera sans doute marquée par une attention plus grande portée au problème de promotion de la justice.

Cette congrégation ne devrait pas durer très longtemps. L'élection du nouveau général est prévue avant le 15 septembre et l'ensemble des travaux sont censés se terminer fin octobre. Pour la première fois depuis la guerre participe à la congrégation un représentant des jésuites de Hongrie. En revanche, ceux de Tchécoslovaquie, de Lituanie, de Chine et du Vietnam n'ont pu se rendre à Rome.

PHILIPPE PONS.

Le Père Byrne (Irlande) est élu maître général des dominicains

De notre correspondant

Rome. – Réunis en conclave à Rome, les dominicains ont élu, vendredi 2 septembre, leur nouveau maître général, le Père Damian Aloysius Byrne, de nationalité irlandaise. Il succède au Père Vincent de Cuesnongle, qui occupait cette fonction depuis 1974.

Le Père Byrne, qui est né en 1929, participait au chapitre général en tant que provincial de l'Irlande. Il était entré dans l'ordre en 1949 et fut l'un des fondateurs de la mission dominicaine dans la province de Paranà, en Argentine, avant de devenir prêtre à Trinidad. En 1968, il fut élu supérieur du vicariat provisoire de cette ville. Il devint provincial pour l'Irlande en 1977 et président de la conférence des supérieurs majeurs irlandais.

Le Père Byrne prend la tête d'un ordre qui, fondé en 1215 à Toulouse, occupe une place éminente dans la vie intellectuelle et spirituelle de l'Eglise catholique. Les dominicains sont 7 062 (dont 5 439 prêtres) et comptent 42 provinces et 665 communautés. Ils sont présents dans 80 pays mais restent un ordre avant tout européo-américain avec une forte implantation en Amérique latine, au Canada et aux Etats-Unis.

Les dominicains, très attachés à leur démocratie interne, se réunissent tous les trois ans pour examiner la situation de leur ordre. Le chapitre général qui s'est réuni à Rome rassemble les provinciaux et les représentants élus des communautés.

La vocation de cet « ordre des prêcheurs », fondé pour combattre les hérésies médiévales et à qui revint de conduire l'Inquisition, demeure surtout celle des origines : prêcher l'évangile. Mais leur réflexion intellectuelle et théologique a conduit les dominicains à aborder aussi les problèmes fondamentaux de notre temps. Comme dans le cas des jésuites se pose pour eux le problème de concilier leur mission d'évangélisation et la promotion de la justice et de la libération des peuples, particulièrement en Amérique latine.

Ph. P.

« Hanna K. » ou la détresse de l'errance

(Suite de la première page.)

Hanna K. illustre la souffrance de l'individu et de la collectivité à laquelle il appartient, l'injustice subie et infligée, la détresse de l'errance et la révolte suscitée, la recherche de l'identité nationale ou personnelle. L'homme étant ce qu'il est, le film ne dissocie pas – et c'est l'un de ses grands mérites – la politique de l'amour, de la jalousie, des mesquineries, de la cruauté, dont les êtres, par ailleurs bien intentionnés, sont capables de témoigner à leurs semblables.

Costa-Gavras campe dès lors des personnages avec leurs contradictions et leur ambivalence. Il procède avec tact et discrétion, par petites touches, en ayant recours à l'allusion, à l'ellipse, aux symboles. Ceux-ci servent à superposer le réel à la fiction, à imbriquer l'histoire politique à l'intrigue romanesque. D'où la double lecture que l'œuvre offre au spectateur.

Hanna Kaufman, juive américaine, se sépare de son mari français, Christian Bonnet, pour suivre un poète en Israël, où elle choisit de s'établir définitivement. Elle trouve sa voie sur le tard en entreprenant des études de droit et engage une carrière d'avocat. Elle noue une nouvelle liaison avec un jeune procureur, un Israélien de naissance (un Sabra), Josué Herzog, dont elle attend un enfant. Mais voilà, elle n'est amoureuse ni de Victor ni de Josué, qui la harcèlent de leurs assiduités. Elle est déterminée à garder l'enfant pour elle. Tiraillée entre ses sentiments et les conventions sociales, indécise et fragile, elle cherche à affirmer son identité et son autonomie de femme.

Lettres recommandées

Sa vie prend un tournant quand elle est commise d'office pour défendre un Palestinien accusé de « terrorisme », Selim Bakri, entré clandestinement en Israël pour revendiquer la propriété de sa maison familiale. Non sans avoir tenté de saisir, cinq ans durant, les autorités compétentes : il avait, de l'étranger, écrit une quinzaine de lettres aux ministères israéliens de l'intérieur, des affaires étrangères, de l'éducation et de la culture. Ses lettres recommandées, avec accusé de réception, sont restées sans réponse. Condamné une première fois à la déportation, le récidiviste bénéficie au cours d'un second procès de l'« indulgence » du tribunal en se voyant infliger une peine de prison de huit mois.

Empêtrée dans ses démêlés affectifs, Hanna accepte à contrecœur de défendre cet Arabe venu d'ailleurs, puis assume sa mission comme un défi supplémentaire à relever. Elle ne connaît rien des Palestiniens, au point de s'étonner que son client puisse s'exprimer en anglais : elle partage l'ignorance et les préjugés de nombre de ses concitoyens. Apolitique, elle ne se doute ni des enjeux de l'affaire ni du cynisme qui anime parfois les tenants du pouvoir. Si le comportement de ses interlocuteurs israéliens contribuera à lever le voile, le discours quasiment hermétique de Selim ne lui sera que d'un médiocre concours. En effet, le Palestinien errant se déplace davantage qu'il ne parle, n'exprime aucun sentiment, ni peur, ni reproche, ni haine, face à ses juges et à ses censeurs. Une lueur d'amusement ou d'ironie éclaire parfois son visage impassible.

« Ils ne m'écouteront pas »

Il est sûr de son bon droit : il a fourni à ses avocats l'original de l'acte d'acquisition de la maison ancestrale achetée le 13 juillet 1876, les plans de divers aménagements, les reçus du fisc. Il refuse néanmoins de se défendre. *« A quoi bon*, dit-il à Hanna *puisqu'ils ne m'écouteront pas ; ils ne m'entendront même pas. »*

Hanna Kaufman prend en main l'affaire pour lui démontrer le contraire. Chemin faisant, elle découvre qu'il avait raison. L'épreuve suscite chez elle, tel un révélateur, une double prise de conscience de l'importance de l'identité que l'on refuse à un peuple ou à un individu. Son ami, le procureur Josué Herzog – dont la hargne à l'égard du Palestinien est motivée autant pas sa jalousie que par ses convictions politiques. – affronte l'avocate au sein du prétoire et dans la vie privée. Le mari, portrait-robot de l'Occidental catholique, indifférent au sort des juifs et des Palestiniens, observe avec un scepticisme condescendant la quête d'Hanna. Pour lui, Israël n'est rien d'autre que le pays où réside (provisoirement, espère-t-il) sa femme, et les Israéliens ne sont bons que pour une « psychothérapie de groupe ».

C'est la maison revendiquée par Selim qui déclenche l'électrochoc. Au cours de l'enquête qu'elle mène sur le terrain, l'avocate est confrontée avec tous les éléments du drame. Le nom du village natal du Palestinien, Kafr-Roumaneh, a été hébraïsé en celui de Kfar-Rimon, colonie juive que l'on a édifiée sur les ruines de l'agglomération détruite, pour faire place aux nouveaux immigrants. Des « cubes » préfabriqués, meublés dans le style des isbas, abritent des familles entières venues d'Union soviétique et qui ne savent même pas qu'elles ont supplanté des autochtones de vieille souche.

Le rêve palestinien

La maison de Selim, que l'on pourrait désigner comme la véritable vedette du film, est la seule qui subsiste du village disparu. Comme surgie d'une terre ravagée, où les herbes sauvages poussent entre les cailloux et les fragments de pavé, elle symbolise le rêve des Palestiniens à un foyer et à une patrie... La belle demeure, construite semble-t-il dans les premiers siècles de l'Islam, il y a un millénaire, est un modèle de l'architecture arabe, alliant harmonieusement coupoles et arcades, mosaïques et inscriptions coraniques, et agrémentée d'un patio verdoyant. L'intérieur, avec ses meubles anciens, les bibelots et les portraits de famille, dont l'un d'eux montre Selim dans les bras de sa mère, est comme pétrifié. La vie d'une famille, comme d'une centaine de milliers d'autres, s'est brusquement figée en attendant le retour hypothétique des fantômes. Selim y revient en étranger et découvre que sa maison natale a été convertie en musée, en une sorte de curiosité archéologique, que l'on fait visiter aux touristes. A tout prendre, le sort de cet édifice est enviable par rapport aux milliers d'habitations que les autorités militaires ont dynamitées pour punir ceux parmi les habitants des territoires occupés qui auraient, délibérément ou non, hébergé un « terroriste »...

Les thèses des terroristes

Selim est décidément encombrant. Son obstination l'a conduit, après sa déportation, à se réintroduire en Israël. Arrêté, il est traduit cette fois-ci devant une juridiction civile. La procédure, plus élaborée, plus longue, que celle appliquée par les tribunaux militaires, est jugée menaçante pour l'ordre public. La durée du procès, le bruit qu'il suscite dans les médias, risquent de donner une publicité indue aux thèses des « terroristes ». Un vent de panique commence à souffler dans les milieux officiels. C'est là où s'insère une séquence significative suggérant que la justice en Israël n'est pas aussi raide que l'on serait tenté de le croire, quand elle est confrontée aux exigences de la raison d'Etat.

La scène se passe au cabinet d'avocat du professeur Leventhal, le patron d'Hanna, qui est entouré de l'un des juges de Selim, du procureur Josué Herzog et d'un mystérieux représentant du pouvoir. Ce dernier propose à l'avocate un marché : qu'elle abrège le procès en le dépolitisant et, en échange, l'inculpé serait condamné à une légère peine de prison, au terme de laquelle il recevrait un passeport sud-africain grâce aux bonnes relations entretenues avec l'ambassade de Pretoria. Cessant d'être un apatride palestinien, Selim aurait ainsi la faculté, comme tout citoyen d'un pays non arabe, d'engager la procédure qui lui restituerait la propriété de sa maison.

Indignée, Hanna commence par protester. Elle mesure tout autant l'ampleur de sa naïveté que le cynisme de son interlocuteur. Mais elle est assaillie par des arguments qui l'ébranlent. Son ami, le procureur, lui reproche d'être « romantique », « exaltée », et rappelle que derrière Selim se tiennent deux millions de Palestiniens, prêts à suivre son exemple. L'intervention du vieux professeur Leventhal, que la jeune avocate vénère pour sa probité, la terrasse. Tout à la fois véhément et émouvant, ce rescapé du génocide hitlérien lui lance d'une voix grave : *« Ecoute-moi, Hanna. Pendant deux mille ans nous avons été dispersés, déportés, massacrés (...), et maintenant que nous avons un pays, une identité, il faut les défendre... » « En refusant ce droit aux autres, professeur ? »*, objecte timidement l'avocate. A quoi Leventhal répond, non sans embarras : *« Oui, si c'est nécessaire... »*

Costa-Gavras est resté fidèle à lui-même. Dans les films, explique-t-il en substance (*le Monde* du 13 mai 1982), il y a les bons et les mauvais ; mais un méchant est toujours bon pour quelqu'un, et il faut analyser ses raisons, sa trajectoire intérieure. Si le réalisateur avait tourné, comme il en avait l'intention, un film sur ces ex-communards qui, émigrés en Algérie, s'étaient transformés en colons implacables, il ne les aurait pas sans doute présentés autrement que les personnages d'*Hanna K.* Ces derniers, bien en chair et en os, sont les produits d'une conjoncture, d'un milieu, d'intérêts qu'il juge cruciaux.

Partisan comme certaines personnalités juives, et non des moindres, de la coexistence de deux patries, l'une israélienne, l'autre palestinienne, Costa-Gavras se définit lui-même comme étant *« doublement sioniste »*. Et c'est, en dernière analyse, un message d'amour et de paix qui se dégage d'*Hanna K.* Le réalisateur a virtuellement occulté la répression dans les territoires occupés, bien qu'il y fasse allusion par honnêteté intellectuelle.

Les rabbins orthodoxes en papillotes

En revanche, sa caméra explore le visage et les entrailles de Jérusalem pour nous montrer la cohabitation des trois religions monothéistes : les rabbins orthodoxes en papillotes, les cheiks enturbannés, les prêtres en soutane, se côtoient tout autant que le Saint-Sépulcre, la mosquée d'Omar et le Mur des lamentations. La voix du muezzin appelant les musulmans à la prière, les cloches des églises, les mélodies nostalgiques en langue yiddish, les vieilles ballades palestiniennes, alternent et se chevauchent, amplifiant la puissance évocatrice de la démonstration. A l'aide d'images d'une rare poésie, l'auteur d'*Hanna K.* rappelle avec insistance que Jérusalem, cœur et symbole de la Palestine, n'est pas et ne peut pas être monopolisée par une lutte des parties en conflit.

Par le comportement de certains de ses personnages, Costa-Gavras suggère que l'histoire n'est pas interdite. Amnon, le médecin de la prison, compatit avec les détenus palestiniens. Hanna l'américaine, immigrée de fraîche date, apprécie déjà des plats typiquement arabes comme les *falafel* (beignets de sésame) et la *chakchouka* (ratatouille), que lui prépare sa domestique juive sépharade, annonçant peut-être ainsi la symbiose des cultures. Le pudique baiser qu'Hanna échange avec Selim, avant qu'elle ne l'héberge, symbolise l'indispensable réconciliation.

L'espoir ne gomme pas pour autant les dures réalités de l'immédiat. Dans l'ultime séquence du film, l'impitoyable Josué Herzog accuse Selim – sans preuve – d'être l'auteur d'un attentat meurtrier. Ce dernier n'essaie pas de se disculper – *« à quoi bon*, dit-il, *la décision est déjà prise »* – et s'apprête à fuir. Josué, un pistolet au poing, finit par le laisser partir et marmonne : *« Au fond, cela vaut mieux ainsi »*... Mais l'Israélien sous-estime la ténacité du Palestinien. *« Je reviendrai... »*, dit calmement Selim, le sourire aux lèvres, avant de disparaître.

ERIC ROULEAU.

★ Présenté le 4 septembre au Festival de Venise, *Hanna K.* sort en France le 7 septembre.

Une femme à la croisée des chemins

Elle s'appelle Kaufman, du nom de ses parents, Bonnet à cause de son mariage avec un Français, elle pourrait s'appeler Herzog, si elle divorçait pour épouser son amant israélien. Mais elle est seulement Hanna, parce qu'*elle ne sait plus très bien sur quel chemin s'engager ; les hommes ne lui laissent* pas le *choix. Sous prétexte de l'aider*, Bonnet *cherche à la récupérer* ; Herzog, lui, est jaloux, possessif.

Ce que Costa-Gavras avait manqué (malgré Romy Schneider) dans *Clair de femme*, à cause d'une histoire trop morbide, ce qu'il avait esquissé dans *Missing* avec le personnage de Sissy Spacek, il le réussit totalement, magnifiquement dans *Hanna K.* : le portrait d'une femme à la fois énergique et fragile, affrontant le monde des hommes et leurs dissensions.

Hanna est prête à s'enraciner dans cette nation israélienne qu'elle a choisie sur un coup de tête amoureux, pourvu qu'on la traite en personne responsable, maîtresse de ses décisions, y compris celle d'avorter ou non. Avocate désignée d'office pour défendre Sélim le Palestinien, elle défie Josué Herzog en tant que procureur (il ne la prend pas *au sérieux dans sa fonction*) en *faisant acquitter son « client »* par la simple et stricte application de la loi. Plus tard, au moment du deuxième procès, la découverte de la maison arabe, devenue musée, que réclame Sélim, cristallise chez Hanna sa propre revendication de femme : un foyer, la liberté, l'identité.

Bien sûr, *Hanna K.* est un film politique avec tous les problèmes de l'Etat d'Israël et du peuple palestinien. Mais c'est aussi le film d'une destinée individuelle, recevant et assimilant les chocs de ces problèmes. Costa-Gavras est, plus que jamais, l'héritier du grand cinéma américain de comportement. Tout en enregistrant globalement les événements provoqués par le cas de Sélim, sa mise en scène est centrée sur Hanna, c'est-à-dire sur Jill Clayburgh. Dirigée par Costa-Gavras, celle-ci agit avec le pragmatisme américain qui est une part de *la personnalité juive* de cette femme. *De plus, Jill Clayburgh possède, comme* Ingrid Bergman *et* Simone Signoret, le don *assez rare de définir* un caractère par sa façon de marcher, d'équilibrer son corps et son port de tête.

Investissement total

Elle va de l'avant, décidée, s'arrête, fait de petits pas, hésite, repart. Les émotions fugitives ou fortes qui passent sur son visage sont en accord avec ses *déplacements, ses mouvements ou son immobilité. Bref, le jeu physique de Jill Clayburgh est un investissement total à la vie* d'Hanna, qui plie *parfois mais ne* rompt pas. Une légère crispation de souffrance, lors de la cérémonie de circoncision de son fils, indique sa relation maternelle à cet enfant qu'elle a bien failli ne pas avoir. On la sent, on la voit en proie au doute, lorsqu'elle « file » Sélim dans ses randonnées mystérieuses. Cet homme, emblématique par rapport *aux figures masculines traditionnelles de* Jean Yanne *et* Gabriel Byrne (les *comédiens sont, d'ailleurs, excellents) révèle* Hanna à elle-même en lui faisant dépasser la croisée des chemins où elle piétinait. Dans ce rôle superbe et difficile, Jill Clayburgh représente l'âme du film. C'est bien, pensons-nous, ce que voulait le réalisateur.

JACQUES SICLIER.

Paris-programmes

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) sam. 21 h ; dim. 16 h : l'Archipel sans nom.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam. 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau (dern.).
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (720-08-24), sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Bonn' Femme aux camélias.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), sam. 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; sam. 22 h 30 : les Contes libertins de La Fontaine.
FONTAINE (874-74-40), sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Malibran.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Comment devenir une mère en dix leçons.
GALERIE 55 (326-63-51), sam. 21 h : Play it again, Sam (en anglais).
HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I : 18 h 30 : le Pain nu (dern.) ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h 30 : Visages de Cocteau ; II : 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Esprit qui vole.
MADELEINE (265-07-09), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Amour fou.
MARIGNY (225-20-74), sam. 21 h : la Surprise (dern.).
MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 21 h 15, dim. 16 h : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Extravagant Mr. Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h : la Fille sur la banquette arrière.
PONT DE LA TOURNELLE (278-81-58), sam.-dim. 20 h 30 : les Fourberies de Scapin.
POTINIÈRE (261-44-16), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il signor Fagotto.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, + 23 h 15 : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A BOURVIL (373-47-84), sam. 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra de quat' sous.
THÉATRE DES VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Étiquette.

La danse

MAIRIE DU IVe (278-60-56), sam. et dim. à 21 heures : les Ballets historiques du Marais.
ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 19 h : Meenakshi Devi ; 22 h : Eannah-K. Kowalski (dern.).

Le music-hall

ALCAZAR (329-02-20), sam. et dim. 22 h 30 : Spectacle.
CRAZY HORSE SALOON (727-32-32), sam. et dim. 21 h 15 et 23 h 45 ; sam. 20 h 20, 22 h 30 et 0 h 50.
ÉLÉPHANT BLANC (562-05-67), sam. et dim. 21 h : Frissons d'Hawaï.
ÉLÉPHANT BLEU (359-58-64), sam. et dim. 22 h 30 : Tahiti.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 21 h : Montmartre Folie.
FOLIES-BERGÈRE (246-77-11), sam. et dim. 20 h 45 : Folies de Paris.
OLYMPIA (742-25-49), sam. et dim. 20 h 30 : Ballets Trockadero.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 20 h 30 : La Velle.
PARADIS LATIN (325-28-28), sam. et dim. 22 h 30 : Paradisiac.
PARC MONCEAU, sam. 16 h ; PARC MONTSOURIS, dim. 16 h : G. Mechin, Classées X, G. Dahan.

Les concerts

SAMEDI 3

LUCERNAIRE, 19 h 45 : C. Bronzetti (Bach, Ysaïe, Serban).
EGLISE ST-MERRI, 21 h : Chœur d'enfants d'Ansbach, dir. : R. Goede (Bach, Mendelssohn, Messiaen).

DIMANCHE 4

ÉGLISE ST-MERRI, 16 h : Ch. Pertsinidis (Villa-Lobos, Weiss, Brouwer).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir samedi.
CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : O. Latry (Cabezon, Sweelinck, Bach).
NOTRE-DAME, 17 h 45 : I. Tracey (Bach, Reger, Bossi).

Les festivals

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(227-12-68)

Bateaux-Mouches, sam. 15 h 30 : Quatuor de saxophones de Paris (Scarlatti, Albeniz, Rivier).

RENCONTRES THÉATRALES DU CARREAU DU TEMPLE
(274-46-42)

Sam. 20 h 15 : la Folle envie ; 22 h : Robinson Crusoe and Company.
Dim. 20 h 15 : Historia de un amor ; 22 h : Je, François Villon.

Samedi 3, dimanche 4 septembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Dieu a besoin des hommes, de J. Delannoy ; 17 h, Woyzeck, de W. Herzog ; 19 h, Sans famille, sans le sou, en quête d'affection, de V. Gassmann ; 21 h, What Price Hollywood ?, de G. Cukor.

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Edouard et Caroline, de J. Becker ; 17 h, le Saut dans le vide, de M. Bellochio ; 19 h, Nick's movie, de W. Wenders et N. Ray ; 21 h, la Dame du vendredi, de H. Hawks.

BEAUBOURG (278-35-57)
SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, le Miracle des loups, de R. Bernard ; 17 h, Quatre hommes et une prière, de J. Ford ; Cinéma chilien : 19 h, la Triple Mort du troisième personnage, de H. Soto ; 21 h, Actes de Marusia, de M. Littin ;

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, la Meilleure Part, de Y. Allégret ; 17 h, Suez, d'A. Dwan ; Cinéma chilien : 19 h, le Hussard de la mort, de P. Sienna ; 21 h, Trois Tristes Tigres, de R. Ruiz ;

Les exclusivités

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU COBRA D'OR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp), 14e (321-41-01).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H.sp.), 4e (278-47-86).
CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
CHALEUR ET POUSSIERE (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-09-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CERCLE DES PASSIONS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LA CRIME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
CUJO (A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
DEBOUT LES CRABES, LA MER MONTE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
DE SI GENTILS PETITS MONSTRES (A., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
DIEU ME SAVONNE (Bots., v.o.) : Quintette, 5e (639-79-38) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 14e (288-62-34).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
ENIGMA (Fr., A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
EQUATEUR (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-57-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
EVIL DEAD (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). – V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
FANNY HILL (**) (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Forum O. Express, 1er (233-63-65) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. (Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FURYO (Jap., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Miramar, 14e (320-89-52).
GAIJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H.sp.) 14e (321-41-01) ; Châtelet-Victoria (H.sp.) 1er (508-94-14).
GANDHI (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
HISTOIRE DE PIERA (Franco-it., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).
JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.f.) (**) : Gaîté Boulevards, 2e (233-67-06) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
KOYAANISQYATSI (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic (H.sp.), 14e (542-67-42).
LA MÉMOIRE (Egyp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LA MONTAGNE MAGIQUE (All., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
NEWSFRONT (Aust., v.o.) Saint-André-des-Arts (H.sp.) 6e (326-48-18).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).
ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
PATRICIA (Aut.), (**), (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches (H. sp.) 6e (633-10-82).
PORKY'S II (A.), (v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
LES PRÉDATEURS (Brit.) (*), (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LE ROI DES SINGES (Chinois) (v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
STELLA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
SUPERMAN III (A.), (v.o.) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (V.f.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
TONNERRE DE FEU (A.), (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
TOOTSIE (A.), (v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It.), (v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA TRILOGIE D'APU (Ind.), (v.o.) ; 14 Juillet Parnasse, 1re, 2e, 3e partie, 6e (326-58-00).
LA ULTIMA CENA (Cub.) (v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01) ; Hsp Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
UN FLIC AUX TROUSSES (A.) (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
VICTOR, VICTORIA (A.), (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA VOITURE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.), (H. sp.) : Olympic, 14e (542-67-42).
VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS ? (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
YOR LE CHASSEUR DU FUTUR (A.), (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – (V.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES FILMS NOUVEAUX

BARBE D'OR ET LES PIRATES, film américain de Mel Damski (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e, (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
LA FEMME DE MON POTE, film français de Bertrand Blier : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FRÈRE DE SANG (*), film américain de Franck Henenlotter, (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).
LA JAVA DES OMBRES, film français de Romain Goupil : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PERSONNE N'EST PARFAIT, film italien de Pascale Festa Campanile (v.o.) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
RÉVOLTE AU PÉNITENCIER DE FILLES (**), film français de Gilbert Roussel : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Communication

VU

A L'ÉMISSION « VENDREDI »

La mort en face

Atteinte d'une grave maladie sanguine, Valérie, douze ans, que nous avons vue le 2 septembre sur FR 3 dans l'émission « Vendredi », refuse le douloureux traitement conventionnel qu'on lui administre depuis deux ans. Elle refuse surtout l'ambiance du service hospitalier où elle est soignée, ne supporte plus la douleur, l'enfermement, l'incompréhension. Finalement, elle sort de l'hôpital, condamnée à mourir. C'est le début d'un combat singulier entre l'enfant, soutenue par sa mère, et le médecin chef de service. L'affaire ensuite se complique. Valérie a recours à ce que, faute de mieux, on dénomme la « médecine parallèle » puis revient à l'hôpital où, soignée dans un service pour adultes, elle s'estime aujourd'hui satisfaite.

On imagine la somme de questions contenue dans un tel scénario, tout comme l'utilisation qui peut en être faite : selon les cas, l'histoire de Valérie, c'est « la survie miraculeuse, un succès de l'antimédecine » ou « la révélation tant attendue de la mauvaise face, inhumaine, d'une médecine moderne faite d'acharnement thérapeutique et de pouvoir absolu. ».

En reprenant, à la demande de la Haute Autorité (le Monde du 1er septembre), ce difficile dossier, les producteurs du magazine « Vendredi » prenaient un double risque : celui d'ajouter à la confusion et de conforter Valérie dans un rôle de vedette radio-télévisée.

Les écueils n'ont pas été totalement évités. Que s'est-il passé entre Valérie et la première équipe médicale ? Comment expliquer la survie actuelle de Valérie ? Jusqu'à quel point faire souffrir un enfant quand on n'a aucune certitude de guérison ? Faut-il faire une absolue confiance au médecin ou, à l'inverse, jouer en face de lui au consommateur ?

L'affaire présentée était trop riche et les positions des participants au débat trop tranchées pour qu'on puisse, en une heure, utilement avancer. Restent pourtant les chiffres. « Trois malades cancéreux sur quatre, explique le professeur Michel Boiron (hôpital Saint-Louis, Paris), connaissent l'existence des médecines « hétérodoxes ». Un sur dix, voire un sur cinq, y a recours durant sa maladie ». Pourquoi ? Hantise de la souffrance et de la mort ? Volonté de ne laisser passer aucune chance ? Besoin irrationnel ? Sans doute. Mais aussi, comme l'ont montré les témoignages filmés présentés sur d'autres cas, au-delà de la compétence médicale et hospitalière, un besoin absolu de sourires, de compréhension, de chaleur et de gentillesse. En d'autres termes, autant d'énergie qui ne s'improvise guère et qui parfois résiste mal au spectacle de la souffrance et de la mort des jeunes malades.

JEAN-YVES NAU.

L'hebdomadaire « Bordeaux actualités » cesse de paraître

L'hebdomadaire *Bordeaux actualités* ne reprendra pas sa parution, comme prévu, le 8 septembre. Le groupe Sud-Ouest, à qui il appartient par l'intermédiaire de la Société nouvelle d'hebdomadaires, a décidé d'arrêter une publication qui aura coûté plusieurs millions de francs depuis sa création, alors que ne se dégageait pas la perspective d'un équilibre financier prochain.

Créé en octobre 1981, cet hebdomaire de ville – ou « city magazine » en jargon de métier – avait vu sa diffusion baisser de 10 000 exemplaires à moins de 1 500 en juin 1982. En septembre, son nouveau directeur, M. Michel Cotto, lançait une formule entièrement différente, complémentaire des pages locales de *Sud-Ouest*, son grand frère quotidien, axée notamment sur l'actualité politique, économique et culturelle de l'agglomération. La diffusion était remontée progressivement aux alentours de 3 000 exemplaires avant l'été. Toutefois, une campagne de promotion importante en mai et juin derniers n'avait pas apporté les résultats espérés.

La direction de *Sud-Ouest* a fait, d'autre part, savoir qu'environ dix personnes sur les quatorze employées par l'hebdomadaire, directeur compris, se verraient proposer des emplois dans les différents médias du groupe.

La fin de *Bordeaux actualités* signifie-t-elle que toute formule de « city magazine » est condamnée à plus ou moins long terme ? La liste est longue des tentatives qui n'ont pas duré, l'avant-dernière en date étant *le Deuxième Journal de Rennes* (*le Monde* daté 26-27 décembre 1982). Un autre hebdomadaire, *le Journal de Montpellier*, connaît d'importantes difficultés (*le Monde* du 9 juin). Six licenciements ont été prononcés au mois d'août ; celui du directeur de la rédaction, fondateur de la publication rachetée par *l'Indépendant*, M. Pierre Serre, a toutefois été refusé par l'administration.

Avant les vacances, la diffusion du *Journal de Montpellier* tournait autour de 8000 exemplaires, et les recettes publicitaires représentaient environ deux tiers du chiffre d'affaires ; avec les licenciements effectués, il n'est pas impossible que le journal puisse parvenir à l'équilibre financier, qui avait été rompu par le passage à une formule graphique plus coûteuse.

● *Le ministère de l'économie, des finances et du budget* vient d'autoriser le quotidien *France-Soir* à augmenter son prix de vente à 3,80 F et à 7,50 F le samedi (avec le supplément *France-Soir magazine*). Cette décision, rapportée au *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation* du 2 septembre, fait suite à la décision analogue prise récemment à l'égard du *Figaro*, un autre quotidien édité par le groupe que dirige M. Robert Hersant (*Le Monde* du 1er septembre). Une polémique avait éclaté en juillet entre le groupe Hersant et l'administration des finances à propos de ces augmentations de prix, que le gouvernement a finalement décidé d'accepter.

● *Un nouveau directeur général au* Financial Times. – M. Alan Hare abandonnera le 1er octobre la direction générale du journal financier mais continuera d'en présider le conseil d'administration jusqu'à sa retraite au printemps prochain. Il sera remplacé par M. Frank Barlow, directeur général du groupe Westminster Press. M. Hare, âgé de soixante-quatre ans, est aussi membre du conseil d'administration de l'agence Reuter et de l'hebdomadaire *The Economist*. Ce changement intervient moins d'un mois après la fin de la grève d'une partie du personnel technique qui avait empêché la parution du journal pendant dix semaines. Le comportement de M. Hare durant le conflit aurait suscité un certain mécontentement parmi les journalistes. – (*A.F.P.*)

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 3 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- **20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.** De J. Antoine et J. Bardin.
- **21 h 50 Série : Shogun.** D'après J. Clavell, réal. J. London.
- **22 h 45 Journal.**
- **22 h 55 *22, V'là le rock.***
- **23 h 25 Journal.**
- **23 h 40 *Un soir, une étoile.***

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- **20 h 35 Variétés : Carlos.**
- **21 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.** *Au Pakistan.*
- **22 h 35 Sport : catch à quatre.**
- **23 h 5 Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- **20 h 35 Cycle Shakespeare : *Roméo et Juliette.*** Production de la B.B.C. TV et Time Life Television. Réal. : A. Rakoff ; avec : P. Ryecart, R. Saire.
- **23 h 10 Journal.**
- **23 h 30 Musiclub.**

FRANCE-CULTURE

- **20 h, Conte de la lune non éteinte, de B. Pilniak, trad. M. Petris. Avec P. Vaneck, P. Constant...**
- **22 h 5, La fugue du samedi.**

FRANCE-MUSIQUE

- ***16 h 30, Concert* (donné le 26 juillet 1983 à Munich) : *les Fées,*** de Wagner, par les chœurs et l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. W. Sawallisch ; sol. : H. Hotter, A. Kuhn, K. Lovaas...
- **21 h 5, Concert** (donné le 4 août 1983 au Festival de Salzbourg) : *Quintette pour clarinette et cordes,* de Brahms, *Phantasie für 8 Spieler,* de Wimberger.

Dimanche 4 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- **9 h Emission islamique.**
- **9 h 15 La source de la vie.** *Entretien avec le rabbin J. Eisenberg et le ministre de la justice, M. R. Badinter.*
- **10 h Présence protestante.**
- **10 h 30 Le jour du Seigneur.**
- **11 h Messe,** célébrée en la paroisse de Guiry-en-Vexin (Val-d'Oise) ; préd. Père Hubaut.
- **12 h Cérémonie du souvenir.** Célébrée depuis la grande synagogue de la rue de la Victoire à Paris.
- **12 h 30 Cyclisme.** Championnats du monde.
- **12 h 55 Face à Sas.**
- **13 h Journal.**
- **13 h 30 Série : *Enquête en direct.***
- **14 h 30 Le Relais du dimanche, en direct du studio 17.**
- **17 h Série : Les chevaux du soleil.**
- **18 h Sports dimanche.**
- **18 h 30 Les animaux du monde.**
- **19 h Série : Les quarantièmes rugissants,** de J. Perrin, réal. Ch. de Chalonge (2e épisode). *L'histoire de Donald Crowhurst, engagé solitaire dans la course nautique autour du monde en 1968, traitée sous la forme d'un drame psychologique avec de superbes images.*
- **20 h Journal** (et à 22 h 25).
- **20 h 35 Film : l'Odyssée du « Hindenburg ».** Film américain de R. Wise (1975), avec G.C. Scott, A. Bancroft, W. Atherton, R. Thinnes, G. Young, B. Meredith. (Rediffusion.).
- **22 h 35 Droit de question.** Réal. J. Audoir.
- **23 h 20 Journal.**
- **23 h 35 Lettre aimée.** *Déclaration d'un timide*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- **12 h 45 Journal.**
- **13 h 20 Cirque Bush Roland.**
- **14 h 15 Série : Kung Fu**
- **15 h 5 *Variétés : Si on chantait.***
- **16 h 4 Courses Londres-Paris.**
- **17 h Série : Les amours de la Belle Epoque.**
- **17 h 35 Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau (3e partie).** D'après Balzac ; adap. : R. Lucot.
- **18 h 55 Stade 2.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Série : *Un pays, une musique.*** L'Amérique latine : l'Argentine.
- **21 h 25 Série documentaire : Paris-Paris.** de T. Wehn-Damisch et Y. Kovacs. *1re partie : l'Espoir (1936-1944). Une prolongation de l'exposition réalisée en 1981 au Centre Georges-Pompidou.*
- **22 h 25 Jazz : *La grande parade.*** Jay McShann Quintet.
- **22 h 50 Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- **18 h 35 *Pour les jeunes.***
- **19 h 40 R.F.O. hebdo.**
- **20 h Série : Benny Hill.**
- **20 h 35 Série : Histoires de l'histoire:** Réal. H. Peyroteo – Trois châteaux du Portugal.
- **21 h 30 Aspects du court métrage français.** *Et si j'étais rousse ?* de N. Alpi ; *la Grande Belle,* de G. Feitz.
- **22 h 5 Journal.**
- **22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Charles Vanel) : Obsession.** Film français de Maurice Tourneur (1934), avec J. Yonnel, C. Vanel, L. Lagrange, P. Amiot, G. Paulais (N.). *La libération d'un malade mental, pour faire lever un séquestre. Ce moyen métrage de complément est tiré d'une pièce d'André de Lorde, auteur souvent joué au « Grand Guignol ».*
- **Vers 23 h 10 Carrefour.** Film français de K. Bernhardt (1938), avec C. Vanel, T. Fédor, S. Prim, J. Berry, M. Géniat, J. Claudio (N.). *Un industriel engage un procès contre un maître chanteur qui l'accuse d'être un malfaiteur ayant usurpé l'identité d'une morte. Or une blessure de guerre lui a fait perdre la mémoire d'une partie de son passé. Qui est-il ? Mélodramatique, émouvant par ses rebondissements, ce film, réalisé par un émigré allemand, a permis à Charles Vanel – entouré d'acteurs célèbres – une forte composition d'homme tourmenté par l'énigme de sa personnalité.*
- **0 h 20 Prélude à la nuit.** *Lamentation,* de Froberler, par E. Chojnacka (clavecin).

FRANCE-CULTURE

- **17 h 30, Principes du terrorisme international,** par E. Hirsch.
- ***18 h 30, Ma non troppo.***
- **19 h 10, Le cinéma des cinéastes.**
- **20 h, Opéra français.**

FRANCE-MUSIQUE

- **19 h, Jazz vivant** : l'orchestre Hamsa Music de Richard Caux et le duo Karin Krog-John Surman.
- ***20 h, Concert : Prométhée ou le poème du feu,*** symphonie-mystère de Scriabine, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. G. Albrecht ; sol. : B. Bloch, piano.
- **22 h 30, *Les figurines du livre* ; 23 h, *entre guillemets* ;** 0 h 5, jazz d'emprunt : détournements de chansons françaises.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

– *M. Jean-Pierre Chevènement,* ancien ministre, est reçu au « Club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.

– *M. Roland Leroy,* directeur de *l'Humanité* et membre du bureau politique du P.C.F., est l'invité de l'émission « Forum » sur R.M.C., à 12 h 30.

LUNDI 5 SEPTEMBRE

– *M. Jacques Pommatau,* secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), participe à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C., à 8 h 15.

– *Mme Simone Veil,* ancien président de l'Assemblée européenne, est l'invitée de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, à 20 h 35.

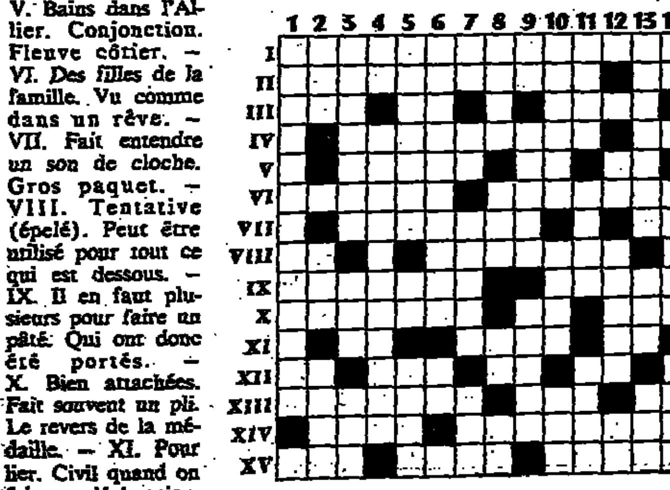
– *M. André Bergeron,* secrétaire général de Force ouvrière, est reçu au journal de FR 3, à 22 heures.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3529

HORIZONTALEMENT

I. Terme d'amitié. – II. Profonde quand on n'a pas la parole. Endroit où l'on peut sauter. – III. Baie du Japon. Vieille ville. S'éprit d'un drôle d'oiseau. – IV. Qu'on n'a donc pas pu écraser. Fut mise sur des tables. – V. Bains dans l'Allier. Conjonction. Fleuve côtier. – VI. Des filles de la famille. Vu comme dans un rêve. – VII. Fait entendre un son de cloche. Gros paquet. – VIII. Tentative (épelé). Peut être utilisé pour tout ce qui est dessous. – IX. Il en faut plusieurs pour faire un pâté. Qui ont donc été portés. – X. Bien attachées. Fait souvent un pli. Le revers de la médaille. – XI. Pour lier. Civil quand on fait une déclaration. Pronom. – XII. Possessif. Un étranger. Demi-tour. Lettres pour annoncer que tout va bien. Pronom. – XIII. Agir en feignant. Armée d'autrefois. Vaut dix à la belote. – XIV. Grand pour la haute. Prouvent qu'il y a eu de la circulation. – XV. A chaque coup, elle met le paquet. Utile pour le nettoyage des rivières. Comme l'ignorance, quand on ne sait rien.



VERTICALEMENT

1. Ne tiennent pas debout quand ils sont boiteux. – 2. Sont cossus. Bon en Tunisie. Partie de bâtiment. – 3. Agir comme celui qui voit rouge. Colère. Bon à cueillir. – 4. Participe. *Des gens qui ont du mal à cracher.* – 5. Qualifiées de hautes, quand on passe à l'exécution. Difficulté. Endroits où l'on trouve du bois. – 6. Qui n'a donc pas été pesé. Adverbe. – 7. Un agrément en Russie. Bout de bois. Panier percé. Fait la belote avec sa dame. – 8. Passe à Évreux. Affluent du Danube. Pas annoncé. Note. – 9. Conjonction. Pas conservés. Le premier grand prêtre. – 10. Peut être un remède. Ordre de départ. Un mot qui prouve qu'on n'a rien inventé. – 11. Prince troyen. Quand il y en a, c'est que c'est un peu fort. Se *lancer dans les retranchements.* – 12. Article arabe. Peut être fourni par le fromager. Brillait. – 13. Sortait de l'enveloppe. Esprit de l'étranger. Jetés pour jouer. – 14. Négation étrangère. Borde le Sahara. Endroit qui n'est pas fait pour les cabots. – 15. Peuvent se faire traiter de perroquets. Faire la planche par exemple.

Solution du problème n° 3528

Horizontalement

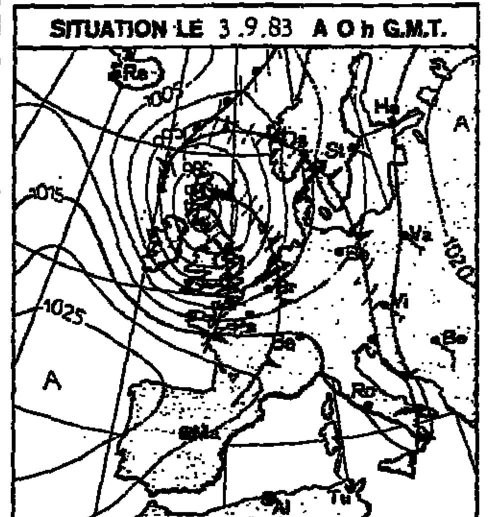
I. Rapin. Zoé. II. Isolement. – III. Me. Ost. – IV. Appoint. – V. Iseult. Va. – VI. Linceul. – VII. Léthargie. – VIII. Aile. Mû. – IX. Acné. Pas. – X. File. Page. – XI. Are. Mites.

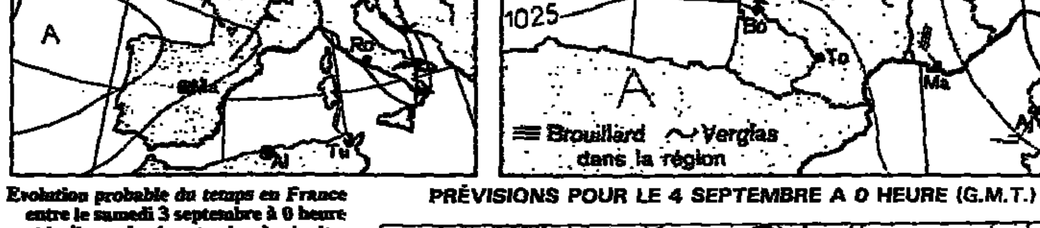
Verticalement

1. Rimaille. Fa. 2. Asepsie. Air. 3. Po. Pentacle. – 4. Illiouchine. – 5. Né. Iléale. 6. Monture. Pi. 7. Zest. Lg. Pat. – 8. Ont. Image. – 9. Et. Raseuses.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 septembre à 0 heure et le dimanche 4 septembre à minuit.

L'instabilité encore bien marquée sur les régions du Nord s'atténuera progressivement samedi sur une grande partie de la France, et une perturbation peu active circulant dans un flux rapide d'ouest abordera dimanche le nord-ouest du pays, tandis que les régions du sud du pays resteront bien protégées par une poussée de l'anticyclone des Açores.

Dimanche matin, un temps peu nuageux et frais prédominera sur le pays, excepté de la Manche orientale au Jura, où les passages nuageux, parfois accompagnés d'averses et de vent forts, seront encore fréquents.

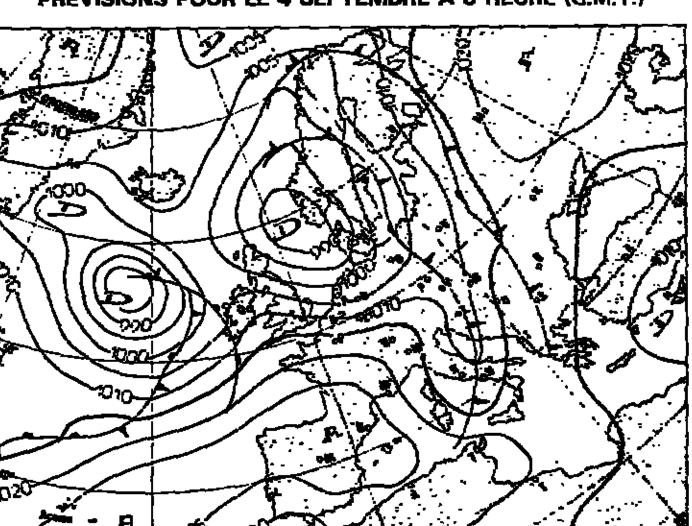
Dans la journée, un temps très nuageux à couvert avec possibilité de quelques pluies s'établira de la Bretagne et de la Normandie au nord de l'Alsace et aux Ardennes. Quelques éclaircies sont probables sur les régions du Nord. Plus au sud, les périodes ensoleillées prédomineront (risque de bancs de brouillard matinaux sur l'Aquitaine). Le mistral et la tramontane continueront de souffler, avec début d'atténuation dans l'après-midi. Le vent d'ouest dominant sera toujours assez fort à fort près des côtes du Nord-Ouest. Les températures minimales seront voisines de 10 °C dans l'intérieur du pays, à 13 °C près des côtes de la Manche, et l'après-midi elles atteindront 16 à 26 °C du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 3 septembre 1983 à 8 heures, de 1011,1 millibars, soit 758,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 septembre ; le second le minimum de la nuit du 2 septembre au 3 septembre) : Ajaccio, 28 et 18 degrés ; Biarritz, 25 et 16 ; Bordeaux, 24 et 15 ; Bourges, 22 et 13 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 23 et 13 ; Cherbourg, 20 et 13 ; Clermont-Ferrand, 24 et 15 ; Dijon, 22 et 14 ; Grenoble, 26 et 14 ; Lille, 22 et 15 ; Lyon, 24 et 16 ; Marseille-Marignane, 27 et 19 ; Nancy, 23 et 15 ; Nantes, 22 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 22 et 14 : Pau, 25 et 15 ; Perpignan, 28 et 19 ; Rennes, 22 et 13 ; Strasbourg, 24 et 17 ; Tours, 21 et 13 ; Toulouse, 26 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 18 degrés ; Amsterdam, 22 et 14 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 25 et 16 ; Bonn, 24 et 17 ; Bruxelles, 22 et 15 ; Le Caire, 36 et 23 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 21 et 18 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 30 et 26 ; Genève, 23 et 17 ; Jérusalem, 28 et 18 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londres, 21 et 14 ; Luxembourg, 20 et 12 ; Madrid, 29 et 16 ; Moscou, 18 et 7 ; Nairobi, 23 et 13 ; New-York, 29 et 22 ; Palma-de-Majorque, 27 et 17 ; Rome, 27 et 19 ; Stockholm, 26 et 17 ; Tozeur, 38 et 25 ; Tunis, 33 et 21.

PRÉVISIONS POUR LE 4 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 3 septembre :

DES ARRÊTÉS

- Relatif au financement des opérations bénéficiant de prêts aidés par l'Etat et réalisées en zones de montagne.
- Portant approbation de dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.
- Portant création d'un comité consultatif de la recherche architecturale liée à l'enseignement.

Education

M. MAUROY VEUT RÉGLER LA QUESTION SCOLAIRE AVANT LA FIN DE LA LÉGISLATURE

M. Pierre Mauroy a confirmé l'intention du gouvernement de « régler l'ensemble des problèmes (des rapports de l'enseignement privé avec l'Etat) *au cours de la précédente législature ».* Le premier ministre, qui inaugurait vendredi 2 septembre un groupe scolaire à Bierne (Nord), s'est longuement expliqué sur les relations entre l'école privée et le gouvernement, nous indique notre correspondant.

Comme l'avait annoncé M. Alain Savary au mois de juillet dernier, de nouvelles propositions seront présentées par le ministre de l'éducation nationale aux responsables de l'enseignement privé d'ici à la fin du mois de septembre. Selon M. Mauroy, *« des possibilités de titularisation seraient offertes aux maîtres du secteur privé dans le budget de 1984 ».*

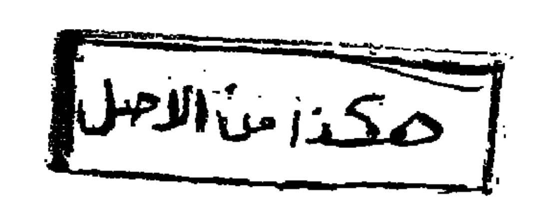
« Nous demeurons fidèles à notre double démarche : dialogue et concertation », a affirmé le premier ministre. A propos des rapports entre les communes et les écoles privées sous contrat d'association – rapports difficiles dans certains cas, où des municipalités de gauche refusent de subventionner le fonctionnement de ces écoles, – il a estimé que *« les lois Debré et Guermeur sont complètement inadaptées à la situation actuelle »* et que *« de nouvelles dispositions législatives devront être prises pour régler cette question ».*

FAITS DIVERS

● *Autodéfense : deux morts.* – Un boulanger de Miramas (Bouches-du-Rhône), M. Lionel Ottavi, a tué jeudi 1er septembre d'une balle de caoutchouc dans la nuque un malfaiteur de nationalité espagnole, Raphaël Sanchez, qui menaçait la vie de son apprenti au cours d'une tentative de hold-up. Le meurtrier a été laissé en liberté.

A Morières-lès-Avignons, nous indique notre correspondant dans le Vaucluse, c'est un veilleur de nuit, M. Helmut Kootz, qui a tué d'un coup de fusil un jeune malfaiteur, Eric Barriol, qui rôdait sur le parking de l'hôtel « le Paradou », où avaient déjà eu lieu de nombreux vols. Le gardien a tiré alors qu'il recevait un jet de gaz paralysant dans le visage. Il a aussi été laissé en liberté.

● *Trois enfants asphyxiés à Paris.* – Trois sœurs, des petites Maliennes âgées de six mois à trois ans, Maryam, Haby et Foulematamakou, sont mortes asphyxiées lors d'un incendie, samedi 3 septembre, vers 6 heures, 24, rue du Général-Guilhem à Paris-11e. Le feu s'est déclaré dans un studio proche de l'escalier d'un immeuble où l'électricité était coupée.



Economie

IMPASSE A LA CHAPELLE-DARBLAY

La révolte organisée des ouvriers papetiers

La situation est toujours dans l'impasse dans les deux usines de Seine-Maritime du groupe papetier de La Chapelle-Darblay, occupées toutes deux par la C.G.T. après l'annonce des licenciements prévus par le plan de sauvetage de l'entreprise (le Monde *du 3 septembre). A Saint - Etienne - du - Rouvray, au cours de l'assemblée générale du personnel, M. Philippe Belloncle, secrétaire C.G.T. du comité d'établissement, avait réaffirmé la détermination de son syndicat de faire redémarrer les machines dans les plus brefs délais malgré l'opposition de l'encadrement.* « Nous en arrivons à la phase décisive, *s'est-il écrié.* Il nous faut vaincre. Tous ceux qui désirent que la gauche fasse faillite souhaitent l'échec de notre initiative. »

De notre envoyé spécial

Rouen. — Trois ans. Trois ans que les Papeteries de La Chapelle-Darblay ont déposé leur bilan. Trois ans que l'inscription « *Chapelle-Darblay : solidarité* » s'efface progressivement sur un mur de jardin, en face de la petite gare proprette de Saint-Etienne-du-Rouvray, dans la banlieue de Rouen. Trois ans pour en arriver, fin août — « *sous un gouvernement de gauche* », s'exclament volontiers les salariés, — à cette issue peut-être inévitable : l'application brutale d'un plan de restructuration qui frappe quelque cinq cents personnes, soit le quart de l'effectif de la première et pratiquement seule fabrique française de papier-journal.

Alors, c'est la révolte des « Pap-Chap » — du nom du plus important des deux établissements du groupe, qui avaient fusionné dans les années 50 : les papeteries de La Chapelle à Saint-Etienne-du-Rouvray (1 350 salariés) et l'usine Darblay, dans la commune proche de Grand-Couronne (748 salariés). Au début de la semaine, les « Pap-Chap » ont défilé à Rouen, déroulant sous les pieds de Molière, dans la plupart des rues et devant la préfecture, des kilomètres de papier de rebut... Puis, répondant aux consignes de la C.G.T., largement majoritaire, ils ont occupé leur usine, fermée depuis lundi pour cause de réorganisation, et ont tenté, jeudi et vendredi, de faire tourner les machines. Peine perdue : les ingénieurs avaient, si l'on ose dire, refusé de mettre la main à la pâte. Et la centrale génératrice d'énergie et de vapeur pour les ateliers est restée paralysée. La C.G.C. dénonce à cet égard le « *coup de force* » de la C.G.T., qui *aurait remplacé jeudi des cadres de l'entreprise par des cadres cégétistes* de l'E.D.F.

« Où est passé l'argent ? »

Comment en est-on arrivé là ? M. Jean-Pierre L..., un vieil ouvrier licencié, nous l'explique à sa façon : « *Je travaille ici depuis plus de vingt ans. J'appartenais à une famille de marins, presque tous morts en mer. Alors j'ai choisi la papeterie, un métier que j'aime bien. Je suis mécanicien d'entretien, je répare les grosses machines, celles qui ont plus de 100 mètres de long, comme la dernière née, la M-5, qui constitue à elle seule une usine d'un hectare. Il y a vingt ans, La Chapelle-Darblay tournait formidablement. Il faut vous dire que la Haute-Normandie possède une très ancienne tradition papetière, d'abord parce que la fabrication de la pâte à papier exige beaucoup d'eau, des quantités énormes. Ici, on a toute l'eau qu'il faut...* »

Entre la Seine et la forêt du Rouvray, les usines, petites entreprises puis grands groupes industriels, se sont développées parce que les matières premières, le bois surtout, n'étaient plus disponibles en quantité suffisante en France et que les bois d'U.R.S.S., du Canada et surtout de Scandinavie pouvaient arriver par bateaux jusqu'à Rouen.

A La Chapelle, créée au début des années 30, on faisait appel à la main-d'œuvre locale. On formait de jeunes ouvriers très spécialisés, conducteurs ou réparateurs de machines de plus en plus grandes et de plus en plus coûteuses, et l'on utilisait les produits chimiques trouvés sur place ou transitant par le port. Cependant, nombre de papeteries créées à l'époque ont été fermées après la guerre ou après les années 60, lorsqu'on a cru, dans un *climat de croissance économique* qui masquait les difficultés du secteur papier-carton, que l'agrandissement de la taille des entreprises face aux géants étrangers, notamment canadiens et américains, serait une condition de réussite. Celles qui survécurent ont bénéficié de la protection de l'État : des centaines de milliards.

« *Où est passé tout cet argent ?* demande Jean-Pierre. *Pourquoi les patrons n'en ont-ils pas profité pour consolider l'entreprise, pour moderniser les machines, pour exiger une véritable politique de la forêt française et conquérir de nouveaux marchés ?* »

Au lieu de quoi, des usines très anciennes, avec des « bécanes » qui dataient d'avant le déluge, ont été regroupées. L'ensemble de ces canards boiteux n'a pas fait un bien portant.

Trop spécialisé...

L'importation des bois et des pâtes, payés en dollars, mais aussi le choc pétrolier ont contribué à dégrader la situation. En décembre 1980, La Chapelle-Darblay, entreprise vitale pour nombre de sous-traitants et pour les activités de service (2 000 emplois), déposait son bilan : la masse des créances dues aux fournisseurs et intervenants ainsi qu'aux banques atteignait *1 102 211 315,56 francs*. Le groupe comprenait 4 168 salariés, dont 2 362 dans les établissements de Saint-Etienne-du-Rouvray et de Grand-Couronne. C'est alors que l'on parle pour la première fois du plan Parenco, du nom d'un producteur de papier... hollandais qui proposait un programme industriel concentrant la production de papier-journal sur un seul site, en l'occurrence celui du Rouvray, par la construction d'une nouvelle machine, d'une unité de désencrage et d'une fabrique de pâte à papier permettant l'utilisation des bois français. Ce plan prévoit par ailleurs de ramener l'effectif du personnel à 585 salariés en 1989, le tout assorti d'un montage financier bénéficiant d'une forte participation des pouvoirs publics, de l'ordre de 1,2 milliard de francs. Conséquences sociales : 608 emplois sont à supprimer dès cette année, dont 589 licenciements (362 à Saint-Etienne, dont 91 F.N.E., et 227 à Grand-Couronne, dont 75 F.N.E.)

« *A présent,* dit Jean-Pierre L..., *me voici donc licencié, alors que j'ai trois enfants. Nulle part je ne pourrai retrouver un métier comme le mien : trop spécialisé. Ni surtout un salaire équivalent : je gagnais 8 000 F par mois. D'ailleurs, je ne pourrais pas changer de région. Il y a la famille, les amis, et, à un kilomètre d'ici, mon pavillon, dont je venais de payer les dernières traites. Et puis, je commence à me faire vieux.* » Et il ajoute : « *Mais ce n'est pas le pire. Le pire, c'est ce sentiment d'injustice... Pourquoi moi plutôt qu'un autre ?* »

Pour la C.G.T., dont Jean-Pierre L... fait partie « *comme simple adhérent* », le plan Parenco, soutenu par le ministère de l'industrie, est à rejeter *en entier, car il entraînera*, selon elle, la suspension de six mille emplois dans la région : mille cinq cents à terme à La Chapelle-Darblay, et quatre mille cinq cents en amont et en aval ; l'abandon des productions autres que le papier-journal (*120 000* tonnes de *moins* par an) ; une plus grande soumission à l'étranger pour l'approvisionnement de la presse et des éditions françaises, et un déficit accru de la balance commerciale ; enfin, le danger d'une main mise du groupe néerlandais sur la gestion de l'entreprise : 34 % des actions pour 1 F *symbolique*. La C.G.T. accuse M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et député de la Seine-Maritime, de vouloir la « *casse* » de La Chapelle-Darblay, en dépit de l'objectif du président de la République visant à reconquérir le marché national. Dans l'atelier de mécanique, une affiche montrant un travailleur quelque peu *déshabillé* illustre vertement l'amertume ressentie : « *Seule la peau de ses fesses est intacte* », affirme la légende. Et l'on rappelle les termes du télégramme envoyé, le 9 décembre 1980, par le député Laurent Fabius au ministre de l'industrie de l'époque, M. André Giraud : « *Il serait inadmissible que le gouvernement ne fasse pas le nécessaire afin de permettre à cette entreprise de vivre et à son personnel de conserver son emploi.* »

Visiblement, l'affaire de La Chapelle-Darblay apparaît comme un test politique, autant qu'économique et social, dans la stratégie actuelle de la C.G.T. Tout y est : la défense de l'emploi — « *point nodal dans l'affrontement de classes* », selon M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité* — dans un département dont le député se trouve être un membre socialiste du gouvernement, ministre de l'industrie de surcroît ; la lutte pour une « *solution française* » dans les filières bois et chimie des industries du papier-carton ; enfin, la démonstration — à demi-avortée pour l'instant — que les travailleurs sont capables de *relancer eux-mêmes*, et avec la C.G.T., l'activité d'une usine en capilotade. Au-delà de ces dossiers brûlants, thèmes du quarante et unième congrès de la C.G.T., certains soupçonnent même la centrale de M. Krasucki d'avancer des jalons pour s'assurer le monopole de la production de papier-journal en France.

Loin de ces perspectives plus ou moins machiavéliques, la politique *du « tout ou rien » pratiquée* par la C.G.T. face à un ministre, qui a voulu, comme il le dit lui-même, « *percer un abcès* », n'éveille que de prudents échos dans la région. Même les trois maires P.C.F. des communes industrielles de Saint-Étienne-du-Rouvray, Grand-Couronne et Oissel — qui tirent globalement de *La Chapelle-Darbay un* quart des revenus de la taxe professionnelle — se sont hâtés ces derniers jours d'adresser un télégramme à M. Fabius, prenant acte de son offre de dialogue. Par ailleurs, n'est-il pas piquant de voir à quel point les journaux de M. Robert Hersant, dans la région, consacrent une place importante à ces événements, alors que M. Lecanuet, pour sa part, observe *quasiment le silence* ?

Quant à la C.F.D.T., qui représente seulement 20 % des voix aux élections au comité d'entreprise du Rouvray et 25 % à celui de Grand-Couronne, elle désapprouve d'autant plus la radicalisation du conflit qu'elle a admis comme positifs certains points du plan Parenco, tout en notant *que les licenciements* sont inacceptables. Selon M. Lolivier, secrétaire de secteur de la C.F.D.T., ce plan répond au souci de maintenir et même d'améliorer la fabrication du papier journal. Mais on déplore en même temps que la production des autres catégories de papier *n'ait* fait l'objet d'aucune proposition *gouvernementale ou patronale. En* outre, le reclassement des travailleurs ne peut pas se limiter à des propositions individuelles, et les syndicats doivent être associés aux décisions en matière de reconversion, formation, emploi — toutes choses, *apparemment, qui ont échappé* aux technocrates gouvernementaux. Enfin, la C.F.D.T. a manifesté son désaccord sur l'intention des cégétistes d'empêcher la parution de journaux imprimés en tout ou partie sur papier étranger, comme c'est *d'ailleurs le cas, rappelle-t-elle, du* journal *l'Humanité*. Selon la C.F.D.T., il importe beaucoup plus de recréer le tissu industriel des régions menacées, de maîtriser les restructurations nécessaires et les mutations technologiques de notre époque dans le sens des intérêts des travailleurs et avec plus de solidarité entre tous.

Vœux pieux ? D'un côté comme de l'autre, l'enfer est pavé de bonnes *intentions. Sur le terrain*, passé l'heure des défilés, les salariés mis au rebut se taisent étrangement. Comme à cette dernière assemblée générale du personnel, vendredi après-midi, à la cantine de l'usine du Rouvray. Seuls parlaient les visages graves, attentifs, des hommes qui craignent de perdre leur emploi.

JEAN BENOIT.

La production de l'usine Citroën d'Aulnay de nouveau arrêtée

L'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, qui avait repris sa production le 30 août, au retour des congés, s'est arrêtée le jeudi 1er septembre. Le 2 septembre, tout travail a cessé après une demi-heure d'activité.

A l'origine du conflit, il y a le mécontentement de l'atelier de ferrage F-400, qui vient de passer à des *horaires normaux alors que son* personnel auparavant en équipe et avait donc droit à *une prime d'* « inconvénient ». Les cent cinquante-huit ouvriers de l'atelier décidaient d'un débrayage le 1er septembre au matin et étaient bientôt rejoints par les trois cent vingt-deux salariés des deux autres ateliers de ferrage de l'*usine qui emploie au total plus* de six mille salariés).

La *direction, considérant que* cette grève empêchait toute production, répliquait en décidant d'arrêter toutes les chaînes (les ateliers de ferrage assurent l'assemblage de tous les modèles Citroën).

Le syndicat C.G.T., qui conduit le mouvement, qualifiait de « lock-out » cette décision et organisait, au début de l'après-midi du 2 septembre, un meeting qui devait rassembler plus de trois cents personnes.

Les ouvriers de l'atelier F-400 réclament le maintien de leurs revenus, tandis que la direction propose la disparition progressive de la prime étalée sur une année. Les ouvriers du *ferrage demandent en* outre des promotions, une augmentation de 3 % pour tous les salariés de l'usine et le départ d'un chef d'équipe.

La direction, de son côté, refuse de négocier tant que l'exigence de la mutation pour le chef d'équipe *sera* maintenue, et elle fait observer que la revendication des 3 % devait être examinée lors d'un rendez-vous prévu en novembre.

Dans la soirée de vendredi, une assemblée des militants C.G.T. devait décider de la suite à donner à l'action lancée. Après avoir dénoncé le « *nouveau coup à l'industrie de l'automobile française et à la marque Citroën* » porté par la direction, ils ont appelé les travailleurs à se rendre à l'usine pour exiger la « *liberté de travailler* ». Ils ont aussi réclamé une réunion tripartite direction - syndicats - pouvoirs publics le *5 septembre*.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 29 août au 2 septembre

Reflux

POUR la première fois depuis plusieurs semaines, les *actions* françaises ont nettement baissé à la Bourse de Paris, si l'on *en juge par les indicateurs, en recul de 2,5 % à l'issue* de ces cinq séances qui ont coïncidé avec le retour de nombreux professionnels *sous les lambris du palais Brongniart.*

Au lieu de s'inquiéter de ce repli de la cote qui s'est poursuivi pratiquement de façon ininterrompue depuis sept séances (le timide redressement de 0,16 % observé mercredi n'ayant pas réussi à renverser la vapeur), les familiers de la rue Vivienne le voient plutôt d'un bon œil. « *Pour l'instant, on digère la hausse du mois d'août* », explique cet habitué de la corbeille, mettant en avant la progression de plus de 10 % enregistrée le mois dernier, « *et les gérants de portefeuille qui viennent de rentrer de vacances ont plutôt tendance à laisser filer le marché pendant quelque temps* », ajoute-t-il, n'hésitant pas à pronostiquer une nouvelle retraite des cours — de 5 % à 7 % — pour les prochains jours.

« *Personne n'a intérêt à ce que le marché s'emballe et il vaut mieux le freiner un peu* », fait valoir tel agent de change, au vu des performances accomplies par l'un de ses fonds de communs de placement en actions françaises créé en début d'année (*+ 52 %* en sept mois), un résultat qui limite sensiblement toutes les espérances de nouveaux gains d'ici à la fin de l'année.

Dans le même temps, le gonflement important des ventes à découvert est considéré comme un facteur positif dans la mesure où il peut susciter des rachats significatifs pour autant que les boursiers se donnent *la* peine de *s'intéresser* aux titres *laissés parfois à* l'abandon. Cette semaine, Vallourec, Thomson-C.S.F., Chiers-*Châtillon, Générale de Fonderie, Saulnes et Gorcy ont su jouer des* coudes pour accéder aux places d'honneur. Parallèlement, on pariait *sur le redressement des entreprises autour* des tableaux de cotation et Peugeot, qui pouvait se vanter d'avoir donné la fièvre à *nombre d'opérateurs* la semaine précédente, cédait galamment la place à Manurhin, la filiale de Matra — jetée aux orties il n'y a pas si longtemps — *grimpant à deux reprises (lundi et mardi) sur* la *plus* haute marche du podium pour recevoir finalement une hausse de 20 % au total en guise de brassée de fleurs.

Un degré plus bas, les valeurs de l'alimentation (Lesieur, Martell, Générale occidentale) ont également eu droit à quelques trophées, mais la distribution continue décidément à faire preuve de bien peu de caractère. Quand Docks de France essaie de passer le relais, c'est Viniprix et Promodès qui ont un point de côté. Mais, si l'on devait compter le nombre de chutes subies au saut d'obstacles, les actions de compagnies pétrolières l'auraient emporté haut la main cette semaine.

Si prompte, d'habitude, à tirer orgueil du flair qu'on veut bien lui prêter pour deviner ce qui va se passer, la Bourse de Paris a bel et bien été prise de court mercredi lorsque les pouvoirs publics ont annoncé la nouvelle formule de fixation des prix des carburants. Il est vrai que ce n'est jamais que la troisième fois en seize mois que la Rue de Rivoli décide de battre les cartes des prix pétroliers ! Cette fois-ci, l'innovation va consister à retenir comme base de calcul le cours moyen du dollar pour les quatre mois précédents. En pratique, de septembre à janvier prochain, les produits finis vendus par les compagnies le seront sur la base théorique de 1 dollar à 7,70 F...alors qu'il valait 8,13 F environ vendredi soir.

Si cette formule doit satisfaire les services de M. Delors qui conservent l'œil rivé sur l'indice des prix, elle conduit les compagnies à s'étrangler d'indignation à l'idée des pertes supplémentaires qu'elles vont subir d'ici à la fin de cette année, lesquelles devraient atteindre 200 millions de francs pour la seule société nationale Elf-Aquitaine. Du côté de la Compagnie française de raffinage, de sa société mère, la Française des pétroles, de Pétroles B.P. et d'Esso toutes en forte baisse cette semaine, on n'est pas mieux loti. Cette dernière s'est d'ailleurs empressée de brandir ses comptes semestriels, *marqués par une perte nette comptable* pratiquement doublée d'une année sur l'autre (307 millions de francs contre 158 millions *de francs pour les six premiers mois de 1982) et un déficit de* 729 millions de francs pour le seul secteur raffinage-distribution (*contre 536 millions au premier* semestre de *l'année dernière*) *en* couvrant d'opprobre un ministère des finances qui se retranche derrière le *refus de faire subir* aux consommateurs français « *des variations de prix disproportionnées par rapport aux réalités économiques* » *selon* la formule sibylline de la Rue de Rivoli.

SERGE MARTI.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf	288 950	55 926 715
Schlumberger	88 870	54 948 940
C.N.E. 3 % (2)	12 650	37 886 175
C.F.P.	207 050	35 624 435
B.S.N.	17 345	34 006 925
C.S.F.	51 300	26 591 465
Peugeot (1)	164 700	24 394 020
Moët	18 485	22 163 365
Matsushita	303 100	20 055 470
INCO (1)	102 350	17 850 785
Esso	47 700	16 848 623

(1) Quatre séances seulement.
(2) Dont un bloc de 9 375 titres vendredi.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 26 août	Cours 2 sept.
Or fin (kilo en barre)	107 900	109 500
— (kilo en lingot)	108 000	109 500
Pièce française (20 fr.)	695	695
Pièce française (10 fr.)	410	418
Pièce suisse (20 fr.)	692	692
Pièce latine (20 fr.)	670	670
● Pièce tunisienne (20 fr.)	679	679
Souverain	895	840
Souverain Elizabeth II	848	840
● Demi-souverain	445	445
Pièce de 20 dollars	4 080	4 505
— 10 dollars	2 030	2 002
● — 5 dollars	1 225	1 290
— 50 pesos	4 450	4 490
● — 20 marks	811	813
— 10 florins	710	699
● — 5 roubles	440	430

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	29 août	30 août	31 août	1er sept.	2 sept.
Terme	192 325 304	190 087 552	174 685 423	207 980 619	226 526 431
Comptant					
R. et obl.	723 076 385	698 254 110	865 355 703	670 622 719	947 771 319
Actions	123 195 007	115 387 569	108 151 032	94 915 084	116 158 674
Total	1 038 596 696	1 003 729 231	1 148 192 158	973 518 422	1 290 456 424
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç.	140	138,7	137,2	137	
Étrang.	153,2	152,1	150,5	150,7	
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance	144,3	143,7	142,7	142,9	141,6
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	136,6	135,9	134,7	134,5	133,1

● **PUK supprime cent emplois.** — L'affinage de l'aluminium du groupe Pechiney sera concentré à Compiègne où des investissements de 82 *millions* de francs sont prévus. L'usine de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) *sera fermée. Le* plan social prévoit une convention Fonds national pour l'emploi et cent suppressions d'emplois. Les salariés se verront proposer des emplois de substitution.

● **Quatre-vingts licenciements chez Alsthom à Thionville (Moselle).** — La direction de l'usine de matériels électriques C.G.E.E.-Alsthom à Thionville a demandé fin août l'autorisation de licencier quatre-vingts de ses cent soixante-cinq ouvriers. Un plan de reclassement du personnel concerné est à l'étude afin que les mutations s'effectuent dans la région.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Au-dessus des 1 200

Après avoir plusieurs semaines durant manifesté beaucoup d'hésitation à s'engager dans un sens ou dans l'autre, Wall Street s'est vigoureusement redressé pour repasser dans un bel élan la barre des 1 200. Acquise pour l'essentiel *au cours de la seule séance de mercredi*, avec un gain de plus de 20 points — le plus important depuis le 20 juillet dernier, — la hausse a bien failli être remise en question par la tragédie aérienne survenue au-dessus de la mer du Japon. Finalement, les facteurs domestiques l'ont *emporté sur la crainte d'un sérieux* refroidissement des relations américano-soviétiques. Les opérateurs ont surtout été encouragés par les signes d'une atténuation de la surchauffe économique dont ils ont surtout retenu l'aspect salutaire (maîtrise accrue de la pression inflationiste, écartement de la menace des tensions sur le front des taux).

Indice des industrielles le 2 septembre : 1 215,44 (contre 1 192,07).

	Cours 26 aoû.	Cours 2 sep.
Alcoa	43 3/8	46 7/8
A.T.T.	64 3/4	65 7/8
Boeing	37 1/4	40
Chase Man. Bank	47 7/8	46 1/2
Du Pont de Nem	52 3/8	52 5/8
Eastman Kodak	66 1/8	66 3/4
Exxon	37 5/8	37 1/2
Ford	54 7/8	59 1/2
General Electric	48 1/4	50 3/8
General Foods	43 3/8	43 3/4
General Motors	68 1/2	71 5/8
Goodyear	28 3/4	30 7/8
I.B.M.	118	119
I.T.T.	41 3/4	44
Mobil Oil	32 3/8	32 3/4
Pfizer	37 3/8	37 1/4
Schlumberger	58 1/2	59 7/8
Texaco	37 1/2	37
U.A.L. Inc.	38	33 1/2
Union Carbide	67 1/8	70 1/8
U.S. Steel	27	27 1/8
Westinghouse	43 1/8	45 1/2
Xerox Corp	45 7/8	44 5/8

LONDRES

Morosité

Tour à tour déprimé par des prévisions économiques pessimistes, la perspective d'un renchérissement des taux d'intérêt aux Etats-Unis, puis par la tragique affaire du Boeing sud-coréen, le marché s'est progressivement alourdi dans un climat morose. Seules les valeurs pétrolières *irlandaises* ont fait preuve de ressort, Atlantic Resources ayant *monté* de 23 %.

Indice « F.T. » du 2 septembre : industrielles, 705,8 (contre 722,1) ; mines d'or, 679,8 (contre 678,5) ; Fonds d'État, 79,45 (contre 76,60).

	Cours 26 août	Cours 2 sept.
Beecham	343	336
Bowater	216	211
Brit. Petroleum	438	434
Courtaulds	102	98
De Beers (*)	9,60	9,60
Dunlop	54	53
Free State Geduld	48 1/4	48 1/2
Glaxo	800	800
Gt. Univ. Stores	530	515
Imp. Chemical	532	538
Shell	620	610
Unilever	770	760
Vickers	122	118
War Loan	35	35

(*) En dollars.

FRANCFORT

Tassement

Délaissé par la clientèle étrangère, plus encline à vendre qu'à se porter acquéreur de titres, le marché s'est tassé. Une reprise esquissée en milieu de semaine n'a pas eu de suite en raison de la tragédie aérienne.

Indice de la Commerzbank du 2 septembre : 923,60 contre 927,50

	Cours 26 août	Cours 2 sept.
A.E.G.	76	75,40
B.A.S.F.	150,10	147,50
Bayer	149	148
Commerzbank	165,70	167,20
Deutschebank	311,50	310,70
Hoechst	155,10	156,20
Karstadt	253	257
Mannesmann	137,80	135,50
Siemens	338	334
Volkswagen	217,70	209,70

TOKYO

Record battu

Le Kabuto-cho a surmonté le coup que lui avait porté l'affaire tragique du Boeing sud-coréen. Encouragé par la reprise de Wall Street et l'annonce d'une contraction inattendue de la masse monétaire américaine, le marché a pratiquement regagné samedi matin le terrain perdu auparavant.

Une très forte activité a repris avec 2 264,8 millions de titres échangés dans la semaine.

Indice du 3 septembre : Nikkei Dow Jones, 9 224,77 (plus haut : 9 228,33) contre 9 158,61 ; indice général, 679,55 (plus haut : 680,71) contre 677,99.

	Cours 26 août	Cours 2 sept.
Akai	605	590
Bridgestone	505	490
Canon	1 450	1 410
Fuji Bank	580	580
Honda Motors	870	865
Matsushita Electric	1 580	1 540
Mitsubishi Heavy	208	212
Sony Corp	3 320	3 300
Toyota Motors	1 190	1 140

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

L'irréalisme du F.M.I.

L'annonce de la démission de M. Carlos Langoni, le gouverneur de la Banque centrale du Brésil, a jeté, vendredi matin, un vif émoi dans la communauté bancaire internationale. Celle-ci comprend, toutefois, fort bien les motifs de son départ. En refusant d'accepter les *desiderata* du F.M.I., M. Carlos Langoni fait preuve de lucidité, alors que c'est l'attitude du Fonds monétaire qui est totalement irréaliste. Comment, sans déclencher des remous sociaux et politiques considérables, un responsable brésilien pourrait-il se résoudre à une brutale réduction du taux d'inflation qui, dans son pays, était, en août, de 143 % et qui s'achemine allègrement vers 160 % ?

Comment, sans bouleverser les structures économiques du Brésil, pourrait-il accepter des coupes budgétaires massives afin de réduire le présent déficit ? Les banques internationales ont toujours mieux compris que le F.M.I. qu'on ne pouvait administrer les mêmes remèdes à un pays en voie de développement qu'à une nation industrialisée. L'Angleterre du dix-neuvième siècle a bâti sa révolution industrielle sur une accumulation de capitaux qui ne peut exister dans un pays neuf. Même les Etats-Unis ont été, jusqu'au début du vingtième siècle, d'énormes importateurs nets de capitaux. Leur insuffisance condamne un pays en développement à l'inflation ou à la stagnation.

Torpeur

La démission du gouverneur de la Banque centrale brésilienne peut avoir des répercussions dont on ne mesure pas l'ampleur. Si, devant l'intransigeance du F.M.I., le Brésil est, par exemple, contraint à décréter un moratoire sur une partie de sa dette étrangère qui dépasse les 90 milliards de dollars, l'effet de contagion sur les autres pays éprouvant des difficultés financières du même type pourrait se développer rapidement et, alors, serait sérieusement ébranlé tout le système bancaire mondial. L'assemblée annuelle du F.M.I. à Washington, vers la fin de ce mois, pourrait donc s'avérer plus animée qu'on ne le pensait.

En attendant, la morosité règne sur le marché international des capitaux, assoupi dans une torpeur dont rien ne semble pouvoir pour l'instant le tirer. L'incertitude sur l'évolution des taux d'intérêt aux Etats-Unis et le cours trop élevé du dollar éloignent les acheteurs. Pourtant, ceux qui espèrent encore une baisse significative du cours de la devise américaine se leurrent.

Les grands établissements bancaires américains estiment que quatre facteurs fondamentaux jouent en sa faveur : les marchés des changes n'anticipent pas un assouplissement de la politique monétaire du Féd ; toute diminution éventuelle de la valeur du dollar serait suivie par une réduction des taux d'intérêt dans les autres pays occidentaux, limitant ainsi l'ampleur de la baisse de la devise des Etats-Unis ; les capitaux étrangers continueront de se placer outre-Atlantique puisque les bénéfices des sociétés américaines sont plus élevés que partout ailleurs dans le monde ; enfin, les banques américaines vont continuer de réduire cette année leurs prêts à l'étranger, améliorant ainsi la situation de la balance globale des paiements des Etats-Unis.

Pour l'instant, la désertion des investisseurs internationaux fait s'écrouler les cours sur les marchés euro-obligataires libellés en dollars américains. La Long Term Credit Bank of Japan en a fait, cette semaine, l'amère expérience avec une euro-émission d'un montant de 85 millions de dollars et d'une durée de sept ans. Offerte au pair avec un coupon annuel de 12,5 %, elle n'a pas réussi à s'imposer malgré des conditions adéquates. Sur le « marché gris », elle se traite avec une décote de 2,125-1,875. L'euro-emprunt à douze ans, lancé au pair la semaine précédente par la Caisse centrale de coopération économique, avec un coupon de 12,625 %, a encore plus souffert, étant durement affecté sur le marché secondaire par une décote de 3,50-3,125.

Le secteur de l'euromarché libellé en dollars canadiens en fait trop. Relativement étroit, puisque la majorité de ce type de papier se place en Belgique et au Luxembourg, il ne peut supporter qu'un nombre limité d'émissions nouvelles. Trois s'y étant coup sur coup succédé, il était normal que la quatrième en pâtisse. C'est ce qui est partiellement arrivé à la société canadienne Hydro-Québec, qui, pourtant, jouit d'un grand prestige auprès de la clientèle privée du Bénélux et qui, en plus, avait assorti sa proposition de warrants. L'emprunteur canadien a, en effet, offert simultanément un euro-emprunt obligataire sur dix ans de 50 millions de dollars canadiens avec un coupon annuel de 12,75 % et une émission de 50 000 mille warrants. Chacun de ceux-ci vendus à un prix de 10 dollars donnera la possibilité aux porteurs d'acheter au pair, au cours des douze prochains mois, une euro-obligation supplémentaire d'Hydro-Québec à dix ans, de 1 000 dollars canadiens qui, comme les premières, portera aussi un intérêt annuel de 12,75 %.

Les warrants d'Hydro-Québec, qui permettent pendant un an de spéculer sur l'évolution des taux d'intérêt, ont été extrêmement bien accueillis. Ils se sont rapidement traités à 18-20 dollars canadiens. Par contre, les obligations ont été délaissées, ce qui s'est traduit par une cinglante décote de 2,50-2 sur le « marché gris ». Tout le monde s'accorde pourtant à reconnaître que leurs conditions sont bonnes. Mais, le portefeuille du dentiste belge et celui du producteur de houblon flamand sont déjà gorgés de papier en dollars canadiens. Peut-être aurait-il mieux valu offrir un paiement différé des titres afin de laisser le temps aux ressources des investisseurs de se reconstituer.

Le marché allemand des capitaux se ment dans une situation apparemment inextricable. Il est, d'une part, affecté par la crainte persistante d'un relèvement des taux d'intérêt outre-Rhin. Si, d'autre part, une telle hausse ne se produit pas, c'est la solidité de la devise germanique qui continue d'être remise en cause. Cette contradiction explique le lancement, avec un coupon finalement plus haut que l'emprunteur ne l'espérait, de l'euro-émission de 100 millions de deutschemarks des Postes et Télécommunications sud-africaines, qui est garantie par la République d'Afrique du Sud. D'une durée de sept ans, elle était offerte vendredi matin avec un taux d'intérêt annuel de 9 % et un prix d'émission qui sera vraisemblablement le pair.

Alléchée par le coupon, la clientèle privée, qu'elle soit allemande, belge ou luxembourgeoise, s'est empressée de souscrire. Cette fringale va donc permettre à l'emprunteur sud-africain de réaliser un beau doublé : une première opération en deutschemarks et une première émission sur sept ans, ses placements privés réalisés en d'autres devises l'ayant été à ce jour sur seulement cinq ans. Ce ne sont pas uniquement les investisseurs qui permettent à l'Afrique du Sud de sortir de son isolement financier. De leur côté, les eurobanques n'hésitent également plus à s'afficher publiquement à ses côtés. Le présent euro-emprunt des Postes sud-africaines est, en effet, dirigé par un consortium bancaire international qui, outre six établissements allemands, comprend aussi la Société de banques suisses, la Kredietbank belgo-luxembourgeoise et le C.C.F. en France.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Très vif succès de l'emprunt d'État

Jacques Delors peut se frotter les mains : on s'arrache littéralement l'emprunt d'Etat lancé officiellement, pour 15 milliards de francs, le 24 août dernier, et qui a, virtuellement déjà dépassé 20 milliards de francs de souscriptions, pour peut-être atteindre à sa clôture 25 milliards de francs, battant largement le record de 15 milliards de francs établi en septembre 1981.

Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer ce succès. Tout d'abord, le marché a été « asséché » en août en prévision du lancement de l'emprunt. Ensuite, ce lancement a été précédé d'une baisse de 0,40 % des taux de rendement sur le marché secondaire entre fin juillet et fin août, cela par les soins de la Caisse des dépôts, grande régulatrice de ce marché. Par ailleurs, les investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances et caisses de retraites) attendaient 10 milliards de francs d'émissions d'Etat par trimestre, soit une quarantaine de milliards de francs pour l'année, et ils n'avaient eu que 10 milliards de francs au premier trimestre. A cet effet, leurs trésoriers s'étaient préoccupés de bloquer les liquidités. Enfin, la formule du double taux retenue par le Trésor dans le cas présent (13,70 % à dix ans, et 13,20 % à douze ans avec une option d'échange contre une obligation à taux variable au bout de deux ans) a été bien accueillie par le marché. L'émission à taux fixe plaît aux investisseurs institutionnels, surtout si la baisse des rendements se poursuit ; celle avec option a la faveur des SICAV de trésorerie ou d'obligations, pour lesquelles les taux variables constituent un garde-fou au cas où les rendements remonteraient.

Quant aux particuliers, après une hésitation bien compréhensible au retour des vacances, et avant le versement, souvent avancé, du troisième tiers de l'impôt sur le revenu, ils semblent devoir souscrire raisonnablement. A cet égard, il convient de souligner l'importance de l'afflux de capitaux en provenance de l'immobilier, passablement délaissé actuellement et même vendu au profit de valeurs mobilières, à revenus fixe ou variable. Dans ce dernier cas, l'ampleur de la hausse de la Bourse depuis le début de l'année (40 %) incite nombre d'épargnants à inclure dans leurs portefeuilles une part d'obligations non négligeable afin de se prémunir contre un retour de flamme.

En attendant «l'Arlésienne»

On connaîtra sans doute mardi prochain dans la soirée, après pointage des engagements de souscription par la B.N.P., chargée de tenir les comptes au-delà de 8 milliards de francs, le montant exact de l'emprunt. S'il atteint effectivement 25 milliards de francs, cela permettrait au Trésor de ne pas émettre à nouveau avant février prochain.

Pour le reste, on attend toujours « l'Arlésienne », à savoir le fameux emprunt Peugeot avec bons de souscription, et on se prépare à accueillir, avec une ferveur toute particulière, les titres participatifs de la C.G.E.

Sur le marché monétaire de Paris, c'est la stabilité. La Banque de France, après avoir, la semaine dernière, « dissuadé » le marché de descendre au-dessous de 12 1/8 % sur le jour le jour, malgré d'abondantes disponibilités, a, vendredi 2 septembre, alimenté ledit marché pour l'empêcher, cette fois-ci, de coter plus de 12 7/8 % à l'occasion de l'échéance de fin de mois.

Ailleurs, la grande inconnue reste l'évolution des taux aux Etats-Unis. L'annonce d'une diminution inattendue de la masse monétaire de 1,4 milliard de dollars pour la semaine se terminant le 24 août (on pronostiquait un gonflement de 760 millions) a été accueillie par une baisse du dollar vendredi avant la clôture. Le contraste était frappant avec la semaine précédente : la réduction de 200 millions seulement de la masse monétaire pour la période hebdomadaire se terminant le 17 août avait déçu : on attendait une contraction de 1 milliard de dollars. Il reste que les analystes tablent sur une série d'augmentations de ladite masse courant septembre, en liaison avec les versements trimestriels au titre des pensions, ce qui n'est certes pas de nature à provoquer une détente des taux malgré l'injection de liquidités pratiquée mercredi dans le marché par la Réserve fédérale des Etats-Unis. En outre, la publication des minutes de la réunion du comité fédéral de l'Open Market des 12 et 13 juillet dernier a confirmé la résolution des autorités monétaires de resserrer encore un peu plus les conditions de crédit dans le court terme, même si elles ont admis la possibilité d'un assouplissement ultérieur si la progression des définitions plus extensives de la masse monétaire M2 et M3 continuait à s'inscrire dans le cadre des objectifs fixés.

En Allemagne fédérale, les milieux financiers continuent de s'interroger sur l'attitude de la Bundesbank. Pour soutenir un mark à nouveau très faible par rapport au dollar, sera-t-elle obligée de relever ses taux ? Si cela se produisait, la France suivrait, a indiqué M. Jacques Delors, ce qui l'empêcherait de réduire encore les taux d'intérêt sur le marché français, notamment celui du taux de base des banques. A la fin de juillet dernier, rappelons-le, on le voyait déjà revenir à 11,25 % contre 12,25 % actuellement. Aujourd'hui, hélas ! la Rue de Rivoli propose et la Fed dispose.

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Hausse du zinc, repli du soja

Les utilisateurs de matières premières restent sur la réserve. L'accroissement de la tension internationale (Moyen-Orient et Extrême-Orient) ne semble pas avoir excercé de répercussions sur l'évolution des places commerciales. Selon les prévisions formulées par les spécialistes d'un institut européen, il ne faut pas s'attendre d'ici à la fin de l'année à une hausse sensible des cours.

MÉTAUX. – *La hausse s'est poursuivie sur les cours du zinc à Londres, qui ont atteint leurs niveaux les plus élevés depuis neuf ans. Les producteurs européens, imités par ceux d'autres continents, viennent de relever pour la seconde fois en quelques jours le prix de leur métal, porté de 850 à 880 dollars la tonne. Cette majoration est identique à la précédente (30 dollars par tonne).*

Nouveau cours-records pour l'aluminium à Londres. Plusieurs producteurs américains ont relevé de 5 cents le prix de leur métal, porté à 81 cents la livre. Cet exemple ne devrait pas tarder à être suivi par les autres grands producteurs. Aux Etats-Unis, la production ne cesse de s'accroître au fil des mois (la hausse est de 5,1 % en juillet) pour répondre d'une augmentation des livraisons sur le marché intérieur (+ de 11 % durant le premier semestre).

La progression des cours de l'étain s'est accentuée à Londres ; ils ont retrouvé leurs meilleurs niveaux depuis quelques mois grâce aux achats de soutien effectués par le directeur du stock régulateur. D'autres facteurs ont également exercé une influence stimulante comme l'adhésion du Nigéria à l'association des pays producteurs. Les six pays membres de l'association contrôlent 90 % des disponibilités mondiales. L'Australie (7,5 % de la production) pourrait aussi en devenir membre.

CAOUTCHOUC. – *Fluctuations peu importantes sur les cours du naturel. Il est prévu, en raison de l'augmentation de la production automobile, une hausse de 3,8 % de l'utilisation mondiale de naturel en 1983, supérieure à celle prévue pour la consommation globale incluant la synthétique (+ 3,5 %). La demande s'est aussi accrue en provenance de la Chine, de l'U.R.S.S. et du Japon.*

DENRÉES. – *Les cours du cacao se sont effrités en raison de récoltes plus abondantes en Afrique occidentale.*

Les cours du sucre ont peu varié sur les différents marchés. La production mondiale de la campagne 1983-1984 est évaluée par une firme privée britannique à 91,9 millions de tonnes, soit 7 millions de tonnes de moins qu'en 1982-1983. Les diminutions les plus importantes proviendraient de la C.E.E. (– 3,3 millions de tonnes à 11,47 millions) et de l'Inde (– 1,4 à 7,6 millions de tonnes).

CÉRÉALES. – *Les cours des céréales n'ont pas réagi sur le marché aux grains de Chicago à l'affaire du Boeing sud-coréen, les opérateurs ne s'attendent pas, apparemment, à une remise en cause des ventes de blé à l'U.R.S.S. par les Etats-Unis.*

Une baisse sensible s'est produite sur le marché du soja, dont les cours avaient progressé de 50 % environ en l'espace de deux mois. La récolte annoncée de graines est estimée à seulement 1,5 à 1,6 milliard de boisseaux, en baisse sensible sur la précédente.

LES COURS DU 2 SEPTEMBRE 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 076 (1 070) ; à trois mois, 1 102 (1 095) ; étain comptant, 8 625 (8 450) ; à trois mois, 8 730 (8 581) ; plomb, 266,50 (263,75) ; zinc, 577,50 (565) ; aluminium, 1 113 (1 089) ; nickel, 3 376 (3 284) ; argent (en pence par once troy), 814,50 (812,50). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 72,80 (72,30) ; argent (en dollars par once), 12,26 (12,10) ; platine (en dollars par once), 441,50 (438,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 76,17 (75,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 280-290 (275-285). – Penang : étain (en ringgit par kilo), 30,31 (30,25).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, octobre, 79,70 (79,65) ; décembre, 80,91 (80,92). – Londres (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 428 (421) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (385). – Roubaix (en francs par kilo), laine, octobre, 45,60 (45,90).

CAOUTCHOUC. – Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 790-792 (786-800). – Penang (en cents des Détroits par kilo) : 264-265 (267,50-268,50).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 1 964 (2 046) ; décembre, 1 996 (2 094) ; sucre, septembre, 10,45 (9,96) ; octobre, 10,90 (10,48) ; café, septembre, 131,95 (132,95) ; décembre, 129,80 (130,03). – Londres (en livres par tonne) : sucre, octobre, 173,75 (174,50) ; décembre, 181 (184) ; café, septembre, 1 710 (1 730) ; novembre, 1 703 (1 710) ; cacao, septembre, 1 398 (1 477) ; décembre, 1 442 (1 512). – Paris (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 684 (1 800) ; décembre, 1 755 (1 845) ; café, septembre, 2 080 (2 076) ; novembre, 2 057 (2 065) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 2 260 (2 256) ; décembre, 2 420 (2 430) : tourteaux de soja. – Chicago (en dollars par tonne), septembre, 238,50 (253,50) ; décembre, 238 (253). – Londres (en livres par tonne), octobre, 190 (205,50) ; décembre, 195,20 (208,30).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, septembre, 386 1/2 (384) ; décembre, 406 1/2 (406 3/4) ; maïs, septembre, 355 1/4 (356 3/4) ; décembre, 356 1/2 (363 1/2).

INDICES. – Moody's, 1 083,60 (1 091) ; Reuter, 1 909,80 (1 914,20).

LES PREMIÈRES OPÉRATIONS CONVERTIES EN DOLLARS SUR LE MARCHÉ PARISIEN DES SUCRES BLANCS

Ouvert le 28 juillet dernier, le marché parisien des opérations à terme sur les sucres blancs converties en dollars – réservé aux non-résidents – connaît un certain succès à la Bourse de commerce de Paris (*le Monde* du 24 août). La Banque centrale de compensation vient de faire savoir à ce sujet que sur les 29 225 contrats de 50 tonnes, soit un total de 1,46 million de tonnes, négociés (en francs et convertis en dollars) sur le marché des sucres blancs, 192 300 tonnes ont fait l'objet d'une conversion en dollars entre la date d'ouverture et le 26 août dernier, ce qui représente plus de 13 % des transactions enregistrées sur ce marché et une valeur de 54,7 millions de dollars.

Etranger

M. ALFONSO CELSO PASTORE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA BANQUE CENTRALE DU BRÉSIL

Brasilia (*A.F.P.*). – M. Alfonso Celso Pastore, ancien secrétaire aux finances de l'Etat de Sao-Paulo sous le gouvernement de M. Paulo Maluf, a été nommé, vendredi, président de la Banque centrale du Brésil après la démission de M. Carlos Langoni (*le Monde* du 3 septembre). Au cours d'une conférence de presse vendredi matin, à Rio-de-Janeiro, M. Langoni a confirmé que sa démission était motivée par des divergences avec le ministre du Plan sur le contenu de la lettre d'intention que le Brésil signera prochainement avec le Fonds monétaire international. Il estime irréalistes les engagements souscrits dans ce document, notamment en ce qui concerne la réduction du taux d'inflation et la suppression du déficit public.

Le cruzeiro a été dévalué vendredi pour la trente-sixième fois depuis le 1er juillet 1983 (en tout, une dévalorisation de 171,7 %).

Le cruzeiro a été dévalué vendredi pour la trente-sixième fois depuis le 1er juillet 1983 (en tout, une dévaluation de 171,7 %).

Les devises et l'or

Toujours le dollar

Cela n'a pas traîné : après un « coup de tabac » et un repli sensible au lendemain du 15 août, suivis d'une valse-hésitation pendant la dernière semaine du mois, le dollar s'est réorienté à la hausse cette semaine, repassant au-dessus de 2,66 DM à Francfort et de 8 F à Paris. Les motifs ? Une fois de plus, le problème des taux d'intérêt aux Etats-Unis avec, en fin de semaine, l'affaire du Boeing sud-coréen, qui a fait, d'un seul coup, remonter la tension internationale et a provoqué un report de capitaux sur la monnaie américaine, refuge désormais classique.

Déjà amorcée à la veille du week-end précédent avec un retour à 8 F sur la place de Paris, la reprise du « billet vert » se confirmait avec vigueur en début de semaine, l'évolution de la masse monétaire outre-Atlantique ayant fortement déçu les opérateurs (*voir en rubrique Marché monétaire et obligataire*). La confirmation de la volonté de resserrer encore le crédit, clairement affichée par la Réserve fédérale des Etats-Unis ne pouvait qu'accélérer le mouvement.

En conséquence, la monnaie américaine dépassait 8,14 F mercredi à Paris et 2,71 DM à Francfort, où la Banque fédérale allemande dépensait plus de 100 millions de dollars pour défendre sa monnaie et l'empêcher de retrouver son niveau du 11 août dernier (2,7450 DM pour un dollar, cours record depuis neuf ans). Jeudi, une légère accalmie se produisait, avec un retour à 8,09 F et 2,69 DM. Las ! Dès le lendemain, le drame aérien qui s'était joué au-dessus de l'île Sakhaline venait secouer les marchés des changes, avec une remontée à 8,13 F et 2,70 DM. Une fois de plus, un réflexe vieux de trois ans avait joué : en cas de tension internationale (Proche-Orient ou Extrême-Orient, Amérique latine ou Europe de l'Est), tout le monde se tourne vers le dollar. Cependant, la hausse était restée modérée et faisait place, à la veille du long week-end (le marché de New-York sera fermé lundi) à une baisse quand fut connu le dernier chiffre concernant l'évolution de la masse monétaire (voir ci-contre).

Le problème, évidemment, est de savoir combien de temps l'Allemagne fédérale pourra tenir le coup sans relever ses taux d'intérêt afin de freiner la baisse du mark. A Londres, on estime qu'au-dessus de 2,75 DM pour un dollar, un tel relèvement sera inéluctable. Commentant cette éventualité, et « l'absence de rationalité » dans les variations du cours du dollar, M. Jacques Delors estime que les interventions des banques centrales sur les marchés des changes au début du mois d'août ont été utiles (où en serions-nous maintenant ?), mais qu'elles n'ont pas été assez longues et surtout que les Etats-Unis ont fort peu participé à ces interventions, en application d'une doctrine constante.

Au sein du système monétaire européen, le franc français se situe en tête, au maximum d'écart avec le franc belge, que la Banque de France a été obligée de soutenir afin de respecter les règles dudit système. Le cours du mark à Paris a continué de se maintenir aux alentours ou en dessous de 3,01 F, au voisinage de son cours plancher, fixé à la fin du mois de mars dernier. On sait que cette fermeté du franc par rapport à la monnaie allemande ne fait guère l'affaire d'exportateurs français, pour lesquels la dévaluation du franc actuellement enregistrée est inférieure à celle qu'ils attendaient. Pour eux, le mark devrait atteindre aujourd'hui son cours pivot de 3,06 F. Pour l'instant, ce n'est pas le cas, à la surprise générale, et au ravissement tant de la Rue de Rivoli que de la Rue de la Vrillière à Paris, siège de la Banque de France. C'est ce que relève, entre autres, notre confrère britannique, le *Financial Times*, dans un article du 1er septembre, élogieux pour M. Delors. Citant certains experts de l'O.C.D.E., le quotidien de Londres pronostique même un début de remboursement des emprunts extérieurs de la France d'ici un an. Dans la City, on estime que c'est aller un peu vite en besogne, ne fût-ce qu'en raison de la charge croissante des intérêts payés sur ces emprunts.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 26 AOUT AU 2 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4965	–	12,3419	45,7456	37,1333	1,8464	33,2115	0,0623
	1,4980	–	12,4533	46,0829	37,4391	1,8674	33,4448	0,0628
Paris	12,1254	8,1025	–	370,65	300,87	14,9603	269,09	5,0467
	12,0289	8,0300	–	370,84	300,63	14,9953	268,56	5,0439
Zurich	3,2713	2,1860	26,9793	–	81,1734	4,0362	72,6004	1,3616
	3,2506	2,1700	27,0241	–	81,2429	4,0522	72,5752	1,3630
Francfort	4,0341	2,6930	33,2566	123,19	–	4,9723	89,4387	1,6773
	4,0811	2,6718	33,2634	123,08	–	4,9878	89,3311	1,6771
Bruxelles	81,8504	54,1600	6,6843	24,7758	20,1114	–	17,9874	3,3734
	82,2778	53,5500	6,6687	24,6774	20,0486	–	17,9896	3,3636
Amsterdam	4,5059	3,0110	37,1613	137,74	111,81	5,5595	–	1,8754
	4,4790	2,9900	37,2356	137,78	111,94	5,5835	–	1,8781
Milan	2407,63	1605,50	198,15	734,44	596,18	29,6456	533,21	–
	2384,81	1592,00	198,25	733,64	596,03	29,7292	532,44	–
Tokyo	369,04	246,60	30,4350	112,81	91,5907	4,5552	81,8997	0,1536
	368,98	246,00	30,4353	113,36	92,1083	4,5938	82,2742	0,1545

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 2 septembre, 3,2857 F contre 3,2642 F le vendredi 26 août.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. FRANÇOIS GUILLAUME EST HOSTILE A LA LIMITATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE SAISONNIÈRE

M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A., *a mis en garde*, le 2 septembre à Lyon, le gouvernement sur les dangers des mesures visant à limiter la main-d'œuvre saisonnière étrangère.

Le président de la F.N.S.E.A., qui inaugurait le cinquième salon « Hormatec-Plantexpo » *réservé* aux professionnels de l'horticulture et qui faisait ainsi sa « rentrée », a regretté les récentes décisions prises tendant à limiter la durée des contrats saisonniers pour la main-d'œuvre étrangère, indispensable pour les récoltes. « *Les exploitants qui, par civisme, avaient compté les années précédentes sur les chômeurs français ont été piégés* », a-t-il indiqué.

M. François Guillaume a d'autre part déploré le « *ciseau défavorable des prix et des coûts* », entraînant une « *perte de vitesse continue depuis 1974 du pouvoir d'achat des agriculteurs* ». « *A la fin de 1983, il y aura un décalage de trois points en notre défaveur.* » Aussi a-t-il réclamé un réajustement des prix.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le ministère de la défense* a annoncé que M. Hernu « *a décidé de citer à l'ordre de l'armée les militaires tués* » lors des combats qu'a connus Beyrouth ces derniers jours. Les trois soldats tués le 30 août, le caporal Robert A'Amaioro, les légionnaires Lionel Lejeune et Jean-Luc Peigney et le caporal Bernard Ribes, gravement blessé et qui devait décéder le lendemain, appartenaient tous au 2e régiment étranger d'infanterie. Quant au sergent-chef Jean-François Colombo, tué le 21 août, il appartenait au 21e régiment d'infanterie de marine.

● *Plusieurs milliers de Polonais ont manifesté* mardi 30 août à Szczecin pour marquer le troisième anniversaire des accords signés dans ce port de la Baltique, un jour avant ceux de Gdansk, a-t-on appris par des témoins. La milice et les « zomos » ont attaqué un cortège qui s'était *formé à la sortie d'une* messe, et de violents affrontements ont éclaté. Le boycottage des transports en commun a été massivement suivi. D'autres témoignages parviennent encore sur des manifestations le 31 août dans de nombreuses cités, en particulier Legnica et Olsztyn, en plus des incidents déjà rapportés (*le Monde* des 2 et 3 septembre). – (*A.F.P.*)

● *Le chef du contre-espionnage militaire ouest-allemand est relevé de ses fonctions*, a annoncé, vendredi 2 septembre, le ministère de la défense à Bonn. L'amiral Elmar Schmaebling, à qui d'autres fonctions seront confiées, est remplacé par le général de brigade Helmut Behrendt, chef de l'école des techniques de renseignements de l'armée. Selon plusieurs quotidiens ouest-allemands, le limogé, bien que *marié, avait une liaison* depuis le début de l'année, situation qui aurait pu le *rendre vulnérable au chantage*. – (*A.F.P.*)

● *M. Helmut Schmidt* doit rencontrer M. Erich Honecker le 5 septembre à Berlin-Est. L'ancien chancelier ouest-allemand a commencé le vendredi 2 septembre une visite de quatre jours en R.D.A. à l'invitation de l'Eglise évangélique locale. – (*U.P.I.*)

Nouvelle offensive rebelle au Tchad

M. Hernu dément que les Jaguar français aient participé aux combats

Des combats ont eu lieu vendredi 2 septembre au Tchad, après plus de trois semaines d'interruption. Selon M. Soumaila Mahamat, ministre de l'information du gouvernement tchadien, quelque trois mille hommes, « *des Libyens et des mercenaires* », appuyés par des blindés et de l'artillerie *lourde* (*mais sans appui aérien*), ont lancé une offensive, vendredi matin, contre *la localité* d'Oum-Chalouba, située à 640 kilomètres au nord-est de N'Djamena et à 150 kilomètres au nord d'Arada, où sont stationnés des soldats français. Cette offensive des forces rebelles, qui seraient descendues *jusqu'à une* trentaine de kilomètres d'Arada, se serait déroulée en deux attaques, avec un intervalle de quelques heures. Les autorités tchadiennes affirment que les combats ont fait huit cents morts du côté des troupes soutenant M. Goukouni Oueddeï. Un communiqué des forces armées nationales tchadiennes (FANT) *indique* que la plupart des quelque six cents rebelles qui ont été fait prisonniers sont d'origine soudanaise.

De Tripoli, M. Adoum Yacoub, proche conseiller de M. Goukouni Oueddeï, a annoncé que les Jaguar français ont bombardé, « *depuis vendredi matin 10 heures* », la région d'Oum-Chalouba - Kalaït. M. Yacoub a indiqué que la localité d'Oum-Chalouba n'a jamais étéoccupée par les FANT, ni par les troupes françaises, et que, « *s'il y a eu attaque, l'Armée de libération nationale* (A.N.L., armée du GUNT) *a été agressée* ». Le conseiller de M. Goukouni Oueddeï a ajouté que les forces du GUNT ont réussi à repousser les « *assaillants* », malgré, a-t-il précisé, l'intervention des Jaguar français, « *qui bombardent sans arrêt nos positions* ». Cette version des faits est catégoriquement démentie par les autorités tchadiennes, qui indiquent que les forces gouvernementales, après avoir repoussé les deux offensives des troupes rebelles, ont poursuivi *celles-ci au nord* d'Oum-Chalouba, dans le désert. Le communiqué des FANT fait état de la prise de cinq batteries de missiles sol-sol, de huit canons de 14,5 millimètres, de quatre mitrailleuses lourdes et de seize camions chargés de munitions et de fournitures militaires.

A N'Djamena, on confirme, de source diplomatique occidentale, ainsi que de source militaire française, d'une part, que Oum-Chalouba est bien occupée par une *garnison gouvernementale* ; d'autre part, que celle-ci a effectivement repoussé l'offensive rebelle. A Paris, M. Charles Hernu, ministre de la défense, a catégoriquement démenti, vendredi après-midi, que des avions français aient participé aux combats. Dans un communiqué, M. Hernu indique que les Jaguar « *ont effectué aujourd'hui une mission d'entraînement et de reconnaissance sans tirs, comme ils le font chaque jour* ». Le ministère de la défense précisait en outre qu'aucune unité française n'a été mêlée aux combats. Oum-Chalouba *se situe* au nord de la « ligne rouge » instaurée par les unités françaises entre les localités de Salal, Abeché et Arada.

Un avertissement à la France a, d'autre part, *été lancé*, de Tripoli, par M. Kamougué, vice-président du *GUNT. Il* a notamment indiqué : « *Si les bombardements de l'aviation française se poursuivent dans le nord du Tchad, les forces de M. Goukouni Oueddeï seront obligées de demander un appui aérien à des amis* ». Refusant de nommer ces « *amis* », M. Kamougué a ajouté : « *Nous n'allons pas rester les bras croisés.* » Le vice-président du GUNT a souligné que Tripoli fournit au GUNT un appui politique mais aussi matériel, précisant : « *Le matériel dont nous disposons est cédé par la révolution libyenne à un mouvement révolutionnaire.* » – (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

L'harmonisation des tarifs d'assurance automobile est mise à l'étude

A l'occasion de la parution, au *Journal officiel* du 2 septembre 1983, de deux arrêtés réformant le *système du bonus-malus* en assurance-automobile et « *encadrant* » les tarifications dont le principe a largement été exposé dans *le Monde* du 16 juin dernier, M. Barthélemy, directeur des assurances au ministère des finances, de l'économie et du budget, a annoncé qu'un autre volet de la réforme actuellement *en cours, était discuté* avec les représentants de la profession. Il s'agit de l'épineux problème du « *classement* » des véhicules en fonction de leurs caractéristiques (puissance, vitesse) et de la sécurité qu'ils présentent pour l'usager, ce *classement servant à déterminer* l'échelle des primes applicables aux contrats d'assurance responsabilité civile et dommages. A l'heure actuelle, les critères de classement sont à la fois anarchiques et très mauvais.

Ainsi *en est-il* du critère de la puissance fiscale, assez catastrophique puisque les constructeurs lancent sur le marché des véhicules de plus en plus rapides pour une puissance fiscale inchangée : une grande mutuelle, comme la Garantie mutuelle des fonctionnaires, et une grande « nationalisée », comme le GAN, l'utilisent encore, tout en se préoccupant de le modifier. D'autres compagnies *ou mutuelles ont leurs* propres critères, cette diversité expliquant une grande part des écarts en matière de tarifs, souvent considérables.

L'idée *qui préside aux consultations* en cours est qu'il faut rétablir unité et vérité dans la classification, en tenant compte, non seulement de la vitesse de pointe des véhicules, mais aussi de leur poids, de leur tenue de route et de la sécurité qu'ils *offrent. Sur ce dernier point, un* début de collaboration s'est instauré entre constructeurs et assureurs au sein d'un organisme commun, Sécurité et réparation automobile (S.R.A.), présidé par M. Baroin, qui dirige, par ailleurs, la Garantie *mutuelle des fonctionnaires.* Une harmonisation des critères devrait en résulter, avec pour conséquence d'inciter les constructeurs à mieux écouter les assureurs, comme cela s'est produit en Allemagne fédérale.

F. R.

THOMSON A TONNERRE

Magnétoscopes en cachette

Curieux, bien curieux. Le groupe Thomson a commencé l'assemblage des pièce mécaniques de magnétoscopes, le *16 août, dans son usine* de Tonnerre dans l'Yonne. Cette activité devra bientôt occuper cent personnes et cent cinquante en décembre. On ne devait apprendre cette nouvelle que le vendredi 2 septembre au cours d'une conférence de presse de M. Fayard, directeur de la division « grand public » du groupe nationalisé, à l'exposition internationale *sur la vidéo présentée* actuellement à Berlin. Pourquoi attendre quinze jours pour informer l'opinion ? Les gouvernements de droite puis de gauche avaient suffisamment reproché à Thomson d'importer ses magnétoscopes directement du Japon – étiquette comprise – pour que le groupe en fasse état sans attendre.

C'est que cette usine faisait l'objet de négociations difficiles. Le *gouvernement voulait placer* cette usine et ses six cents emplois environ près de Longwy, dans une région malade de l'acier. Thomson refusait : les magnétoscopes devaient se fabriquer dans son usine de Tonnerre de télévision noir et blanc, produit dont la fabrication devait *être transférée* à Singapour. Voilà des mois qu'on discutait. En commençant le montage à Tonnerre, Thomson a-t-il voulu *forcer la décision* ? Le gouvernement en a-t-il été informé ? A-t-on – discrètement – décidé de couper cette fabrication « en deux » : la fabrication des pièces mécaniques à Longwy, leur montage à Tonnerre ? Mais pourquoi *alors ne pas le dire* ? Curieux.

E.L.B.

● *Tempête en Bretagne.* – Les vents ont soufflé avec violence le vendredi 2 *septembre en Bretagne*, provoquant plusieurs naufrages qui n'ont pas fait de victimes. Un promeneur, M. Joël Rousselle, de Gy (Haute-Saône), a été enlevé par une lame de fond sur les rochers de la pointe du Raz. Son corps n'a pas été retrouvé. Dans le sud du Finistère, les rafales ont atteint 100 kilomètres/heure à Penmarch, 115 kilomètres/heure à l'aérodrome de Quimper-Pluguffan, et 120 kilomètres/heure à l'île de Sein.

Le numéro du « Monde » daté 3 septembre 1983 a été tiré à 509 378 exemplaires

A B C D E F G

Le conflit saharien

LE POLISARIO AFFIRME AVOIR MENÉ UNE ATTAQUE DE « GRANDE ENVERGURE » CONTRE L'ARMÉE MAROCAINE

Une attaque de « *grande envergure* » a été menée le jeudi 1er septembre par le Polisario contre les *positions marocaines* à Smara, *faisant* plus de deux cent cinquante-cinq morts parmi les troupes royales, a annoncé vendredi 2 septembre le Polisario à Alger. Le Front a précisé que cette opération a permis la destruction de 24 blindés, dont 7 chars *SK-105, de fabrication franco-autrichienne*, et de 55 véhicules. Selon le communiqué du Front, ses combattants ont également détruit 4 batteries de canons de 155 mm, 3 orgues de Staline, 18 canons de gros calibres, 4 lance-missiles Tow *et Milan ainsi que 15 mortiers.*

La région se Smara se trouve dans le « *triangle utile* » du Sahara occidental, comprenant également les phosphates de Bou-Craa, fortement protégé par un dispositif électronique de défense mis en place par l'armée marocaine en *1981*.L'annonce par le Polisario de cette attaque est faite au moment où se déroule la visite au Maroc de Mme Jeane-Kirpatrick, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, *qui s'est précisément rendue* vendredi 2 septembre au Sahara occidental. – (*A.F.P., Reuter.*)

DANS UNE REQUETE A LA LIGUE ARABE

Le président Gemayel a officiellement demandé le retrait des troupes syriennes et des combattants palestiniens du Liban

De notre correspondant

Beyrouth. – Le Liban a mis un terme à une ambiguïté juridique en demandant officiellement, vendredi 2 septembre, le retrait des troupes syriennes et des combattants palestiniens de tout son territoire. Il avait, *certes, déjà saisi le sommet* arabe de Fès, en novembre, d'un document en vertu duquel *la Ligue* arabe avait annoncé la fin de la mission de la Force arabe de dissuasion, mais il avait dû se contenter de cette proclamation de principe, face au refus de Damas de discuter du départ effectif de ses troupes avant l'achèvement de *l'évacuation israélienne, qui* devenait impossible dans ces conditions.

Le gouvernement libanais a *donc* finalement, selon l'expression de *l'Orient-le Jour* « *crevé l'abcès syrien* » : sa requête, claire et nette, à la Ligue arabe, est accompagnée d'un message de M. Anime Gemayel au président syrien Hafez El Assad. *Un recours* à l'ONU *est* prévu au cas, très probable, où Damas refuserait d'obtempérer. De source autorisée libanaise, on souligne à ce sujet : si la Syrie veut nous attaquer, libre à elle ; mais elle devra le faire à visage découvert en prenant toutes ses responsabilités.

Les États-Unis, dont l'engagement au Liban s'amplifie de jour en jour, auraient approuvé, voire conseillé,, cette démarche pour clarifier une *situation jusque-là contradictoire.*

Alors que MM. Joumblatt, Frangié *et Karamé envisagent de nouveau* un dialogue sous condition avec le président de la République et que le déploiement plus musclé de la troupe à Beyrouth-Est (secteur chrétien) donne au chef de l'Etat des arguments face à ses détracteurs, le *président Gemayel et* son gouvernement vont de l'avant dans leur décision d'envoyer l'armée en montagne contrôler toute portion de territoire évacuée par l'armée israélienne. Le retrait de celle-ci du Chouf devrait commencer ce samedi *soir ou dimanche.*

Talonnés *par le temps et les délais* parcimonieux israéliens, les dirigeants libanais n'ont d'ailleurs pas d'autre choix, et l'on voit difficilement comment pouraient aboutir aussi vite les médiations saoudiennes et autres actuellement en cours pour *éviter une confrontation en montagne.*

La rapidité du retrait israélien aura un impact considérable sur les chances de l'armée libanaise de s'implanter *solidement. Même si* Jérusalem devait faire le vide en douze heures, comme *il en agite* la menace, et si les milices druzes ont introduit dans le Chouf cinq mille mines antichars (nécessairement à travers les lignes israéliennes qui furent constamment perméables à l'afflux d'armes syriennes à ces milices, comme aussi au partage de l'armement des milices chrétiennes), les officiers libanais se *montrent* confiants dans leur capacité de maîtriser *la situation.*

Les massacres de Bmarrya, où il se confirme que plus de vingt-cinq habitants chrétiens (trente-cinq selon les sources phalangistes, et quarante et un selon d'autres) – des vieillards essentiellement – ont été « *liquidés* » *par des éléments armés* druzes, sont venus donner une dimension humaine dramatique à la nécessité d'envoyer l'armée en montagne pour empêcher le cycle d'une vendetta druzes-chrétiens à grande échelle.

Après avoir achevé son *opération* à Beyrouth-Ouest, où huit mille hommes auraient *été* engagés et avoir au cours de perquisitions arrêté cent quarante étrangers parmi les éléments qui s'étaient battus contre elle, libéré cent trente-sept *militaires détenus* en otages, découvert des caches et saisi des lots d'armes, *l'armée devrait maintenant* être en mesure, bien qu'ayant renforcé son dispositif dans le secteur chrétien de la capitale, d'y alléger ses effectifs et d'utiliser l'essentiel de ses moyens en montagne. Elle compte environ trente mille *hommes, dont plus de la moitié* susceptibles de monter en ligne. Ses unités héliportées en particulier, utilisées avec succès à Beytouth, vont en être retirées pour opérer en montagne après avoir envisagé un rôle accru de la Force multinationale *dans le capitale* pour dégager un maximum de troupes libanaises pour la montagne. *Mais cette information* demeure sujette à caution, malgré l'envoi de renforts américains et français en réserve au large des côtes libanaises.

LUCIEN GEORGES.

La conférence de l'ONU sur la Palestine à Genève

M. ARAFAT A RENCONTRÉ DES PERSONNALITÉS « PACIFISTES » ISRAÉLIENNES

M. Arafat a réaffirmé vendredi 2 septembre, devant la conférence de l'ONU sur la Palestine à Genève, les options diplomatiques de son organisation, dans le *premier grand* discours prononcé depuis le début de son conflit avec les dissidents palestiniens et la Syrie, il y a quatre mois. Le chef de l'O.L.P. a réitéré son attachement à la recherche d'une « *paix basée sur la justice et la légalité internationale* ». Il s'est déclaré favorable à « *toute initiative de paix fondée sur la reconnaissance des droits du peuple palestinien* ».

Le dirigeant palestinien a confirmé son intention de maintenir le contact avec les pacifistes israéliens en recevant, après son intervention, l'ancien député Ouri Avnery et M. Matti Peled, ancien interlocuteur du conseiller diplomatique de M. Arafat, Issam Sartaoui, assassiné en avril au Portugal. Du haut de la tribune, M. Arafat a rendu hommage aux « *forces démocratiques et progressistes juives à l'intérieur et à l'extérieur d'Israël, qui s'opposent à la guerre* ».

En revanche, M. Arafat a déploré « *l'absence des pays occidentaux* » (1) à cette conférence. « *Les Etats-Unis et les pays occidentaux, qui sont à l'origine de la résolution sur le partage de la Palestine, sont absents de cette conférence chargée précisément de trouver une solution à une tragédie résultant de cette résolution adoptée par l'ONU en 1947* », a dit le chef de l'O.L.P., qui a cité nommément la résolution 181 (cette résolution prévoit la création de deux Etats – l'un juif l'autre arabe – sur le territoire de la Palestine du mandat britannique).

(1) N.D.L.R. – *S'agissant* de la France en particulier, sur le territoire de laquelle il avait *été prévu* à l'origine que se déroulerait la conférence sur la Palestine, M. Arafat a affirmé qu'elle « *n'avait pas tenu ses engagements* » (à l'égard des Palestiniens). Signalons d'autre part que Paris, ainsi que la plupart des autres membres de la Communauté européenne, est représenté à Genève, mais par des observateurs, qui, de par leur statut, n'interviennent pas dans les débats.

LA SUCCESSION DE M. BEGIN

M. Shamir s'est assuré l'appui de la coalition au pouvoir

Quelques heures seulement après avoir été désigné comme candidat du parti Herouth au poste de premier ministre en remplacement de M. Bégin démissionnaire (notre dernière édition du samedi 3 septembre), M. *Yitzhak Shamir* a réussi, vendredi 2 septembre, a obtenir des partis de la coalition au pouvoir un engagement écrit à maintenir leur alliance sous sa direction.

Le ministre israélien des affaires étrangères de M. Begin a donc apparemment *franchi l'obstacle* le plus sérieux le séparant de la présidence du *conseil* en arrachant l'engagement de 61 députés (sur les 120 que compte la Knesset) à accepter de former un nouveau gouvernement sous sa direction. Après avoir annoncé mardi 31 août que son intention de démissionner était définitive, M. Begin avait accepté, à la demande de sa majorité, de retarder la remise de sa lettre de démission à M. Herzog, provoquant la colère de l'opposition. M. Begin a *ainsi empêché* le déclenchement de la procédure *constitutionnelle, qui aurait* donné une chance aux travaillistes de revenir au pouvoir, et accorde un répit à sa majorité pour se mettre d'accord sur son successeur. Ce répit a été exploité par le Herouth, parti de M. Begin et noyau de la coalition au pouvoir, pour réunir jeudi 1er septembre son comité central qui a désigné M. Shamir, par 436 voix contre 302 à M. David Levy, pour succéder à M. Begin.

Dans la foulée de sa victoire, M. Shamir a réussi, dès *vendredi* matin, à empêcher la défection de petites formations qui s'étaient réservé l'option d'un ralliement aux travaillistes. Il semble probable que des assurances sur certaines de leurs *revendications aient été données* à ces formations. Le Tami, parti sefarade (trois députés) à l'origine de la crise actuelle, continue cependant de réclamer l'annulation des mesures de restrictions économiques contraires à la politique sociale qu'il défend. Le parti religieux Agoudat-Israël (quatre députés) défend la « judaïsation » de la *vie* du *pays.* Le Tehya, ultra-nationaliste (trois députés), *réclame la poursuite* de la politique d'implantation juive en Cisjordanie-Gaza.

Le renouvellement de l'alliance avec le Tehya semble avoir été facilité par le ralliement à M. Shamir du général Ariel Sharon, ancien ministre de la *défense et artisan* de l'élargissement de la présence israélienne *dans les territoires occupés.* Si l'« *alliance Shamir-Sharon* » – dénoncée par plusieurs journaux israéliens comme un « *danger* » pour le pays, les deux hommes étant connus pour leur farouche nationalisme – consacre la continuité de la politique instaurée par M. Begin, elle illustre également le spectaculaire retour à la direction du pays du général Sharon. Ministre sans portefeuille depuis février, M. Sharon a patiemment attendu que se présente la première occasion d'un *retour* aux affaires. Il avait été accueilli par des ovations à *son entrée jeudi 1er septembre* dans la salle ou était réuni le *comité central* du Herouth. (*A.F.P.*)